IGESA
Juniors

Printemps - Été 2012
allô résa : 04 95 55 30 30 - www.igesa.fr

Édito

LE HÉROS DE L'ÉTÉ C'EST VOTRE ENFANT

Cet été, laissez votre enfant réaliser ses rêves en toute sécurité : devenir aventurier, pirate, championne d'équitation ou danseuse hors pair. Il trouvera forcément son rôle idéal dans les colonies de vacances de l'IGESA. À la mer, à la montagne, à la campagne ou en ville, il a le choix entre de nombreux décors.

Découvrez en avant-première les nouveautés de notre catalogue printemps-été 2012 !

Moteur… action !

À Entre-deux-Guiers (Isère), des professionnels formeront les 13/15 ans aux métiers du cinéma afin de réaliser courts métrages et mini clips. Deux autres séjours dans ce centre du parc régional de Chartreuse reposent sur la culture urbaine : hip-hop, breakdance, streetdance et graffiti.

À Saint-Pierre-Quiberon (Morbihan) les adolescents surferont sur les plus beaux sites du coin et à Camaret (Finistère) les 6/11 ans revêtiront une tenue de pirate pour rechercher un trésor. Dans cette station balnéaire de la presqu'île de Crozon, les 8/11 ans imiteront « Les Experts » et mèneront une enquête de police scientifique, tandis qu'à Mont-Dauphin, les 12/14 ans joueront les aventuriers en apprenant à construire un abri, déceler les traces d'animaux…

Sécurité optimale

Ces nouveautés complètent, comme chaque année, l'offre déjà variée destinée aux 4/17 ans. Des aventures toujours ludiques et pédagogiques, où les jeunes héros sont encadrés par des professionnels. L'IGESA assure même le transport jusqu'aux colonies à partir de 23 villes de France. L'équipe garantit à vos têtes blondes des souvenirs magiques et à vous, parents qui nous renouvelez votre confiance, une sécurité optimale. Enfants et adolescents profiteront ainsi pleinement de leur rôle de « colon » et de la vie de groupe.

Merci pour la confiance que vous nous accordez et bonnes vacances à vos héros !

Paul Pellegri

Paul Pellegri
Directeur Général de l'IGESA

Je partage la colo de mon enfant

• Sur www.igesa.fr :
Partagez les moments inoubliables de votre enfant dans sa colo, grâce aux **mini-sites sécurisés** qui seront spécialement créés durant son séjour, sur **www.igesa.fr**, rubrique « Univers Juniors », sous-rubrique « Espace Juniors », bouton « Mini-sites colos ».
Ce dispositif est mis en place uniquement dans certains centres (voir liste des centres sur le portail Internet).
• Par le « Service Infos Familles » :
Un serveur vocal vous informe du bon déroulement de leur séjour.
Le code d'accès vous sera transmis par l'organisateur du séjour (cf. p. 91).

VOTRE AVIS SUR NOS SÉJOURS EN 2011

- 96 % des enfants déclarent à leurs parents être satisfaits de leur séjour.
- 98 % des parents souhaitent réinscrire leurs enfants dans un centre IGESA.
- 95 % des 6/12 ans sont satisfaits des animateurs.
- 97 % des 13/17 ans ont des copains/copines en colos.

Les bonnes raisons de choisir les colos IGESA

- Depuis plus de 45 ans, l'IGESA est au service du ministère de la Défense.
- 98 % des parents souhaitent réinscrire leurs enfants dans une colo IGESA.
- Des professionnels au service des enfants.
- Des structures de qualité.
- Des tarifs véritablement accessibles.
- Tous nos séjours sont déclarés auprès du ministère de la Jeunesse et des Sports.
- Un projet éducatif et une charte de fonctionnement conçus pour le bien-être de l'enfant.
- Des activités mises en place pour répondre aux attentes de chacun.
- Des transports sûrs et agréables privilégiant le voyage en train.
- Un encadrement supérieur aux normes réglementaires.
- Le choix dans la durée du séjour : 5 jours, 7 jours, 8 jours, 12 jours, 14 jours et 20 jours.
- 2 formules avec ou sans transport.
- Une réservation immédiate par téléphone.

Donnez-le vôtre !
Nous avons mis en place « des évaluations de séjour » à compléter par les enfants et par leurs parents. Elles sont minutieusement analysées et nous aident à améliorer la qualité de nos séjours. IGESA évalue également chaque animateur et directeur.

L'IGESA, 45 ans d'expérience

L'Institution de Gestion Sociale des Armées (IGESA)

L'IGESA est un établissement public industriel et commercial à but non lucratif, placé sous la tutelle du ministère de la Défense qui gère près de 200 établissements (crèches, maisons d'enfants, lycée professionnel, villages, hôtels clubs et résidences) en France métropolitaine, en Outre-Mer et en Allemagne, parmi lesquels plus de 50 colonies de vacances.

Nos bénéficiaires

Les colos s'adressent en priorité aux enfants de ressortissants civils et militaires du ministère de la Défense. Sous réserve de disponibilité ou par convention (Jeunesse et Sports, service du Premier ministre…), des enfants non ressortissants Défense peuvent participer à nos séjours.
Un partenariat avec des armées étrangères permet certains échanges : des jeunes étrangers peuvent séjourner dans quelques colos IGESA pendant que des jeunes Français vont à l'étranger. Certains centres peuvent accueillir des enfants d'autres organismes, CE ou ministères liés à IGESA par convention.

L'organisation du secteur « jeunesse »

La Direction des vacances, située à Bastia, constitue l'organe centralisateur de l'organisation des colos IGESA.
Les bureaux réunissent les plateaux de réservation, la cellule centrale de transport et des cellules spécifiques à la programmation et à l'harmonisation des séjours proposés en catalogue.
Elle travaille en lien constant avec les Antennes Régionales IGESA (ARI) pour mettre en œuvre sur le terrain les séjours de vos enfants dans le respect des objectifs du projet éducatif.

Des transports sûrs et agréables

L'IGESA peut prendre en charge le transport des enfants (sauf centre de proximité).
Toutes les informations Transport p. 92 et 93.

Des professionnels au service de vos enfants

Nos directeurs et leurs équipes sont titulaires des diplômes exigés par la réglementation en vigueur des colonies de vacances.
L'IGESA recrute en moyenne 1 animateur pour 8 enfants (la règle étant de 1 animateur pour 12 enfants). Les animateurs (souvent des enfants de militaires ou d'anciens participants à nos séjours), sont majoritairement formés par IGESA.
Les activités sportives spécifiques (équitation, motocross, etc.) sont encadrées par des professionnels qualifiés dans chacune des disciplines pratiquées.

Des structures de qualité

Agréées et contrôlés avant chaque ouverture, nos centres répondent à toutes les exigences réglementaires applicables au secteur des centres de vacances et de loisirs.

Un hébergement adapté, des repas sains et complets

La répartition des enfants dans les chambres s'effectue en fonction de l'âge et des affinités. Filles et garçons disposent de structures distinctes. Pour les repas, un animateur est présent à la table des plus petits afin de les aider à se servir et à manger tranquillement.
Tous nos repas sont sains, copieux et équilibrés. Ils sont élaborés selon les tranches d'âge, les activités pratiquées, les spécialités locales, le goût des enfants et les régimes alimentaires particuliers.
Chaque jour, un goûter est proposé.

Vous êtes ressortissant du ministère de la Défense. Dès le 16/01/12, réservez par téléphone et réglez votre acompte par CB en n'oubliant pas de vous munir de votre avis d'imposition portant sur les revenus N-2*. Pas de réservation téléphonique 1 mois avant le départ.

** N étant l'année au cours de laquelle votre demande est formulée.*

QUELQUES CHIFFRES EN 2011

10 195 enfants accueillis en colos.

1 050 enfants partis en séjours linguistiques.

13 TGV spéciaux pour les transports.

Un rythme de vie adapté à vos enfants

L'épanouissement et le rythme de l'enfant sont au cœur de nos préoccupations.
Ainsi, nos plannings tiennent compte des levers échelonnés, de l'alternance entre activités consommatrices d'énergie et temps calmes, de la durée des veillées selon la fatigue de la journée et la tranche d'âge.
Des moments d'intimité sont prévus par souci de respect de soi et d'autrui.

Sommaire

Des colos pour tous, de 4 à 17 ans.
Des activités passionnantes,
des expériences nouvelles,
des rencontres inoubliables…
des vacances réussies !

Informations pratiques

- L'IGESA, 45 ans d'expérience 3
- Les centres de proximité 6
- Le projet éducatif 7
- Charte de fonctionnement 8
- Des vacances pour tous 9
- Infos pratiques séjours linguistiques 89
- Infos pratiques CVJ 90
- Annuaires des organisateurs 91
- Infos BAFA 91
- Le voyage de votre enfant 92-93
- Réservation : mode d'emploi 94
- Assurance annulation 95
- Conditions générales de vente 96 à 99

Bulletin d'inscription en page centrale du catalogue

- Colos de printemps 10-11
- Colos d'été 12 à 65

Le catalogue IGESA Juniors Printemps-Été 2012 est édité par l'Institution de Gestion Sociale des Armées - Caserne Saint-Joseph - BP 335 - 20297 Bastia Cedex. Informations valables sous réserve d'oubli, d'erreur typographique ou d'impression. En cas de force majeure, IGESA se réserve le droit de modifier ou de supprimer tout produit ou service sans préavis. Photos non contractuelles. Crédits photos : BananaStock, IGESA, Istockphoto et Thinkstock. Conception/Réalisation : because, www.because.fr.

Les colos

- Sports nautiques 13 à 21
- Montagne 22 à 27
- Sports mécaniques 28 à 33
- Équitation 34 à 41
- Nature 42 à 47
- Activités artistiques 48 à 53
- Culture et sciences 54 à 57
- Sports aériens 58 et 59
- Sports collectifs 60 et 61
- Centres itinérants 62 à 65

1 Agen, Rugby, 9/15 ans 61

2 Andernos,
Voile et surf, 8/11 ans 17
Équitation (poneys), 4/6 ans 35
Équitation, 6/11 ans prox. 35
Équitation, 12/14 ans 36
Environnement, 6/11 ans 43

3 Arâches-les-Carroz,
Montagne, 15/17 ans 27

4 Aspet, Quad, 12/14 ans 31

5 Bernex,
Équitation, 8/11 ans 38
Montagne, 12/14 ans 26

6 Bertheaume,
Découverte des animaux, 6/14 ans 43
Foot, 6/14 ans 61

7 Beyssac,
Sports mécaniques, 6/11 ans 29
La Ferme, 6/11 ans 44

8 Biscarrosse,
Sports nautiques, 15/17 ans 21
Conduite accompagnée, 16/17 ans 33

9 Bois-le-Roi,
Équitation, 7/11 ans prox. 38

10 Bruz-Fénicat,
Équitation, 8/12 ans 39

11 Camaret,
Police scientifique, 8/11 ans 55
Trésor Pirates, 6/11 ans 46

12 Carroz-les-Chamois,
Montagne, 12/14 ans 26

13 Centre Aventure Corse,
Montagne et Découverte, 15/17 ans 64

14 Centre Itinérant Basque,
Montagne, 12/14 ans 63

15 Centre Itinérant Scooter,
Sports mécaniques, 14/17 ans 63

16 Centre Itinérant Équestre,
Équitation, 15/17 ans 64

17 Centre Itinérant
de Haute Montagne, 15/17 ans 65

18 Centre Itinérant Slovénie,
Montagne, 15/17 ans 65

19 Cerdon,
Équitation, 6/11 ans et 12/14 ans 37

20 Chauzon,
Montagne, 14/17 ans 27

21 Coëtquidan,
Équitation, 15/17 ans 41

22 Crozon,
Musique, 9/13 et 14/17 ans 50

23 Drachenbronn,
Équitation, 12/14 ans 40

24 Entre-deux-Guiers,
Hip-Hop, 13/17 ans 53
Graffiti, 13/17 ans 53
Cinéma, 13/15 ans 52

25 Fréjus,
Sports nautiques, 15/17 ans 20

26 Garin,
Montagne, 8/11 ans 25
Montagne, 12/14 ans 25

27 La Ferme des Gaillons,
Nature, 6/11 ans prox. 44

28 La Flèche,
Équitation, 15/17 ans 41

29 La Fontaine-du-Berger,
Modélisme, 12/14 ans 56
Moto, 6/11 ans 29
BMX, 12/14 ans 30

30 La Tranche-sur-Mer,
Sports nautiques, 12/14 ans 19

31 Larmor,
Cirque, 4/11 ans colo + prox 49
Sports nautiques, 8/11 ans 17

32 (Le) Verdon,
Sports nautiques, 12/14 ans 18
Parachutisme, 15/17 ans 59

33 Méaudre,
Parapente, 15/17 ans 59
Montagne, 6/11 et 12/14 ans 23

34 Mont-Dauphin,
Montagne, 8/11 ans 24
Aventuriers, 12/14 ans 47

35 Oléron,
Musique, 13/17 ans 51

36 Palavas-les-Flots,
Sports nautiques,
6/11 ans colo + prox. 14 à 15
12/14 ans 15
Permis côtier, 16/17 ans 33

37 Paris-Voltaire,
Visites et loisirs, 15/17 ans 57

38 Porquerolles,
Sports nautiques, 6/11 ans 16
Plongée, 15/17 ans 16

39 Rochesson,
Équitation, 6/11 ans colo + prox. 36
Sports mécaniques, 6/11 ans prox. 30
Trappeur, 6/11 ans 45

40 Saint-Pierre de Quiberon,
Surf, 15/17 ans 20
Karting, 14/17 ans 32

41 Solignat,
Équitation, 6/11 ans 39
Volcans et astronomie, 8/11 ans 56

42 Vimines,
Équitation, 12/14 ans 40
Moto, 12/14 ans 31

Les centres de proximité

À quelques kilomètres de votre domicile, inscrivez vos enfants dans une colo d'une semaine (signalée par Transport assuré par la famille).

Ces courts séjours de fête et de découverte sont la solution idéale pour les enfants qui effectuent un premier départ, comme pour ceux qui désirent retrouver l'ambiance « colo » à deux pas de chez eux.
Le trajet aller et retour de votre enfant est assuré par vos soins.
L'accueil sur le centre s'effectue le premier jour du séjour entre 16 et 18 h.
Le départ se déroule le dernier jour du séjour entre 13 et 15 h.
Les parents ou accompagnants, s'ils le souhaitent, ont la possibilité de prendre le repas* du dernier jour avec leur enfant, sur place. Réservation obligatoire auprès de l'encadrement dès votre arrivée sur le centre, le premier jour.

** Payant.*

Découvrez en avant-première notre programmation « centres de proximité » pour les vacances de la Toussaint.

Tous les détails dans votre prochain catalogue hiver (inscriptions à partir de septembre 2012).

VACANCES TOUSSAINT 2012

Équitation

- **Bruz-Fénicat (Ille-et-Vilaine)** à 10 km au sud de Rennes, 6/13 ans.
- **Cerdon (Loiret)** à 2 heures de Paris, 6/11 ans et 12/14 ans.
- **Rochesson (Vosges)** entre Remiremont et Gérardmer, 6/11 ans et 12/14 ans.

Sports mécaniques

- **Cerdon (Loiret)** à 2 heures de Paris, 6/11 ans, Motocross.
- **Rochesson (Vosges)** entre Remiremont et Gérardmer, 6/11 ans, Quad.

Nature

- **Porquerolles (Var)** dans le golfe de Hyères, 6/11 ans et 12/14 ans.

Le projet éducatif IGESA

L'accueil de vacances et de loisirs d'IGESA, qui se décline en centres de vacances, centres de loisirs et séjours linguistiques, a pour finalité d'offrir aux jeunes des vacances agréables et enrichissantes dans un cadre convivial et sécurisé.

Vacances : proposer des moments privilégiés, sources de souvenirs

Le séjour est facteur de découvertes pour le jeune, en raison de son évolution dans un milieu nouveau. Durant ses vacances, un projet riche et ludique lui est proposé. Le séjour permet l'épanouissement du jeune à travers des expériences nouvelles jalonnées de moments exceptionnels, sources de plaisir. Il favorise également l'autonomie du jeune au regard des choix qu'il exprime et des espaces de liberté dont il dispose. Le jeune bénéficie d'un accompagnement qui l'aide à être acteur de ses propres vacances.

Sécurité : assurer la sécurité physique, morale et affective des jeunes

IGESA responsabilise tous les participants sur leurs droits et leurs devoirs.
IGESA prend en compte les rythmes de vie et les besoins spécifiques de chacun.
IGESA se soucie de la santé du jeune et lui garantit une bonne hygiène de vie quotidienne, corporelle et alimentaire.

Vivre ensemble : s'enrichir de la vie de groupe

Le séjour facilite le vécu d'expériences individuelles à partir d'une dynamique de groupe, fruit du mélange des adultes et des jeunes. Le respect, l'échange, l'écoute favorisent le partage entre ces différents acteurs.
IGESA reconnaît à chacun le droit à la différence dans le cadre collectif du séjour.
Le séjour encourage l'apprentissage de la vie en groupe et permet au jeune de découvrir des milieux naturels et socioculturels diversifiés.

Charte de fonctionnement

Cette charte définit les règles de vie que nous demandons aux directeurs et aux animateurs d'appliquer scrupuleusement en présence de vos enfants. De manière générale et en raison des conséquences encourues, le non respect d'une de ces règles pourra faire l'objet d'une procédure d'exclusion.

1- SANTÉ

Tabac

Droit à la prévention et à l'information :

• Le directeur doit mettre en place des moyens d'information, de prévention et de protection.

Droit au respect des non-fumeurs :

• Les enfants de moins de 15 ans n'ont pas le droit de fumer.

• Les jeunes de plus de 15 ans (avec l'accord des parents) et le personnel ont la possibilité de fumer à certaines heures à l'extérieur de l'enceinte du centre de vacances de jeunes (CVJ) et hors de la présence des non-fumeurs.

• Il est interdit de fumer dans les lieux publics, dans les transports et pendant les activités.

Sexualité

Droit au respect de l'autre et à la protection des mineurs :

• Tous les adultes doivent adopter un comportement exemplaire et sans ambiguïté et faire preuve de discrétion dans leurs relations.

• Toute relation sexuelle entre mineurs ou entre adultes et mineurs sont interdites.

Alcool

La consommation de boissons alcoolisées est interdite aux mineurs et aux adultes sans exception sur nos centres de vacances.

Drogues et substances illicites

• La détention et/ou la consommation de drogues et substances illicites sous toutes leurs formes sont formellement interdites.

• Elles entraînent une procédure de signalement pouvant aller jusqu'à l'exclusion de la personne du centre.

Violences

Qu'elles soient verbales ou physiques, elles n'ont pas leur place dans nos colos. Les adultes des CVJ sont vigilants et attentifs à la conduite des enfants. Le directeur prend toutes les mesures indispensables pour éviter de tels comportements.

2- SÉCURITÉ

L'ensemble des personnes présentes au CVJ a droit à la sécurité :

• Cette sécurité physique, morale et affective est l'affaire de tous.

• Le directeur est garant de l'application de la réglementation et responsable du contrôle de l'information et de la sécurité.

• Chacun a droit au respect, à la différence et à la confidentialité.

• Chacun a le devoir de respecter l'autre dans sa globalité et particulièrement l'intimité de l'enfant.

3- HYGIÈNE DE VIE

• Le directeur a le devoir de faire respecter une bonne hygiène de vie.

• Tous les moyens doivent être mis en œuvre pour une sensibilisation des enfants et du personnel.

4- RYTHME DE VIE

• Chaque enfant a droit à un rythme de vie et à des activités adaptés.

• Le directeur doit organiser la vie collective et la moduler en fonction des besoins et de l'âge de chacun.

• Il doit éveiller la curiosité des enfants pour les inciter à découvrir des activités.

5- RESPONSABILISATION

• L'enfant doit être reconnu comme une personne à part entière avec son histoire et ses compétences.

• L'adulte se doit d'être à l'écoute de l'enfant.

• L'adulte doit prendre ses responsabilités en favorisant l'expression, l'autonomie et les attentes des enfants.

• Le directeur participe à la formation de tous les personnels.

Réservé uniquement aux enfants de ressortissants du ministère de la Défense.

Des vacances pour tous

Votre enfant présente un handicap ou un problème de santé nécessitant une attention particulière. L'IGESA a mis en place depuis 2006 une individualisation de son inscription qui lui permet de partir en colonie de vacances dans des conditions d'intégration optimales et bien sûr en toute sécurité afin qu'il vive pleinement ses vacances.

Afin de préparer le séjour de votre enfant, l'IGESA (réservation, organisation et équipe d'encadrement) et la famille (parents et enfants) sont en étroite relation.
La confidentialité des informations est bien sûr garantie. D'après les renseignements complémentaires que vous nous fournissez, nous choisissons ensemble le centre le mieux adapté aux capacités de votre enfant. Ces informations servent ensuite à l'équipe d'encadrement pour assurer une bonne intégration de votre enfant.
Les documents nécessaires à la constitution du dossier peuvent être téléchargés sur www.igesa.fr, rubrique « Univers Juniors », sous-rubrique « Enfants handicapés ou atteints de troubles de la santé ».
Il s'agit pour l'IGESA de donner la possibilité à tous les enfants de partir en vacances, de leur faire vivre une expérience unique, synonyme de partage et de respect, en prenant en compte leurs capacités et en favorisant leur autonomie.

Enfants présentant une déficience motrice, sensorielle ou intellectuelle

À l'IGESA, ces enfants sont pleinement intégrés au centre de vacances de jeunes. En effet, grâce à la préparation spécifique et les moyens mis en œuvre, nous pouvons accueillir la plupart des enfants présentant un handicap, qu'il soit moteur, sensoriel ou intellectuel. Afin d'améliorer cet accueil, des centres sont aménagés chaque année, tant au niveau structurel que matériel afin d'offrir un choix plus large.
Il se peut toutefois que nous soyons malheureusement dans l'incapacité d'accueillir votre enfant, nous essaierons alors de vous orienter vers des organismes plus spécialisés.

Enfants atteints de troubles de la santé ou du comportement

Votre enfant souffre de troubles de la santé ou du comportement, nous mettons en place les mesures nécessaires à son accueil durant la colo. Que ce soit pour un suivi sanitaire particulier (besoin ponctuel d'un kiné, d'une infirmière…), une aide à l'intégration ou un autre besoin spécifique.

Allergies alimentaires

Les allergies alimentaires peuvent être dangereuses et doivent être prises en compte rigoureusement. Afin d'éviter tout incident, nous vous invitons à nous informer sur les régimes alimentaires spécifiques de votre enfant.

Merci de contacter le :
04 95 55 30 30 (taper 3)

Un grand merci à l'ANFEM pour leur don ! Celui-ci nous permet d'acheter du matériel spécifique. Ainsi de nouvelles activités seront accessibles aux enfants présentant une déficience motrice.

ANFEM
ASSOCIATION NATIONALE DES FEMMES DE MILITAIRES

Colos de printemps

Équitation

Andernos, 4/7 ans et 8/11 ans, du 15/04 au 22/04/12 et du 22/04 au 29/04/12.

Transport assuré par la famille

Bruz-Fénicat, 6/13 ans, du 15/04 au 21/04/12.

Cerdon, 6/11 ans et 12/14 ans, du 15/04 au 22/04/12 et du 22/04 au 29/04/12.

La Fontaine-du-Berger, 6/11 ans, du 15/04 au 22/04/12 et du 22/04 au 29/04/12.

Rochesson, 6/11 ans et 12/14 ans, du 15/04 au 22/04/12 et du 22/04 au 29/04/12.

Natation

Palavas-les-Flots,
6/11 ans, du 15/04 au 22/04/12 et du 22/04 au 29/04/12.

Activités gourmandes

Palavas-les-Flots,
10/14 ans, du 15/04 au 22/04/12 et du 22/04 au 29/04/12.

NOUVEAUTÉ

Séjour à l'étranger

Barcelone et PortAventura,
12/17 ans, du 15/04 au 19/04/12 et du 22/04 au 26/04/12.

NOUVEAUTÉ

Vous êtes ressortissant du ministère de la Défense. Dès le 16/01/12, réservez par téléphone et réglez votre acompte par CB en n'oubliant pas de vous munir de votre avis d'imposition portant sur les revenus N -2*.

** N étant l'année au cours de laquelle votre demande est formulée.*

Sports mécaniques

La Fontaine-du-Berger, 6/11 ans, du 15/04 au 22/04/12 et du 22/04 au 29/04/12.

Rochesson, 6/11 ans et 12/14 ans, du 15/04 au 22/04/12 et du 22/04 au 29/04/12.

Arts martiaux

Palavas-les-Flots, 6/11 ans, du 15/04 au 22/04/12 et du 22/04 au 29/04/12.

Loisirs

Paris « Parcs d'attractions », 12/17 ans, du 15/04 au 19/04/12 et du 22/04 au 26/04/12.

Activités scientifiques

Cerdon, 10/14 ans, du 15/04 au 22/04/12, et du 22/04 au 29/04/12.

NOUVEAUTÉ

LES COLONIES

Mille et une activités sont ici à découvrir, dès 4 ans et jusqu'à 17 ans ! D'un bout à l'autre du séjour et pour l'ensemble de nos activités, nous mettons tout en œuvre pour assurer à vos enfants une sécurité maximale en même temps qu'une pédagogie appropriée à chaque tranche d'âge et à chaque profil. Pour les centres de proximité (signalés par la mention « transport assuré par la famille »), pour un premier départ, ou pour tous ceux qui désirent retrouver l'ambiance colo, notre objectif est d'offrir, grâce à un maximum de commodités, un séjour à la fois génial pour les enfants et sympa pour les parents. Découvrez en famille toutes les nouveautés et tous ces « p'tits + » qui donnent à nos séjours cette pointe d'originalité qui plaît tant à vos enfants. Alors bonne lecture… et bonne aventure !

Avec des centres de vacances implantés sur les côtes atlantique et méditerranéenne, l'IGESA propose une déclinaison de séjours qui ravira tous les amoureux de la mer et de la glisse. Si les jeunes souhaitent voguer sur les flots, se dépenser et savourer le plaisir des grands espaces, la navigation et les activités qui s'y rattachent sont idéales. Tendance voile (optimist, catamaran…) ou plutôt paddle board ou kayak de mer, sans conteste de grandes sources de joies. S'ils préfèrent les sensations fortes et aiment relever des défis, ils seront séduits par les activités de glisse comme le surf, le wakeboard, ou le ski nautique. Émotions garanties ! D'ailleurs, concernant ces disciplines, les jeunes utiliseront du matériel de dernière génération pour une pratique en conditions optimales. Ils peuvent aussi choisir de s'adonner à la plongée sous-marine à Porquerolles et les sportifs altruistes décideront probablement d'essayer l'activité « secours en mer » du Verdon. Enfin, les débutants ne seront pas oubliés grâce au séjour « apprendre à nager » à Palavas-les-Flots. Un apprentissage technique, de nouvelles sensations et un maximum de plaisir garantis ! Les jeunes connaîtront aussi mieux le milieu marin et seront sensibilisés à sa protection !

ALLÔ RÉSA : 04 95 55 30 30 - www.igesa.fr

Palavas-les-Flots (Hérault)

À proximité de Montpellier, le centre est situé en bord de mer, au cœur d'un port de pêche.

6/11 ans
Voile

6/11 ans
Voile

Transport assuré par la famille

Attention
Le test préalable à la pratique des activités nautiques est indispensable.

Le cadre de vie – À 50 m de la plage, le centre offre un grand choix d'activités sportives puisque, sur place, on peut compter : un terrain multisports, un terrain de foot, de grands espaces extérieurs aménagés d'aires de jeux. Pour les moments plus calmes sont à disposition plusieurs salles d'activités ainsi qu'une bibliothèque et une salle TV. Une salle polyvalente avec estrade, sono et lumières, est également utilisable pour l'organisation de soirées spectacles ou de fêtes. Les enfants sont logés dans des chambres de 6 lits entièrement équipées et prennent leurs repas dans l'une des 3 salles de restauration du centre, toutes ensoleillées et climatisées.

Les activités VOILE

L'atout principal de Palavas, c'est la mer ! C'est pourquoi les sports nautiques sont quasiment incontournables !
Séjour 100 % voile pour une découverte de cette activité.
En centre de proximité : avec 3 séances de voile dans le respect du rythme et de l'âge de chacun.
En colo : avec 4 séances de pratique, les enfants effectueront un réel apprentissage, progressivement et dans le respect du rythme et de l'âge de chacun.
Ainsi, les plus petits apprendront à manier la mini planche à voile tandis que les plus grands s'exerceront sur des optimists. Ils découvriront également tous ensemble le kayak, une activité idéale pour conjuguer sport et amitié.

Et aussi… – Baignades, promenades à vélo, découverte du Parc Naturel de Camargue et quelques autres sorties, tels que : le zoo, le planétarium, la visite de Montpellier, le parc aquatique… Des jeux à thèmes et des soirées « contes » sur la plage de Palavas-les-Flots.

Capacité - En colo : 60 enfants.
En centre de proximité : 15 enfants.

Le site - Centre de vacances IGESA
Chemin de Maguelone
34250 Palavas-les-Flots
Tél. : 04 67 68 61 24.

Organisateur - ARI Méditerranée (cf. p.91).

Dates - En colo : du 06/07 au 17/07/12, du 18/07 au 31/07/12 et du 02/08 au 15/08/12.
En centre de proximité : du 08/07 au 14/07/12, du 15/07 au 21/07/12 et du 22/07 au 28/07/12.

TARIFS (en €)
6/11 ans

	Durée 7 jours	Durée 12 jours		Durée 14 jours	
	Transport assuré par la famille	Avec transport	Sans transport	Avec transport	Sans transport
NR	430,00	989,00	745,00	1107,00	863,00

Taux de participation du C.G.O.S en 2012 en fonction de votre quotient familial :

Quotient familial inférieur ou égale à 600 : - 40% du tarif NR
Quotient familial de 600,01 à 700 : - 35% du tarif NR
Quotient familial de 700,01 à 830 : - 25% du tarif NR
Quotient familial de 830,01 à 1000 : - 20% du tarif NR
Quotient familial supérieur à 1000 : - 15% du tarif NR

Code IGESA : 120229

NOUVEAUTÉ

12/14 ans
Multi-nautique

Les activités
CATAMARAN ET KAYAK

Avec des séances de catamaran, les jeunes effectueront un réel apprentissage, progressif et dans le respect du rythme de chacun.
Les séances de kayak et de paddle board seront les activités idéales pour conjuguer sport et amitié en naviguant sur la grande bleue.

Et aussi… – Baignades, promenades à vélo, découverte du Parc Naturel de Camargue et quelques autres sorties, tels que : le zoo, le planétarium, la visite de Montpellier, le parc aquatique…
Des jeux à thèmes et des soirées « contes » sur la plage de Palavas-les-Flots.

Attention
Le test préalable à la pratique des activités nautiques est indispensable.

Capacité - 40 enfants.
Le site - Centre de vacances IGESA
Chemin de Maguelone
34250 Palavas- les-Flots
Tél. : 04 67 68 61 24.
Organisateur - ARI Méditerranée (cf. p.91).
Dates - Du 06/07 au 17/07/12, du 18/07 au 31/07/12 et du 02/08 au 15/08/12.

TARIFS (en €)
12/14ans

	Durée 12 jours		Durée 14 jours	
	Avec transport	Sans transport	Avec transport	Sans transport
NR	993,00	749,00	1115,00	871,00

Taux de participation du C.G.O.S en 2012 en fonction de votre quotient familial :

Quotient familial inférieur ou égale à 600 : - 40% du tarif NR
Quotient familial de 600,01 à 700 : - 35% du tarif NR
Quotient familial de 700,01 à 830 : - 25% du tarif NR
Quotient familial de 830,01 à 1000 : - 20% du tarif NR
Quotient familial supérieur à 1000 : - 15% du tarif NR

Code IGESA : 120229

6/11 ans
Natation

Les activités
APPRENDRE À NAGER

Les débutants apprendront à nager, séances en piscine aqua-loisirs dans une ambiance conviviale et ludique. Séances complémentaires en mer pour appréhender en toute sécurité le milieu aquatique.
Pour tous, visites culturelles, sorties sportives, Montpellier est à 2 pas !

Et aussi… – Baignades, excursions, découverte du parc naturel de Camargue, sorties vélo…

le p'tit +
Certificat de natation remis en fin de stage.

Capacité - 40 enfants.
Le site - Centre de vacances IGESA
Chemin de Maguelone
34250 Palavas-les-Flots
Tél.: 04 67 68 61 24.
Organisateur - ARI Méditerranée (cf. p.91).
Dates - Du 06/07 au 17/07/12, du 18/07 au 31/07/12 et du 02/08 au 15/08/12.

TARIFS (en €)
6/11ans

	Durée 12 jours		Durée 14 jours	
	Avec transport	Sans transport	Avec transport	Sans transport
NR	989,00	745,00	1107,00	863,00

Taux de participation du C.G.O.S en 2012 en fonction de votre quotient familial :

Quotient familial inférieur ou égale à 600 : - 40% du tarif NR
Quotient familial de 600,01 à 700 : - 35% du tarif NR
Quotient familial de 700,01 à 830 : - 25% du tarif NR
Quotient familial de 830,01 à 1000 : - 20% du tarif NR
Quotient familial supérieur à 1000 : - 15% du tarif NR

Code IGESA : 120229

COLOS sports nautiques

Porquerolles (Var)

Centre ouvert aux 6/14 ans à la Toussaint 2012

Au cœur de la Côte d'Azur, l'île de Porquerolles est la plus grande des trois Îles d'Or.

6/11 ans
Voile et Kayak

15/17 ans
Plongée

Le cadre de vie – Le centre de vacances est implanté au cœur du village de Porquerolles, situé à l'ombre d'une grande pinède, à proximité immédiate de la plage.
Il offre de vastes espaces de jeux, intérieurs comme extérieurs, où les sports collectifs sont privilégiés. Les jeunes pourront donc s'amuser en plein air et profiter de divers aménagements tels que les terrains de volley, de basket, de tennis, les tables de ping-pong ou les baby-foot.
Une grande salle polyvalente est aussi à disposition pour l'organisation de jeux et soirées à thème.
En ce qui concerne l'hébergement, les enfants sont logés en chambres de 6 lits.

Les activités – Tout d'abord, au programme pour les 6/11 ans, des séances de voile, ainsi qu'une initiation au kayak de mer. L'ensemble des séances étant toujours encadré par des professionnels.
Quant aux 15/17 ans, ils pourront s'adonner aux joies de la plongée sous-marine dans un cadre unique, celui des îles d'Or. Il s'agit en effet d'un site classé (Parc National de Port-Cros) qui présente certains des plus beaux fonds marins de la Côte d'Azur. Des séances seront effectuées au large, à partir d'un bateau pour encore plus d'émotions !
Les jeunes poursuivront leur découverte des merveilles méditerranéennes par l'exploration du littoral à bord de kayaks de mer.

Et aussi… – Des randonnées pédestres et à vélo, une journée découverte de l'île avec repas froid et de nombreux jeux autour du formidable milieu naturel qu'offre l'île. Sans oublier les baignades et les différentes animations pour s'amuser et rigoler ensemble.

le p'tit +
Pour les 15/17 ans, possibilité de passer le niveau 1 de plongée.

Attention
Le test préalable à la pratique des activités nautiques est indispensable.

Pour les 15/17 ans, le certificat médical d'aptitude à la plongée et l'autorisation parentale à la pratique de l'activité sont obligatoires.

Capacité - 6/11 ans : 60 enfants. 15/17 ans : 30 jeunes.
Le site - Centre de vacances IGESA – île de Porquerolles – 83400 Hyères – Tél. : 04 94 12 31 92.
Organisateur - ARI Méditerranée (cf. p.91).
Dates - Du 06/07 au 17/07/12, du 18/07 au 31/07/12, du 02/08 au 15/08/12 et du 16/08 au 29/08/12.

TARIFS (en €)

	6/11 ans (Voile et kayak)				15/17 ans (Plongée)			
	Durée 12 jours		Durée 14 jours		Durée 12 jours		Durée 14 jours	
	Avec transport	Sans transport	Avec transport	Sans transport	Avec transport	Sans transport	Avec transport	Sans transport
NR	989,00	745,00	1107,00	863,00	1281,00	1037,00	1451,00	1207,00

Taux de participation du C.G.O.S en 2012 en fonction de votre quotient familial :

Quotient familial inférieur ou égale à 600 : - 40% du tarif NR
Quotient familial de 600,01 à 700 : - 35% du tarif NR
Quotient familial de 700,01 à 830 : - 25% du tarif NR
Quotient familial de 830,01 à 1000 : - 20% du tarif NR
Quotient familial supérieur à 1000 : - 15% du tarif NR

Code IGESA : 120397

8/11 ans
Voile et Surf

Larmor (Morbihan)

Situé à l'entrée de la rade de Lorient en Sud Bretagne, Larmor offre un panorama exceptionnel.

le p'tit +
Pendant le séjour, un véritable stage de voile de 2 jours avec camping au Fort de Loqueltas !

Attention
Le test préalable à la pratique des activités nautiques est indispensable.

Le cadre de vie – Son parc clos et verdoyant, ses aménagements (salles d'activités, salle de restauration très conviviale, terrain multisports) rendent le centre de vacances de Larmor particulièrement adapté à l'accueil des 8/11 ans. La proximité de la plage et l'existence d'une base nautique facilitent la pratique d'activités de mer.
Ils seront hébergé en chambres de 4 à 6 lits.

Les activités – Les enfants apprendront à naviguer sur les flots et longer les côtes bretonnes au travers des séances de voile en optimist pour les 8/9 ans et en catamaran pour les 10/11 ans qui se dérouleront au Fort de Locqueltas. Pour plus de sensations, ils dompteront l'océan durant les séances de surf. Émotions garanties pour tous nos marins en herbe !

Et aussi... – Activités manuelles, jeux de plages, baignades, jeux et soirées à thème (contes et légendes de Bretagne), et sortie à la cité de la voile.

Capacité - 32 enfants.
Le site - Centre de vacances IGESA – Rue Rohr-mez - Kerpape 56260 Larmor Plage
Tél. : 02 97 65 50 41.
Organisateur - ARI Armorique (cf. p.91).
Dates - Du 06/07 au 17/07/12, du 18/07 au 31/07/12 et du 02/08 au 15/08/12.

TARIFS (en €)
8/11 ans

	Durée 12 jours		Durée 14 jours	
	Avec transport	Sans transport	Avec transport	Sans transport
NR	965,00	721,00	1079,00	835,00

Taux de participation du C.G.O.S en 2012 en fonction de votre quotient familial :

Quotient familial inférieur ou égale à 600 : - 40% du tarif NR
Quotient familial de 600,01 à 700 : - 35% du tarif NR
Quotient familial de 700,01 à 830 : - 25% du tarif NR
Quotient familial de 830,01 à 1000 : - 20% du tarif NR
Quotient familial supérieur à 1000 : - 15% du tarif NR

Code IGESA : 120238

Andernos (Gironde)

À proximité du Bassin d'Arcachon et de l'océan Atlantique. Célèbre région connue pour ses parcs ostréicoles.

8/11 ans
Voile et Surf

Attention
Le test préalable à la pratique des activités nautiques est indispensable.

Le cadre de vie – Implanté sur un grand domaine arboré, le centre propose : salles de jeux, bibliothèque, aires de jeux extérieures, vélos et piscine.
Hébergement en chambre de 8 lits, avec sanitaires à chaque étage.

Les activités – Voile : en fonction de la dextérité et des conditions climatiques, l'enfant évoluera sur différents supports sur le bassin d'Arcachon. L'objectif est de donner aux enfants des techniques afin de les rendre autonomes sur l'eau.

Surf : l'enfant évoluera sur deux types de supports (surf ou bodyboard) en fonction des marées et des conditions climatiques. Une combinaison est prêtée à chaque séance .

Et aussi... – Balade à vélo, jeux sur la plage, veillées…

Capacité - 24 enfants.
Le site - Centre de Pleine Nature IGESA 1, bd du Maréchal Juin 33510 Andernos
Tél. : 05 56 82 10 34.
Organisateur - ARI Aquitaine (cf. p.91).
Dates - Du 06/07 au 17/07/12, du 18/07 au 31/07/12, du 02/08 au 15/08/12 et du 16/08 au 29/08/12.

TARIFS (en €)
8/11 ans

	Durée 12 jours		Durée 14 jours	
	Avec transport	Sans transport	Avec transport	Sans transport
NR	1025,00	781,00	1149,00	905,00

Taux de participation du C.G.O.S en 2012 en fonction de votre quotient familial :

Quotient familial inférieur ou égale à 600 : - 40% du tarif NR
Quotient familial de 600,01 à 700 : - 35% du tarif NR
Quotient familial de 700,01 à 830 : - 25% du tarif NR
Quotient familial de 830,01 à 1000 : - 20% du tarif NR
Quotient familial supérieur à 1000 : - 15% du tarif NR

Code IGESA : 120218

Verdon (Gironde)

Petite station balnéaire bordée par l'océan et l'estuaire de la Gironde.

12/14 ans
Secours en mer ou Surf et Environnement

le p'tit +
Piscine à l'intérieur du fort. Pour le séjour « Secours en mer », obtention du diplôme PSC1. Ceux qui l'ont déjà peuvent passer le PSC2.

Attention
Le test préalable à la pratique des activités nautiques est indispensable. Important : Choisir le séjour à l'inscription.

Le cadre de vie – À l'ombre d'une forêt de chênes et de pins, le centre de vacances est installé dans un ancien fort, au bord de l'estuaire de la Gironde.
Il possède une piscine, une bibliothèque ainsi que des salles d'activités (salle de théâtre, jeux divers, ping-pong) pour que les jeunes puissent se divertir au maximum.
Hébergement en chambres de 10 lits.

Les activités – Les défenseurs de la mer, et plus généralement de l'environnement, opteront pour un séjour Surf et Environnement.
Le programme se compose de plusieurs séances de surf ou de bodyboard (sous l'encadrement d'un professionnel).

Chaque séance (d'une durée d'1 h 30 environ) – en plus de l'aspect technique de l'activité, de l'échauffement et d'un exercice d'autonomie dans l'eau – comprendra un chapitre théorique sur l'environnement.
En effet, lors de chaque séance, un moment sera consacré à l'environnement marin et l'écocitoyenneté. Ainsi, plusieurs thèmes seront abordés (tels que la météo des océans, la réglementation du surf, les pollutions maritimes et leurs conséquences sur le littoral ou les écosystèmes…) afin de sensibiliser les jeunes à l'importance de la protection de la nature.
Les sportifs altruistes choisiront plutôt le séjour « Secours en mer » et s'initieront aux gestes qui sauvent. Avec des cours à la fois théoriques (dangers de la mer, statistiques) et pratiques (techniques de surveillance et de sauvetage), ils pourront finalement veiller à la sécurité de tous les baigneurs.

Et aussi… – Balades à vélo, piscine ainsi que divers jeux et soirées à thème.
Et une sortie shopping !

Capacité - Séjour « Secours en mer » : 28 jeunes. Séjour « Surf et Environnement » : 32 jeunes.
Le site - Fort du Verdon – 3, allée Teulère – 33123 Le Verdon-sur-Mer – Tél. : 05 56 09 61 67.
Organisateur - ARI Aquitaine (cf. p.91).
Dates - Séjour « Secours en mer » : du 18/07 au 31/07/12 et du 02/08 au 15/08/12.
Séjour « Surf et Environnement » : du 06/07 au 17/07/12, du 18/07 au 31/07/12, du 02/08 au 15/08/12 et du 16/08 au 29/08/12.

TARIFS (en €) 12/14ans (Secours en mer)			12/14ans (Surf et Environnement)			
	Durée 14 jours		Durée 12 jours		Durée 14 jours	
	Avec transport	Sans transport	Avec transport	Sans transport	Avec transport	Sans transport
NR	1 199,00	955,00	993,00	749,00	1 115,00	871,00

Taux de participation du C.G.O.S en 2012 en fonction de votre quotient familial :

Quotient familial inférieur ou égale à 600 : - 40% du tarif NR
Quotient familial de 600,01 à 700 : - 35% du tarif NR
Quotient familial de 700,01 à 830 : - 25% du tarif NR
Quotient familial de 830,01 à 1000 : - 20% du tarif NR
Quotient familial supérieur à 1000 : - 15% du tarif NR

Code IGESA : 120219

La Tranche-sur-Mer (Vendée)

Située dans le sud de la Vendée, La Tranche-sur-Mer est surnommée « la petite Californie » pour son climat privilégié.

12/14 ans
Sports californiens et Glisse

Attention
Le test préalable à la pratique des activités nautiques est indispensable.

Le cadre de vie

– Face à l'île de Ré, La Tranche-sur-Mer est « la » station fun par excellence ! Située au bord de la dune océane, elle est très fréquentée par les amateurs de glisse. Concernant les autres loisirs possibles, le centre de vacances dispose de plusieurs salles d'activités ainsi que de terrains de sport.
Hébergement sous une tente « Marabout » (6 à 8 personnes).

Les activités

– Du surf, du catamaran, bref des activités qui permettent de conjuguer les sensations de la glisse et le plaisir des grands espaces. Ceux qui souhaitent relever les défis et qui aiment par-dessus tout jouer avec les vagues auront une préférence pour les séances de surf. Mais les aventuriers adeptes de navigation sportive s'épanouiront sur un catamaran, qui les comblera de joie.

Et aussi...

– Sports de plage, sortie au Puy du Fou, grands jeux, veillées…

Capacité - 56 jeunes.

Le site - CPA de la Tranche-sur-Mer
Rue de la Marine
85360 La Tranche-sur-Mer
Tél. : 02 51 30 36 75.

Organisateur - ARI Aquitaine (cf. p.91).

Dates - Du 12/07 au 31/07/12 et du 02/08 au 21/08/12.

TARIFS (en €)
12/14ans

Durée 20 jours		
	Avec transport	Sans transport
NR	1 501,00	1 257,00

Taux de participation du C.G.O.S en 2012 en fonction de votre quotient familial :

Quotient familial inférieur ou égale à 600 : - 40% du tarif NR
Quotient familial de 600,01 à 700 : - 35% du tarif NR
Quotient familial de 700,01 à 830 : - 25% du tarif NR
Quotient familial de 830,01 à 1000 : - 20% du tarif NR
Quotient familial supérieur à 1000 : - 15% du tarif NR

Code IGESA : 120347

Fréjus (Var)

Ancienne cité romaine à mi-distance entre Cannes et Saint-Tropez, Fréjus réunit tous les plaisirs des vacances sur la Côte d'Azur.

15/17 ans
Wake-board

Le cadre de vie – La Villa des Sables jouit d'une situation exceptionnelle, les pieds dans l'eau, sous les pins parasols. Les jeunes pourront profiter des tables de ping-pong, du baby foot ou des VTT lors d'éventuelles excursions. Salle de restauration avec vue panoramique sur la mer. L'hébergement s'effectue en chambres de 2 lits.

Les activités – Les séances de wake-board sont pensées et organisées de manière à favoriser la progression technique individuelle et le dépassement de soi. La pratique se déroule à l'aide d'un câble tracté sur un vaste plan d'eau équipé d'un module de sauts.

Et aussi… – Oxelboard, powering, rollers, sports collectifs, course d'orientation, VTC et de nombreuses sorties culturelles ou sportives déterminées en accord avec les ados.

le p'tit +
Accueil de quelques jeunes étrangers, offrant au séjour une richesse culturelle supplémentaire.

Attention
Le test préalable à la pratique des activités nautiques est indispensable.

Capacité - 48 jeunes.

Le site - IGESA Villa des Sables
1 196, boulevard de la Mer
83600 Fréjus
Tél. : 04 94 52 78 10.

Organisateur - ARI Méditerranée (cf. p.91).

Dates - Du 06/07 au 17/07/12, du 18/07 au 31/07/12, du 02/08 au 15/08/12 et du 16/08 au 29/08/12.

TARIFS (en €)
15/17ans

	Durée 12 jours		Durée 14 jours	
	Avec transport	Sans transport	Avec transport	Sans transport
NR	1185,00	941,00	1339,00	1095,00

Taux de participation du C.G.O.S en 2012 en fonction de votre quotient familial :

Quotient familial inférieur ou égale à 600 : - 40% du tarif NR
Quotient familial de 600,01 à 700 : - 35% du tarif NR
Quotient familial de 700,01 à 830 : - 25% du tarif NR
Quotient familial de 830,01 à 1000 : - 20% du tarif NR
Quotient familial supérieur à 1000 : - 15% du tarif NR

Code IGESA : 120365

Saint-Pierre de Quiberon (Morbihan)

Découpée dans l'océan Atlantique, rattachée par son isthme à la Bretagne Sud, la presqu'île de Quiberon s'étend sur 14 km.

15/17 ans
Surf

Le cadre de vie – Implanté dans un parc clos et verdoyant, au milieu des dunes de sable fin, la structure entièrement rénovée en 2012 présente beaucoup de cachet. Avec une salle de spectacle, une salle à manger conviviale et à proximité de la plage. Les adolescents sont logés dans des chambres neuves de 6 lits. Les sanitaires sont situés à proximité des chambres.

Les activités – Ce séjour s'adresse aux mordus de glisse. Apprentissage du surf sur les plus beaux spots de Quiberon.

Et aussi… – Des séances de char à voile, des tournois sportifs (jeux olympiques), des rallyes vélo, des activités de plage… pour rigoler encore plus ensemble. Également au programme, plusieurs sorties avec par exemple sorties en ville, bowling… Sans oublier les jeux et veillées à thème (casino, cabaret).

le p'tit +
Une journée d'activité au choix sera proposée aux adolescents.

Attention
Le test préalable à la pratique des activités nautiques est indispensable.

Capacité - 24 jeunes.

Le site - Centre de vacances IGESA - Rue du stade
56510 Saint-Pierre de Quiberon
Tél./Fax : 02 97 30 91 76.

Organisateur - ARI Armorique (cf. p.91).

Dates - Du 06/07 au 17/07/12, du 18/07 au 31/07/12 et du 02/08 au 15/08/12.

TARIFS (en €)
15/17ans

	Durée 12 jours		Durée 14 jours	
	Avec transport	Sans transport	Avec transport	Sans transport
NR	1041,00	797,00	1171,00	927,00

Taux de participation du C.G.O.S en 2012 en fonction de votre quotient familial :

Quotient familial inférieur ou égale à 600 : - 40% du tarif NR
Quotient familial de 600,01 à 700 : - 35% du tarif NR
Quotient familial de 700,01 à 830 : - 25% du tarif NR
Quotient familial de 830,01 à 1000 : - 20% du tarif NR
Quotient familial supérieur à 1000 : - 15% du tarif NR

Code IGESA : 120230

Biscarrosse (Landes)

À 10 km de l'océan, Biscarrosse est un spot de glisse ensoleillé toute l'année.

Le cadre de vie – Au cœur de la forêt landaise, au bord du lac Latécoère, le centre de vacances de Biscarrosse jouit d'une situation extraordinaire. Il permet aux jeunes de s'amuser et de se dépenser notamment grâce à la présence des nombreux équipements mis à leur disposition tels que les tables de ping-pong, le city stade et le terrain de beach volley. Pour des moments plus calmes, le centre possède plusieurs salles d'activités, une salle vidéo ainsi qu'une bibliothèque où détente, développement de l'imagination et créativité sont privilégiés. L'hébergement s'effectue en chambres de 3 ou 4 lits.

les activités 100 % GLISSE

15/17 ans
Surf et Activités Nautiques

Attention
Le test préalable à la pratique des activités nautiques est indispensable.

Un bon moyen de surfer entre deux eaux par un véritable cocktail d'activités nautiques 100 % sensations qui vous est proposé sur ce site à travers la pratique régulière du surf sur l'océan, de la voile et du canoë sur le lac.
Le lac bordant le centre de vacances, les jeunes auront la possibilité de démarrer la voile et le canoë au cœur même de la colo, dans un cadre idyllique.

Et aussi… – Balades à vélo, baignades dans l'océan, sorties, grands jeux, veillées…

Capacité - 24 jeunes.

Le site - Centre de Vacances IGESA Les Hourtiquets
Route de Merleyre
40600 Biscarrosse
Tél./Fax : 05 58 78 86 38.

Organisateur - ARI Aquitaine (cf. p.91).

Dates - Du 06/07 au 17/07/12, du 18/07 au 31/07/12, du 02/08 au 15/08/12 et du 16/08 au 29/08/12.

TARIFS (en €)
15/17ans

	Durée 12 jours		Durée 14 jours	
	Avec transport	Sans transport	Avec transport	Sans transport
NR	1005,00	761,00	1 129,00	885,00

Taux de participation du C.G.O.S en 2012 en fonction de votre quotient familial :

Quotient familial inférieur ou égale à 600 : - 40% du tarif NR
Quotient familial de 600,01 à 700 : - 35% du tarif NR
Quotient familial de 700,01 à 830 : - 25% du tarif NR
Quotient familial de 830,01 à 1000 : - 20% du tarif NR
Quotient familial supérieur à 1000 : - 15% du tarif NR

Code IGESA : 120370

les activités SKI NAUTIQUE

15/17 ans
Ski nautique, Cocktail tonique, Voile et Kayak

Attention
Le test préalable à la pratique des activités nautiques est indispensable.

Un véritable cocktail d'activités nautiques 100 % sensations ! Tous ceux qui ont soif de découvertes et d'émotions fortes apprécieront sans doute la pratique régulière du ski nautique, de la voile et du canoë kayak. Il s'agit d'un séjour spécialement conçu pour les amoureux de la glisse et des sports nautiques. Le lac bordant le centre de vacances, les jeunes auront la possibilité de démarrer toutes ces activités au cœur même de la colo, dans un cadre idyllique.

Et aussi…
Balades à vélo, baignades dans l'océan, sorties, grands jeux, veillées…

Capacité - 36 jeunes.

Le site - Centre de Vacances IGESA Les Hourtiquets
Route de Merleyre
40600 Biscarrosse
Tél./Fax : 05 58 78 86 38.

Organisateur - ARI Aquitaine (cf. p.91).

Dates - Du 06/07 au 17/07/12, du 18/07 au 31/07/12 et du 02/08 au 15/08/12.

TARIFS (en €)
15/17ans

	Durée 12 jours		Durée 14 jours	
	Avec transport	Sans transport	Avec transport	Sans transport
NR	1197,00	953,00	1353,00	1 109,00

Taux de participation du C.G.O.S en 2012 en fonction de votre quotient familial :

Quotient familial inférieur ou égale à 600 : - 40% du tarif NR
Quotient familial de 600,01 à 700 : - 35% du tarif NR
Quotient familial de 700,01 à 830 : - 25% du tarif NR
Quotient familial de 830,01 à 1000 : - 20% du tarif NR
Quotient familial supérieur à 1000 : - 15% du tarif NR

Code IGESA : 120370

La montagne, un territoire au charme authentique et sauvage, un magnifique terrain de jeux pour tous les amoureux de la nature. Destinés aux enfants comme aux adolescents (de 6 à 17 ans), les séjours proposés offrent un large choix d'activités pour que chacun puisse s'éclater selon ses goûts et ses désirs ! Besoin de s'oxygéner et de découvrir des sites d'une beauté à couper le souffle ? Les randonnées et bivouacs, l'escalade et la via ferrata sont tout indiqués.

Envie de fraîcheur et de sensations fortes ? Les loisirs aquatiques* comme le canyoning, le rafting, hot dog, le kayak ou canoraft sont parfaits pour ça. Pour ceux qui souhaitent vivre une expérience inédite, plusieurs centres proposent d'explorer les entrailles de la Terre à travers l'activité spéléologie. Les jeunes participent aux activités par petits groupes afin de favoriser la sécurité, la cohésion et l'apprentissage. La maîtrise des règles élémentaires de sécurité, en eaux vives comme en montagne est fondamentale, c'est pourquoi ils sont en permanence encadrés par les guides et accompagnateurs. Le matériel nécessaire en rapport avec l'activité pratiquée (gilet, casque, combinaison…) sera fourni.

Ces séjours sont donc l'occasion de découvrir ou de redécouvrir des activités de pleine nature, intenses et passionnantes.

** Pour toutes les activités aquatiques, le test préalable à la pratique des activités nautiques est indispensable.*

Méaudre (Isère)

Situé au cœur du magnifique parc du Vercors, à 30 km de Grenoble, Méaudre est une petite station village qui a su conserver toute son authenticité.

6/11 ans
Multiactivités (spéléologie, escalade…)

12/14 ans
Multiactivités (spéléologie, escalade…)

Attention
Le test préalable à la pratique des activités nautiques est indispensable.

Le cadre de vie – Petit village dynamique, Méaudre bénéficie d'une nature généreuse et offre des décors alpins exceptionnels. Le centre, niché au cœur d'un parc de 6 hectares, se compose de plusieurs chalets de style montagnard.
On y trouve un bâtiment de direction, une infirmerie et un chalet avec une lumineuse et spacieuse salle à manger. Chaque chalet comporte une grande salle d'activités, avec cheminée, dans laquelle peuvent être aménagés différents coins, notamment pour la lecture ou pour les jeux. Sont également à disposition pour les moments de détente, baby-foot, tables de ping-pong et télévision. Les jeunes sont hébergés en chambres de 3 à 10 lits.

Les activités – La spéléologie, l'escalade, l'accrobranche ou le canyoning ! Quoi de mieux pour découvrir les trésors de la montagne ? Des activités à sensations au contact des éléments dans des sites naturels d'exception. S'infiltrer au cœur des roches avec la spéléologie, découvrir les joies de l'escalade et jouer l'homme araignée… et plus encore avec deux autres activités « nature », adaptées à la tranche d'âge des enfants.
En effet, en plus de la spéléologie et de l'escalade, les 6/11 ans pourront découvrir les joies de l'accrobranche tandis que les 12/14 ans s'essayeront au canyoning.
Chacun pourra se perfectionner dans l'activité de son choix, afin d'acquérir une véritable indépendance dans l'exercice de sa passion. Pendant ce séjour, les jeunes sont en permanence encadrés par des professionnels qui les aideront à vivre de véritables instants de pur plaisir !

Et aussi… – Randonnées et jeux d'eau à la piscine. Plusieurs sorties sont aussi prévues, telles que la visite du Musée des Automates, des grottes de Choranche, de l'île aux Pirates... Sans oublier les nombreux jeux et veillées à thème avec, par exemple : jeux musicaux, de coopération, de plateau…

Capacité - 6/11 ans : 46 enfants. 12/14 ans : 76 jeunes.

Le site - Centre de Vacances IGESA « Les Chaberts » BP 8 – 38112 Méaudre Tél. : 04 76 95 29 64.

Organisateur - ARI Auvergne Rhône-Alpes (cf. p.91).

Dates - Du 12/07 au 31/07/12 et du 02/08 au 21/08/12.

TARIFS (en €)

6/11ans			12/14ans	
Durée 20 jours			Durée 20 jours	
	Avec transport	Sans transport	Avec transport	Sans transport
NR	1361,00	1117,00	1401,00	1157,00

Taux de participation du C.G.O.S en 2012 en fonction de votre quotient familial :

Quotient familial inférieur ou égale à 600 : - 40% du tarif NR
Quotient familial de 600,01 à 700 : - 35% du tarif NR
Quotient familial de 700,01 à 830 : - 25% du tarif NR
Quotient familial de 830,01 à 1000 : - 20% du tarif NR
Quotient familial supérieur à 1000 : - 15% du tarif NR

Code IGESA : 120234

Mont-Dauphin (Hautes-Alpes)

Aux portes du Parc National des Écrins, le fort de Mont-Dauphin, merveille architecturale de Vauban, est installé sur un promontoire à 1 050 m d'altitude.

8/11 ans
Raid
Aventure
Eaux Vives

Le cadre de vie

– Le site de Mont-Dauphin, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, propose d'excellentes conditions de vie dans un cadre d'exception : une nature riche avec une flore variée, une faune préservée et un ensoleillement exceptionnel.
En plein cœur du fort Vauban, le centre de vacances est composé de très belles infrastructures et comprend plusieurs salles d'activités (avec tables de ping-pong, baby-foot, télévision…) et une bibliothèque.
L'hébergement des jeunes s'effectue en chambres de 6 lits entièrement équipées.

Les activités

– Un séjour fort en sensation les attend ! Le programme ? Une sensibilisation « eaux vives » par la découverte des activités qui y sont liées. Ils sillonneront les rapides en canoë gonflable à la conquête de la Durance, une rivière d'exception qui constitue un véritable défi !
Les enfants pourront aussi tenter l'expérience du canyoning, assurément un grand moment !
Mais nos jeunes explorateurs auront ensuite l'occasion d'admirer la montagne dans toute sa splendeur lors d'une randonnée avec bivouac.

Et aussi…

– Baignade pour tout le monde ! Visite du fort de Mont-Dauphin. Côté sorties, les enfants se rendront à Briançon ou visiteront la mine d'argent. Les jeux et les veillées animées occupent aussi une place importante dans le programme des divertissements.

Attention
Le test préalable à la pratique des activités nautiques est indispensable.

Capacité - 8/11 ans : 64 jeunes.

Le site - Centre de Vacances IGESA de Mont-Dauphin – Caserne Binot 05600 Mont-Dauphin
Tél. : 04 92 45 07 01.

Organisateur - ARI Auvergne Rhône-Alpes (cf. p. 91).

Dates - Du 06/07 au 17/07/12, du 18/07 au 31/07/12 et du 02/08 au 15/08/12.

TARIFS (en €)
8/11ans

	Durée 12 jours		Durée 14 jours	
	Avec transport	Sans transport	Avec transport	Sans transport
NR	1085,00	841,00	1219,00	975,00

Taux de participation du C.G.O.S en 2012 en fonction de votre quotient familial :

Quotient familial inférieur ou égale à 600 : - 40% du tarif NR
Quotient familial de 600,01 à 700 : - 35% du tarif NR
Quotient familial de 700,01 à 830 : - 25% du tarif NR
Quotient familial de 830,01 à 1000 : - 20% du tarif NR
Quotient familial supérieur à 1000 : - 15% du tarif NR

Code IGESA : 120343

Garin (Haute-Garonne)

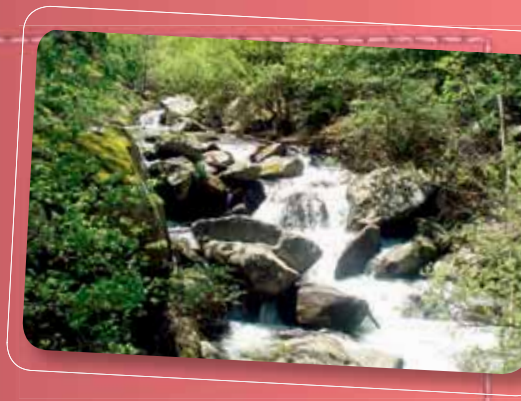

8/11 ans
Cocktail Eaux Vives

12/14 ans
Trophée des champions

Attention
Le test préalable à la pratique des activités nautiques est indispensable.

À proximité de la ville thermale de Bagnères-de-Luchon, Garin est un joli petit village des Pyrénées, à 1 200 m d'altitude.

Le cadre de vie – Le petit village de Garin, dans un cadre verdoyant, bénéficie de magnifiques paysages entre montagnes, forêts et rivières pyrénéennes. Le centre de vacances dispose de certains aménagements tels que : piscine, bibliothèque, salle d'activités et télévision.
L'hébergement s'effectue en chambres de 6 lits.

Les activités – 8/11 ans : sensations fortes en toute sécurité ! Sauter, glisser, se rafraîchir dans les rivières pyrénéennes, quel bonheur ! Avec en prime une belle diversité d'activités pour varier les plaisirs…
Canyoning : découverte du milieu (rivière) et de l'activité. Apprentissage des règles de sécurité, des différentes positions à adopter pour passer les obstacles.
Rafting : 1re séance au lac de Badech pour découvrir les différentes embarcations : raft, canoë, hot dog et kayak gonflable et traditionnel. Ensuite, les descentes seront effectuées dans des rivières avec des difficultés progressives. Les séances visent la progression personnelle et l'acquisition d'une certaine autonomie mais privilégient toujours l'amusement.

12/14 ans : les jeunes participeront au Trophée Garin 2012 au travers de multiples activités (chasse au trésor, jeux d'adresse au tir et autres épreuves sportives…).
Ils devront se donner à fond pour faire gagner leur équipe ! Pour plus de découvertes et de sensations, les jeunes s'essayeront également au rafting et au canyoning.

Et aussi… – Pour les 8/11 ans une journée « Canirando ». Qu'est-ce-que c'est ? Une randonnée en groupe, à la découverte de la nature (faune et flore pyrénéennes), en compagnie des chiens de traîneau + une nuit sous un tipi.
Pour les 12/14 ans une grande via ferrata !
Également prévue pour tous : une sortie shopping !

Capacité - 8/11 ans : 56 jeunes.
12/14 ans : 24 jeunes.

Le site - Centre de Vacances IGESA
Garin Hameau Saint-Tritous
31110 Garin
Tél. : 05 61 79 06 14.

Organisateur - ARI Aquitaine (cf. p. 91).

Dates - Du 06/07 au 17/07/12,
du 18/07 au 31/07/12,
du 02/08 au 15/08/12
et du 16/08 au 29/08/12.

TARIFS (en €)

	8/11 ans (Eaux vives)				12/14 ans (Trophée)			
	Durée 12 jours		Durée 14 jours		Durée 12 jours		Durée 14 jours	
	Avec transport	Sans transport	Avec transport	Sans transport	Avec transport	Sans transport	Avec transport	Sans transport
NR	989,00	745,00	1 107,00	863,00	993,00	749,00	1 115,00	871,00

Taux de participation du C.G.O.S en 2012 en fonction de votre quotient familial :

Quotient familial inférieur ou égale à 600 : - 40% du tarif NR
Quotient familial de 600,01 à 700 : - 35% du tarif NR
Quotient familial de 700,01 à 830 : - 25% du tarif NR
Quotient familial de 830,01 à 1000 : - 20% du tarif NR
Quotient familial supérieur à 1000 : - 15% du tarif NR

Code IGESA : 120214

Bernex (Haute-Savoie)

Entre lacs et montagnes du Haut-Chablais, Bernex est un village traditionnel, à quelques kilomètres d'Évian-les-Bains.

12/14 ans
Montagne
Aventure

Le cadre de vie – Bernex est un petit village de Haute-Savoie (1 100 m d'altitude). L'hébergement est assuré dans un grand chalet très chaleureux, en chambres de 4 à 6 lits (entièrement équipées). Les jeunes disposent de 4 salles d'activités (jeux, télé, ping-pong, baby-foot) mais aussi de vélos et surtout de la piscine du centre !

Les activités – Rafting, canoraft et kayak sur le lac Léman… l'idéal pour tous ceux qui aiment par-dessus tout, les sensations fortes et les franches rigolades ! Via ferrata à la Chapelle d'Abondance. Plaisirs garantis !

Une partie du séjour sera consacrée aux randonnées pédestres qui permettront aux jeunes épris de liberté de découvrir la montagne du Haut-Chablais.

Et aussi… – Baignades et piscine sur le centre. Sorties et excursions, veillées.

Attention
Le test préalable à la pratique des activités nautiques est indispensable.

Capacité - 60 jeunes.

Le site - Centre de Vacances IGESA « Les Chautets »
74500 Bernex
Tél. : 04 50 73 15 85.

Organisateur - ARI Auvergne Rhône-Alpes (cf. p. 91).

Dates - Du 06/07 au 17/07/12, du 18/07 au 31/07/12 et du 02/08 au 21/08/12.

TARIFS (en €)
12/14 ans

	Durée 12 jours		Durée 14 jours		Durée 20 jours	
	Avec transport	Sans transport	Avec transport	Sans transport	Avec transport	Sans transport
NR	1 065,00	821,00	1 199,00	955,00	1 601,00	1 357,00

Taux de participation du C.G.O.S en 2012 en fonction de votre quotient familial :

Quotient familial inférieur ou égale à 600 : - 40% du tarif NR
Quotient familial de 600,01 à 700 : - 35% du tarif NR
Quotient familial de 700,01 à 830 : - 25% du tarif NR
Quotient familial de 830,01 à 1000 : - 20% du tarif NR
Quotient familial supérieur à 1000 : - 15% du tarif NR

Code IGESA : 120242

Carroz-les-Chamois (Haute-Savoie)

Entre Chamonix et Annecy, au cœur du massif Arve et Giffre, en pleine montagne, le chalet des Chamois bénéficie d'un environnement à couper le souffle.

12/14 ans
Montagne
Extrême

Le cadre de vie – Le centre est un chalet savoyard niché en montagne au cœur d'une très agréable propriété de 5000 m ². Il est équipé de plusieurs salles de loisirs (vidéo, animation, lecture) et comprend plusieurs terrains de sport (foot, multisports) ainsi que des jeux ou autres divertissements (baby-foot, ping-pong). Hébergement en chambres de 2 à 8 lits.

Les activités – Des panoramas d'exception pour des activités à sensation au contact des éléments : rafting, canoraft et canyoning pour découvrir et savourer les émotions uniques que procurent les sports d'eaux vives. La spéléologie sera aussi au programme pour visiter les grottes et gouffres de montagne et pénétrer ainsi dans un monde étrange et féerique. Une via ferrata avec vue imprenable permettra aux jeunes de découvrir les sensations de l'alpinisme. Le séjour s'achèvera en beauté par une randonnée avec nuit en refuge.

Et aussi… – Baignade et sports collectifs, sorties (notamment au village) et excursions, veillées…

Attention
Le test préalable à la pratique des activités nautiques est indispensable.

Capacité - 60 jeunes.

Le site - Centre IGESA Carroz-les-Chamois
2583 Route Du Pontet
74300 Arâches La Frasse
Tél. : 04 50 53 49 51.

Organisateur - ARI Auvergne Rhône-Alpes (cf. p. 91).

Dates - Du 12/07 au 31/07/12 et du 02/08 au 21/08/12.

TARIFS (en €)
12/14 ans

	Durée 20 jours	
	Avec transport	Sans transport
NR	1 761,00	1 517,00

Taux de participation du C.G.O.S en 2012 en fonction de votre quotient familial :

Quotient familial inférieur ou égale à 600 : - 40% du tarif NR
Quotient familial de 600,01 à 700 : - 35% du tarif NR
Quotient familial de 700,01 à 830 : - 25% du tarif NR
Quotient familial de 830,01 à 1000 : - 20% du tarif NR
Quotient familial supérieur à 1000 : - 15% du tarif NR

Code IGESA : 120251

Arâches-les-Carroz (Haute-Savoie)

15/17 ans
Eaux Vives

Attention
Le test préalable à la pratique des activités nautiques est indispensable.

Arâches-les-Carroz, une petite station village située à 1140 m d'altitude, au cœur du « Grand Massif ».

Le cadre de vie – Le village d'Arâches-les-Carroz se trouve au cœur du Grand Massif d'Arve et Giffre. Le centre de vacances se situe à l'orée d'une forêt de sapins et offre ainsi un cadre de vie extrêmement agréable. Les adolescents seront accueillis dans deux chalets très chaleureux de type savoyard, et dormiront en chambres de 2 à 6 lits. À leur disposition une salle d'activités avec baby-foot, tables de ping-pong, une bibliothèque ou encore un terrain de volley.

Les activités – Des sensations fortes au contact de l'eau avec au programme : rafting, canoraft et canyoning. Après avoir expérimenté tout cela, les jeunes s'adonneront à des activités sur la terre ferme. Spéléologie pour visiter les grottes et gouffres de montagne et randonnées pédestres sur les hauts alpages tout simplement sublimes. Le séjour sera agrémenté d'une séance VTT pour varier les plaisirs avec les sensations de la « descente ».

Et aussi… – Baignades, bivouacs en pleine nature, sorties, animations, jeux et veillées à thèmes.

Capacité - 40 jeunes.
Le site - Centre la Croix des 7 frères – Route de Lachat 74300 Arâches-les-Carroz Tél. : 04 50 90 00 07.
Organisateur - ARI Auvergne Rhône-Alpes (cf. p.91).
Dates - Du 06/07 au 17/07/12, du 18/07 au 31/07/12 et du 02/08 au 15/08/12.

TARIFS (en €)
15/17ans

	Durée 12 jours		Durée 14 jours	
	Avec transport	Sans transport	Avec transport	Sans transport
NR	1209,00	965,00	1367,00	1123,00

Taux de participation du C.G.O.S en 2012 en fonction de votre quotient familial :

Quotient familial inférieur ou égale à 600 : - 40% du tarif NR
Quotient familial de 600,01 à 700 : - 35% du tarif NR
Quotient familial de 700,01 à 830 : - 25% du tarif NR
Quotient familial de 830,01 à 1000 : - 20% du tarif NR
Quotient familial supérieur à 1000 : - 15% du tarif NR

Code IGESA : 120342

Chauzon (Ardèche)

14/17 ans
Cocktail Mutli-activités

Attention
Le test préalable à la pratique des activités nautiques est indispensable.

À 4 km de Ruoms, Chauzon est un petit village blotti sur un coteau rocheux au cœur des gorges de l'Ardèche.

Le cadre de vie – Le centre à l'ambiance chaleureuse est très agréable à vivre et comprend une grande bâtisse en pierre, salle voûtée pour les soirées et des aménagements pour les jeux (ping-pong, baby-foot…) et veillées animées. Le terrain multisports permet la pratique de nombreuses activités sportives. Les jeunes sont logés en chambre de 5 à 10 lits.

Les activités – Pratique de certains sports dits « d'eaux vives », à savoir le canyoning et le canoë. Cela se traduira notamment par deux descentes de rivière dont une qui sera carrément un raid de 2 jours avec bivouac à la belle étoile… L'autre activité prévue,la spéléologie, leur permettra de découvrir une autre facette de la montagne en leur dévoilant les trésors dissimulés au cœur de la Terre. Sur place, une sorte de magie indescriptible…

Et aussi… – Baignades, escalade et randonnées en VTT… Jeux collectifs tels que des tournois multisports et des olympiades, sorties et excursions, veillées…

Capacité - 56 jeunes.
Le site - « La Magnanerie » Chauzon – 07120 Ruoms Tél. : 04 75 39 66 06.
Organisateur - ARI Méditerranée (cf. p.91).
Dates - Du 12/07 au 31/07/12 et du 02/08 au 21/08/12.

TARIFS (en €)
14/17ans

	Durée 20 jours	
	Avec transport	Sans transport
NR	1861,00	1617,00

Taux de participation du C.G.O.S en 2012 en fonction de votre quotient familial :

Quotient familial inférieur ou égale à 600 : - 40% du tarif NR
Quotient familial de 600,01 à 700 : - 35% du tarif NR
Quotient familial de 700,01 à 830 : - 25% du tarif NR
Quotient familial de 830,01 à 1000 : - 20% du tarif NR
Quotient familial supérieur à 1000 : - 15% du tarif NR

Code IGESA : 120372

* Moto, quad, scooter, karting, motocross… des mots qui sonnent comme un appel pour les amateurs d'adrénaline. L'IGESA leur offre la possibilité de réaliser ce rêve et de vivre des vacances à sensations ! Les séjours proposés permettent aussi bien de découvrir ces disciplines que de se perfectionner, sous l'encadrement de professionnels diplômés. Assimiler les notions de sécurité indispensables, apprendre les rudiments de la mécanique et bien sûr, savoir piloter. Voilà les objectifs principaux des séances. À travers des cours à la fois théoriques et pratiques, les enfants apprendront tout d'abord à s'équiper de façon adéquate (casque, gants, genouillères,coudières) puis à maîtriser la machine pour rouler en toute sécurité. Et, après assimilation de ces bases, place au sport ! Que ce soit sur des circuits aménagés, lors de randonnées ou même dans le cadre d'un large parcours (pour le scooter), les jeunes pilotes pourront s'en donner à cœur joie ! Mais, pas de panique. Les véhicules utilisés sont adaptés à l'âge et au type d'activité pratiquée, avec par exemple pour la moto, des machines allant du PW 50 (pour les plus petits) au PW 80 et autres « 125 » pour les plus grands. Nouveauté pour les 12/14 ans avec du BMX où le moteur est remplacé par les pédales mais où les sensations sont quant à elles bien présentes ! Les 16/17 ans pourront également opter pour le passage du permis bateau (côtier) ou l'initiation à la conduite accompagnée avec l'obtention possible du code de la route. Toutefois, les séjours ne sont pas uniquement placés sous le signe des sports mécaniques. Activités sportives, culturelles ou artistiques seront aussi très présentes, pour varier les plaisirs !

** Attention ! Pour participer à ces séjours, il est nécessaire de savoir faire du vélo.*

Beyssac (Corèze)

Ce petit village de Corrèze présente un cadre idéal pour des vacances à la campagne.

6/11 ans
Moto

Attention
Il est obligatoire de savoir faire du vélo.

Le cadre de vie – Le centre est situé au cœur d'un parc ombragé doté d'un étang. Les enfants logent dans un très beau château du XVII[e] siècle, entouré de verdure et d'animaux. Le centre comprend une grande salle de spectacles et/ou salles d'activités modulables et une bibliothèque. Hébergement en chambres de 5 à 10 lits.

Les activités – Ce séjour permettra aux enfants de découvrir la moto ou de se perfectionner, grâce à un moniteur diplômé à travers des séances à la fois théoriques et pratiques. Les graines de champions apprendront à utiliser leur véhicule en suivant les bases du code de la route, d'abord sur des circuits aménagés puis dans le cadre de sorties sur un chemin balisé à proximité du centre. De bons moments en perspective !

Et aussi… – Des baignades et des promenades à vélo. Également prévues : excursions et découverte de la région.

Capacité - 64 jeunes.

Le site - Château de Beyssac
19390 Saint-Augustin
Tél./Fax : 05 55 21 32 61.

Organisateur - ARI Aquitaine (cf. p.91).

Dates - Du 06/07 au 17/07/12, du 18/07 au 31/07/12 et du 02/08 au 15/08/12.

TARIFS (en €)
6/11 ans

	Durée 12 jours		Durée 14 jours	
	Avec transport	Sans transport	Avec transport	Sans transport
NR	929,00	685,00	1037,00	793,00

Taux de participation du C.G.O.S en 2012 en fonction de votre quotient familial :

Quotient familial inférieur ou égale à 600 : - 40% du tarif NR
Quotient familial de 600,01 à 700 : - 35% du tarif NR
Quotient familial de 700,01 à 830 : - 25% du tarif NR
Quotient familial de 830,01 à 1000 : - 20% du tarif NR
Quotient familial supérieur à 1000 : - 15% du tarif NR

Code IGESA : 120232

La Fontaine-du-Berger (Puy-de-Dôme)

La mini moto au pays des volcans d'Auvergne.

6/11 ans
Moto

Attention
Pour participer à ce séjour, il faut savoir faire du vélo. Le centre est à 1 000 m d'altitude, il peut faire froid, des vêtements chauds sont à prévoir.

Le p'tit +
Randonnée dans les volcans et bivouac sur le centre avec barbecue en fonction de la météo.

Le cadre de vie – Situé au coeur d'un parc forestier de 9 hectares entre volcans et traditions. Le centre comprend de grandes salles d'activités, une salle de théâtre, des terrains multisports avec balançoire et toboggans. Les enfants logent en chambres de 7 à 8 lits entièrement équipées.

Les activités – Après une initiation à la conduite des motos, les enfants partiront en balade dans le parc du centre ou sur le terrain de cross, qui est adapté pour tous. Ils apprendront les bases de la mécanique dans un environnement idéal, encadrés par une équipe compétente et dynamique. Les activités sportives, culturelles et artistiques seront aussi très présentes.

Et aussi… – Des travaux manuels et toutes sortes de jeux comme le jeu de l'oie et « poule, renard, vipères ». Également au programme, une sortie « découverte » de la région d'Auvergne. Sans oublier les veillées à thèmes.

Capacité - 64 jeunes.

Le site - Centre de Vacances IGESA
La Fontaine-du-Berger
63870 Orcines
Tél. : 04 73 62 16 06.

Organisateur - ARI Auvergne Rhône-Alpes (cf. p.91).

Dates - Du 06/07 au 17/07/12, du 18/07 au 31/07/12, du 02/08 au 15/08/12 et du 16/08 au 29/08/12.

TARIFS (en €)
6/11 ans

	Durée 12 jours		Durée 14 jours	
	Avec transport	Sans transport	Avec transport	Sans transport
NR	941,00	697,00	1051,00	807,00

Taux de participation du C.G.O.S en 2012 en fonction de votre quotient familial :

Quotient familial inférieur ou égale à 600 : - 40% du tarif NR
Quotient familial de 600,01 à 700 : - 35% du tarif NR
Quotient familial de 700,01 à 830 : - 25% du tarif NR
Quotient familial de 830,01 à 1000 : - 20% du tarif NR
Quotient familial supérieur à 1000 : - 15% du tarif NR

Code IGESA : 120227

COLOS sports mécaniques

Rochesson (Vosges)

Centre ouvert aux 6/11 ans à la Toussaint 2012

Petit village au cœur des Hautes-Vosges et de la vallée du Bouchot.

6/11 ans
Quad

Transport assuré par la famille

Le p'tit +
Piscine sur le centre.

Attention
Le test préalable à la pratique des activités nautiques est indispensable.

Le cadre de vie – Constitué d'un grand chalet en pierres et bois, le centre de vacances est implanté dans un vaste parc de verdure de 3 hectares. De grandes salles d'activités, une salle avec scène, une bibliothèque, des aires de jeux dans la prairie et un terrain multisports constituent les espaces détente et loisir. Les enfants sont logés en chambres de 4 à 8 lits, les douches et lavabos se trouvent au rez-de-chaussée et les toilettes à chaque étage.

Les activités – Le quad : une activité à sensation, au grand air ! Petits et grands pourront savourer les joies de ce sport mécanique, grâce au savoir-faire de l'encadrement. De l'apprentissage des gestes et techniques de sécurité à la pratique sur circuits aménagés, puis selon le niveau, sur les chemins forestiers, plus ou moins accidentés.

Et aussi… – Randonnée pédestre jusqu'à la grande cascade du Bouchot, balades à vélo, visite d'une confiserie, jeu de piste, baignade au parc aquatique de La Bresse équipé de toboggans et bassins ludiques. Possibilité d'une nuit sous la tente avec soirée autour du feu de camp.

Capacité - 30 enfants.

Le site - Centre de Vacances IGESA
23 rue d'Orimont
88120 Rochesson
Tél. : 03 29 61 78 05.

Organisateur - ARI Île-de-France Nord-Est (cf. p.91).

Dates - Du 05/08 au 11/08/12, du 12/08 au 18/08/12 et du 19/08 au 25/08/12.

TARIFS (en €)
6/11 ans

	Durée 7 jours
	Transport assuré par la famille
NR	521,00

Taux de participation du C.G.O.S en 2012 en fonction de votre quotient familial :

Quotient familial inférieur ou égale à 600 : - 40% du tarif NR
Quotient familial de 600,01 à 700 : - 35% du tarif NR
Quotient familial de 700,01 à 830 : - 25% du tarif NR
Quotient familial de 830,01 à 1000 : - 20% du tarif NR
Quotient familial supérieur à 1000 : - 15% du tarif NR

Code IGESA : 120221

La Fontaine-du-Berger (Puy-de-Dôme)

NOUVEAUTÉ

BMX au cœur des volcans d'Auvergne.

12/14 ans
BMX

Le p'tit +
Randonnée dans les volcans et bivouac sur le centre avec barbecue en fonction de la météo.

Attention
Le centre est à 1 000 m d'altitude, il peut faire froid, des vêtements chauds sont à prévoir.

Le cadre de vie – Situé au coeur d'un parc forestier de 9 hectares entre volcans, patrimoine et traditions. Le centre comprend de grandes salles d'activités, une salle de théâtre, des terrains multisports avec balançoires et toboggans. Les enfants logent en chambres de 7 à 8 lits entièrement équipées.

Les activités – Les jeunes progresseront en BMX sur une piste officielle, encadrés par un professionnel de la discipline. Manualing et sauts de bosses au programme. À la fois technique et physique, le BMX est parfait pour les amateurs d'effort, de vitesse et de sensations fortes.
Activité à destination aussi bien des filles que des garçons, la preuve : ce sont deux françaises qui sont championne et vice-championne olympique de BMX.

Et aussi… – Également au programme, une sortie « découverte » de la région d'Auvergne. Sans oublier les veillées à thèmes.

Capacité - 32 jeunes.

Le site - Centre de vacances IGESA – La Fontaine-du-Berger
63870 Orcines
Tél. : 04 73 62 16 06.

Organisateur - ARI Aquitaine (cf. p.91).

Dates - Du 06/07 au 17/07/12, du 18/07 au 31/07/12, du 02/08 au 15/08/12 et du 16/08 au 29/08/12.

TARIFS (en €)
12/14 ans

	Durée 12 jours		Durée 14 jours	
	Avec transport	Sans transport	Avec transport	Sans transport
NR	873,00	629,00	975,00	731,00

Taux de participation du C.G.O.S en 2012 en fonction de votre quotient familial :

Quotient familial inférieur ou égale à 600 : - 40% du tarif NR
Quotient familial de 600,01 à 700 : - 35% du tarif NR
Quotient familial de 700,01 à 830 : - 25% du tarif NR
Quotient familial de 830,01 à 1000 : - 20% du tarif NR
Quotient familial supérieur à 1000 : - 15% du tarif NR

Code IGESA : 120227

Aspet (Haute-Garonne)

Dans le Piémont Pyrénéen, au cœur du pays de l'ours et au pied du massif du Cagire, du Gar et de la Paloumère (culminant à 2000 m) et au centre des 3 vallées du Job, du Ger et de l'Arbas.

12/14 ans
Quad

Le p'tit +
Piscine sur le site.

Attention
Le test préalable à la pratique des activités nautiques est indispensable.

Le cadre de vie – Le bois perché est situé dans un domaine de 27 hectares de bois et de prairies, avec de nombreux circuits de randonnées en montagne. Le lavage du linge est assuré régulièrement par le centre (une fois par semaine). Hébergement en chambre de 2 à 6 lits.

Les activités – Les mordus de sensations apprécieront la pratique du quad sur la piste aménagée, modifiable et plateaux d'apprentissage. Les séances sont complétées par deux veillées : l'une de mécanique et l'une sur la sécurité routière.

Et aussi… – Une sortie eaux vives, balades et soirées animées.

Capacité - 32 jeunes.
Le site - Centre de vacances – Le Bois perché – 31160 Aspet
Tél. : 06 72 23 10 67.
Organisateur - ARI Aquitaine (cf. p.91).
Dates - Du 06/07 au 17/07/12, du 18/07 au 31/07/12 et du 02/08 au 15/08/12.

TARIFS (en €)
12/14 ans

	Durée 12 jours		Durée 14 jours	
	Avec transport	Sans transport	Avec transport	Sans transport
NR	1 209,00	965,00	1 367,00	1 123,00

Taux de participation du C.G.O.S en 2012 en fonction de votre quotient familial :

Quotient familial inférieur ou égale à 600 : - 40% du tarif NR
Quotient familial de 600,01 à 700 : - 35% du tarif NR
Quotient familial de 700,01 à 830 : - 25% du tarif NR
Quotient familial de 830,01 à 1000 : - 20% du tarif NR
Quotient familial supérieur à 1000 : - 15% du tarif NR

Code IGESA : 120249

Vimines (Savoie)

Située au cœur de la Chartreuse et à 7 km de Chambéry, Vimines est aux portes des lacs du Bourget et d'Aiguebelette.

12/14 ans
Motocross

Le p'tit +
Circuit moto sur le centre.

Le cadre de vie – Entouré de verdure près d'un domaine boisé le centre est composé de plusieurs bâtiments. Des espaces de jeux intérieurs et extérieurs permettront à tous de s'amuser. Terrain multisports, tables de ping-pong et le baby-foot à disposition. L'hébergement s'effectue en chambres de 8 lits.

Les activités – Ce séjour vise la découverte tout en insistant sur l'importance de la prudence. Après une première séance, au cours de laquelle sont abordés l'équipement et les règles de sécurité, les jeunes s'entraîneront en toute sécurité sur le terrain proche du centre encadrés par des professionnels. Au cours du séjour, ils participeront à une séance « mécanique ».

Et aussi… – Une course d'orientation et un biathlon, petits et grands jeux, VTC, journée au lac, veillées à thème et boums…

Capacité - 56 jeunes.
Le site - Centre de Vacances IGESA « Pierres Rouges »
73160 Vimines
Tél. : 04 79 69 03 96.
Organisateur - ARI Auvergne Rhône-Alpes (cf. p.91).
Dates - Du 06/07 au 17/07/12, du 18/07 au 31/07/12 et du 02/08 au 15/08/12.

TARIFS (en €)
12/14 ans

	Durée 12 jours		Durée 14 jours	
	Avec transport	Sans transport	Avec transport	Sans transport
NR	1089,00	845,00	1227,00	983,00

Taux de participation du C.G.O.S en 2012 en fonction de votre quotient familial :

Quotient familial inférieur ou égale à 600 : - 40% du tarif NR
Quotient familial de 600,01 à 700 : - 35% du tarif NR
Quotient familial de 700,01 à 830 : - 25% du tarif NR
Quotient familial de 830,01 à 1000 : - 20% du tarif NR
Quotient familial supérieur à 1000 : - 15% du tarif NR

Code IGESA : 120237

COLOS sports mécaniques

Saint-Pierre de Quiberon

(Morbihan)

Découpée dans l'océan Atlantique, rattachée par son isthme à la Bretagne Sud, la presqu'île de Quiberon s'étend sur 14 km.

NOUVEAUTÉ

14/17 ans
Karting

Le p'tit +
Une journée d'activités au choix sera proposée aux adolescents.

Le cadre de vie – Implanté dans un parc clos et verdoyant, au milieu des dunes de sable fin, la structure entièrement rénovée en 2012 présente beaucoup de cachet. Avec une salle de spectacle, une salle à manger conviviale et à proximité de la plage. Les adolescents sont logés dans des chambres neuves de 6 lits. Les sanitaires sont situés à proximité des chambres.

Les activités – Ce séjour garantit aux mordus de sport un cocktail riche en sensations à travers l'apprentissage du pilotage d'un kart sur l'un des plus beaux circuits de l'ouest avec des ateliers spécifiques. Contrôle de trajectoire, freinage et maîtrise de la vitesse n'auront plus de secrets pour eux ! La situation privilégiée, en bord de plage, permettra aux jeunes d'être initiés aux plaisirs du char à voile.

Et aussi… – Des séances de char à voile, des tournois sportifs (jeux olympiques), des rallyes vélo, des activités de plage… Pour rigoler encore plus ensemble.
Également au programme, plusieurs sorties avec par exemple sorties en ville, bowling… Sans oublier les jeux et veillées à thème (casino, cabaret).

Capacité - 45 jeunes.

Le site - Centre de vacances IGESA
Rue du stade
56510 Saint-Pierre de Quiberon
Tél./Fax : 02 97 30 91 76.

Organisateur - ARI Armorique
(cf. p.91).

Dates - Du 06/07 au 17/07/12,
du 18/07 au 31/07/12
et du 02/08 au 15/08/12.

TARIFS (en €)
14/17ans

	Durée 12 jours		Durée 14 jours	
	Avec transport	Sans transport	Avec transport	Sans transport
NR	1161,00	917,00	1311,00	1067,00

Taux de participation du C.G.O.S en 2012 en fonction de votre quotient familial :

Quotient familial inférieur ou égale à 600 : - 40% du tarif NR
Quotient familial de 600,01 à 700 : - 35% du tarif NR
Quotient familial de 700,01 à 830 : - 25% du tarif NR
Quotient familial de 830,01 à 1000 : - 20% du tarif NR
Quotient familial supérieur à 1000 : - 15% du tarif NR

Code IGESA : 120230

Biscarrosse (Landes)

À 10 km de l'océan, Biscarrosse est une ville ensoleillée toute l'année.

16/17 ans
Conduite accompagnée

Attention
Séjour réservé aux jeunes nés avant le 1er mai 1996. Prendre contact avec l'organisateur pour les modalités d'inscription à l'auto-école.

Le cadre de vie – Au cœur de la forêt landaise, au bord du lac Latécoère, le centre de vacances de Biscarrosse jouit d'une situation extraordinaire. Il permet aux jeunes de s'amuser et de se dépenser en mettant à leur disposition tables de ping-pong, city stade et terrain de beach volley. Pour des moments plus calmes, le centre possède plusieurs salles d'activités, une salle vidéo ainsi qu'une bibliothèque permettant détente, développement de l'imagination et de la créativité.

Capacité - 30 jeunes.

Le site - Centre de vacances IGESA – Les Hourtiquets
Route de Merleyre
40600 Biscarrosse
Tél. : 05 58 78 86 38.

Organisateur - ARI Aquitaine (cf p.91).

Dates - Du 16 au 29/08/12.

TARIFS (en €)
16/17 ans

Durée 14 jours		
	Avec transport	Sans transport
NR	1913,00	1669,00

Taux de participation du C.G.O.S en 2012 en fonction de votre quotient familial :

Quotient familial inférieur ou égale à 600 : - 40% du tarif NR
Quotient familial de 600,01 à 700 : - 35% du tarif NR
Quotient familial de 700,01 à 830 : - 25% du tarif NR
Quotient familial de 830,01 à 1000 : - 20% du tarif NR
Quotient familial supérieur à 1000 : - 15% du tarif NR

Code IGESA : 120370

L'hébergement s'effectue en chambres de 3 ou 4 lits.

Les activités – Les apprentis conducteurs seront conquis par ce séjour, qui a pour objectif principal l'initiation à la conduite accompagnée encadrée par le réseau City Zen, suivie d'une présentation de chacun au code de la route. Les cours de conduite se déroulent tous les jours, à la fois sur plateau et sur route, en alternance avec des séances de code.

Et aussi – Balades à vélo, baignades dans l'océan, sorties, grands jeux, veillées…

Palavas-les-Flots (Hérault)

À proximité de Montpellier, le centre est situé en bord de mer.

16/17 ans
Permis Côtier

Attention
Nécessité d'avoir 16 ans avant le 03/08/12. Timbre fiscal de validation du permis non inclus.

Le cadre de vie – Situé à proximité de la plage, ce site offre une situation idéale pour pratiquer de nombreuses activités nautiques. Le centre possède une salle polyvalente pour les spectacles et les grandes fêtes et de nombreux aménagements sportifs, avec notamment un terrain multisports, un terrain de foot, une aire de jeux… Les jeunes sont hébergés en chambres de 6 lits, entièrement équipées.

Capacité - 12 jeunes.

Le site - Centre de vacances IGESA
Chemin de Maguelone
34250 Palavas-les-Flots
Tél. : 04 67 68 61 24.

Organisateur - ARI Méditerranée (cf. p.91).

Dates - Du 02/08 au 15/08/12.

TARIFS (en €)
16/17 ans

Durée 14 jours		
	Avec transport	Sans transport
NR	1493,00	1249,00

Taux de participation du C.G.O.S en 2012 en fonction de votre quotient familial :

Quotient familial inférieur ou égale à 600 : - 40% du tarif NR
Quotient familial de 600,01 à 700 : - 35% du tarif NR
Quotient familial de 700,01 à 830 : - 25% du tarif NR
Quotient familial de 830,01 à 1000 : - 20% du tarif NR
Quotient familial supérieur à 1000 : - 15% du tarif NR

Code IGESA : 120229

Les activités – L'objectif premier de ce séjour est de permettre aux jeunes d'obtenir leur permis côtier. Ils pourront ainsi naviguer de jour comme de nuit, jusqu'à 6 milles d'un abri, sans limitation de puissance. La formation se décline en cours théoriques sur la sécurité, le matériel, les rôles et informations diverses.
Elle se termine par le passage d'un examen officiel de 140 questions. Un livret de préparation devant être travaillé avant le séjour, est envoyé aux ados. Pour la formation pratique, plusieurs séances de pilotage sont effectuées sur les bateaux écoles au large de Palavas.

Et aussi… – Découverte du Parc naturel de Camargue et d'autres sorties à choisir en accord avec les animateurs.

Parcourir de magnifiques sites naturels, sauter des obstacles, galoper… autant d'émotions fortes et exceptionnelles que procure l'équitation. Dans les centres de vacances IGESA, petits et grands enfants (de 4 à 17 ans), débutants ou confirmés, peuvent savourer les joies de cette activité, tout en bénéficiant de l'encadrement et du savoir-faire de professionnels. Poneys, doubles-poneys, chevaux… en manège, en carrière ou en pleine nature… il y en a pour tous les âges et tous les goûts ! De l'apprentissage des gestes et techniques de monte au perfectionnement, en passant par les soins aux montures, chacun trouvera son bonheur. Quel que soit le niveau des enfants, les séances pédagogiques privilégient la relation à l'animal. L'objectif étant de le connaître, de le comprendre pour mieux s'adapter à chaque situation et finalement évoluer en harmonie. À travers des méthodes ludiques, les débutants pourront apprendre les différentes bases (pas, trot…), afin d'obtenir une certaine autonomie (varier l'allure, la direction) et de se sentir suffisamment en confiance pour des activités telles que les jeux équestres et les promenades. Les plus expérimentés vivront un séjour de pur loisir (promenades, spectacles, voltige, attelage) tout en ayant la possibilité de progresser, en passant leur galop* !

** Attention ! Une licence FFE est obligatoire pour le passage de galops.*
Selon le type de galop, l'examen comprend différentes épreuves (questions théoriques, saut d'obstacles, dressage…).
Le passage de galops n'est pas possible dans tous les centres.

Andernos (Gironde)

À proximité du Bassin d'Arcachon et de l'océan Atlantique. Célèbre région connue pour ces cultures ostréicoles.

Le cadre de vie – Le centre est implanté sur un grand domaine arboré, à mi-chemin entre le Bassin d'Arcachon et l'océan Atlantique. Au niveau des aménagements intérieurs, il possède plusieurs salles de jeux et de détente (salle de théâtre, ping-pong, salle de projection), ainsi qu'une bibliothèque.

Quand à l'extérieur, les enfants pourront profiter à volonté des aires de jeux, des vélos et de la piscine, sous la surveillance permanente des animateurs. Ils seront logés en chambres de 8 lits avec sanitaires à chaque étage.
Une chambre d'animateur est située juste à proximité. Le centre est également pourvu de deux grandes salles de restauration dans lesquelles les repas seront pris.

4/6 ans
Équitation

Les activités
INITIATION PONEY

Découverte du milieu équestre par le soin aux poneys, des séances de monte, et des balades en forêt. Ils apprendront à nourrir, panser et coiffer leurs montures préférées.

Et aussi… – Balades à vélo, jeux sur la plage, grands jeux, veillées…

6/11 ans
Équitation
Transport assuré par la famille

Les activités
À CHEVAL

Découverte ou perfectionnement de la pratique de l'équitation par une monte régulière dans le club équestre d'Andernos.

Et aussi… – Balades à vélo, jeux sur la plage, grands jeux, veillées…

Capacité - En colo : 4/6 ans : 24 enfants.
En centre de proximité : 6/11 ans : 24 enfants.

Le site - Centre de Pleine Nature IGESA
1, bd du Maréchal Juin – 33510 Andernos
Tél./Fax : 05 56 82 10 34.

Organisateur - ARI Aquitaine (cf. p.91).

Dates - En colo : du 06/07 au 17/07/12, du 18/07 au 31/07/12, du 02/08 au 15/08/12 et du 16/08 au 29/08/12.
En centre de proximité : du 08/07 au 14/07/12, du 15/07 au 21/07/12, du 22/07 au 28/07/12, du 29/07 au 04/08/12,du 05/08 au 11/08/12, du 12/08 au 18/08/12 et du 19/08 au 25/08/12.

TARIFS (en €)

4/6 ans					6/11ans
Durée 12 jours			Durée 14 jours		Durée 7 jours
	Avec transport	Sans transport	Avec transport	Sans transport	Transport assuré par la famille
NR	929,00	685,00	1037,00	793,00	472,00

Taux de participation du C.G.O.S en 2012 en fonction de votre quotient familial :

Quotient familial inférieur ou égale à 600 : - 40% du tarif NR
Quotient familial de 600,01 à 700 : - 35% du tarif NR
Quotient familial de 700,01 à 830 : - 25% du tarif NR
Quotient familial de 830,01 à 1000 : - 20% du tarif NR
Quotient familial supérieur à 1000 : - 15% du tarif NR

Code IGESA : 120218

Andernos (Suite)

Les activités – L'activité se décline en plusieurs ateliers (soins aux montures, cours des techniques de monte, jeux équestres et balades en forêt). Tous les amoureux des animaux, et en particulier des chevaux, y trouveront leur compte.

Et aussi… – Balades à vélo, jeux sur la plage, grands jeux, veillées…

12/14 ans
Équitation

Capacité - 40 jeunes.

Le site - Centre de Pleine Nature IGESA
1, bd du Maréchal Juin
33510 Andernos
Tél. : 05 56 82 10 34.

Organisateur - ARI Aquitaine (cf. p. 91).

Dates - Du 06/07 au 17/07/12, du 18/07 au 31/07/12, du 02/08 au 15/08/12, et du 16/08 au 29/08/12.

TARIFS (en €)
12/14 ans

	Durée 12 jours		Durée 14 jours	
	Avec transport	Sans transport	Avec transport	Sans transport
NR	1041,00	797,00	1171,00	927,00

Taux de participation du C.G.O.S en 2012 en fonction de votre quotient familial :

Quotient familial inférieur ou égale à 600 : - 40% du tarif NR
Quotient familial de 600,01 à 700 : - 35% du tarif NR
Quotient familial de 700,01 à 830 : - 25% du tarif NR
Quotient familial de 830,01 à 1000 : - 20% du tarif NR
Quotient familial supérieur à 1000 : - 15% du tarif NR

Code IGESA : 120218

Rochesson (Vosges)

Centre ouvert à la Toussaint 2012

6/11 ans
Équitation

6/11 ans
Équitation

Transport assuré par la famille

Le p'tit +
Piscine sur le centre !

Attention
Le test préalable à la pratique des activités nautiques est indispensable.

Le centre de vacances de Rochesson est situé dans un petit village, au cœur du massif vosgien, entre Remiremont et Gérardmer.

Le cadre de vie – Constitué d'un grand chalet, le centre est implanté dans un parc de verdure, salles d'activités, grande salle avec scène, bibliothèque, aires de jeux, et terrain multisports à disposition. Chambres de 4 à 8 lits, les douches et lavabos se trouvent au rez-de-chaussée et les toilettes à chaque étage.

Les activités – En alternance, leçons théoriques et séances pratiques pour une découverte de l'animal et de l'équitation. Au centre équestre pansage, sellage et soins des poneys occupent aussi une belle place. La progression dans l'apprentissage tient compte du niveau de chacun. Ainsi, tous pourront finalement participer aux jeux équestres et petites balades en forêts.

Et aussi… – Pour la colo : randonnée découverte de la faune et de la flore des Vosges avec guide de montagne.
Pour tous : randonnée pédestre jusqu'à la grande cascade du Bouchot, balades à vélo, visite d'une confiserie, olympiade, jeu de piste, activités manuelles, baignade au parc aquatique équipé de toboggans et bassin ludique.
Veillées à thème, les enfants auront la possibilité de passer une nuit sous tente avec soirée autour du feu de camp.

Capacité - En colo : 60 enfants (juillet) et 35 (août).
En centre de proximité : 20 enfants.

Le site - Centre de Vacances IGESA
23, route d'Orimont – 88120 Rochesson
Tél. : 03 29 61 78 05.

Organisateur - ARI Île-de-France Nord-Est (cf. p. 91).

Dates - En colo : du 06/07 au 17/07/12 du 18/07 au 31/07/12, du 02/08 au 15/08/12 et du 16/08 au 29/08/12.
En centre de proximité : du 05/08 au 11/08/12, du 12/08 au 18/08/12 et du 19/08 au 25/08/12.

TARIFS (en €)
6/11 ans

	Durée 7 jours	Durée 12 jours		Durée 14 jours	
	Transport assuré par la famille	Avec transport	Sans transport	Avec transport	Sans transport
NR	402,00	905,00	661,00	1009,00	765,00

Taux de participation du C.G.O.S en 2012 en fonction de votre quotient familial :

Quotient familial inférieur ou égale à 600 : - 40% du tarif NR
Quotient familial de 600,01 à 700 : - 35% du tarif NR
Quotient familial de 700,01 à 830 : - 25% du tarif NR
Quotient familial de 830,01 à 1000 : - 20% du tarif NR
Quotient familial supérieur à 1000 : - 15% du tarif NR

Code IGESA : 120221

Centre ouvert aux 6/14 ans (équitation) et aux 6/11 ans (moto) à la Toussaint 2012

Cerdon (Loiret)

À 2h de Paris, Cerdon est une petite commune médiévale installée au cœur de la Sologne.

Le cadre de vie – Le centre est implanté dans une grande clairière, près d'un domaine boisé traversé de rivières et de ruisseaux. Le centre dispose d'une grande salle d'activités agrémentée d'une scène et d'un coin bibliothèque, à l'extérieur, une aire de jeux et un terrain multisports. Les enfants sont installés en chambres 10 lits avec toilettes et lavabos, les douches sont situées dans un bâtiment à proximité.

Attention
Le test préalable à la pratique des activités nautiques est indispensable.

6/11 ans
Équitation/ camp indien

Les activités CAMP INDIEN

Au programme, des séances alliant techniques de monte et jeux équestres, pour découvrir ou parfaire sa connaissance du cheval et de l'équitation. Le côté ludique est toujours privilégié au cours des séances.
Du temps est aussi accordé au pansage, sellage… bref aux moments de soins des animaux.

Et aussi… – 2 séances de canoë-kayak, des sorties au centre aquatique de Dampierre. Nuitées sous tipis (séjours été). Promenade en forêt à pied ou à vélo.

Capacité - 40 jeunes.

Le site - Centre de vacances IGESA
Route de Saint-Florent
45620 Cerdon Du Loiret.
Tél. : 02 38 36 04 82.

Organisateur - ARI Île-de-France Nord Est (cf. p.91).

Dates - Du 12/07 au 31/07/12, du 02/08 au 15/08/12 et du 16/08 au 29/08/12.

TARIFS (en €)
6/11ans

	Durée 20 jours		Durée 14 jours	
	Avec transport	Sans transport	Avec transport	Sans transport
NR	1521,00	1277,00	1149,00	905,00

Taux de participation du C.G.O.S en 2012 en fonction de votre quotient familial :

Quotient familial inférieur ou égale à 600 : - 40% du tarif NR
Quotient familial de 600,01 à 700 : - 35% du tarif NR
Quotient familial de 700,01 à 830 : - 25% du tarif NR
Quotient familial de 830,01 à 1000 : - 20% du tarif NR
Quotient familial supérieur à 1000 : - 15% du tarif NR

Code IGESA : 120217

12/14 ans
Équitation

Les activités ÉQUITATION

Des séances alliant techniques de monte et jeux équestres, pour découvrir ou parfaire sa connaissance du cheval et de l'équitation. Dans un deuxième temps, les jeunes partiront en randonnée à cheval durant 3 jours (juillet) et 2 jours (août) et feront un bivouac accompagnés par leur animal favori. Du temps est aussi accordé au pansage, sellage… bref aux moments de soins des animaux. L'organisation et le contenu des cours tenant compte du niveau et de l'évolution de chacun, tous pourront progresser dans la joie et la bonne humeur !

Et aussi… – 1 séance de canoë-kayak, sorties au centre aquatique de Dampierre pour une détente assurée : bassin ludique, rivière à courants et toboggans les attendent ! Promenades en forêt, à pied ou à vélo.

Capacité - 30 jeunes.

Le site - Centre de vacances IGESA
Route de Saint-Florent
45620 Cerdon du Loiret.
Tél. : 02 38 36 04 82.

Organisateur - ARI Île-de-France Nord Est (cf. p.91).

Dates - Du 12/07 au 31/07/12, du 02/08 au 15/08/12 et du 16/08 au 29/08/12.

TARIFS (en €)
12/14ans

	Durée 20 jours		Durée 14 jours	
	Avec transport	Sans transport	Avec transport	Sans transport
NR	1601,00	1357,00	1199,00	955,00

Taux de participation du C.G.O.S en 2012 en fonction de votre quotient familial :

Quotient familial inférieur ou égale à 600 : - 40% du tarif NR
Quotient familial de 600,01 à 700 : - 35% du tarif NR
Quotient familial de 700,01 à 830 : - 25% du tarif NR
Quotient familial de 830,01 à 1000 : - 20% du tarif NR
Quotient familial supérieur à 1000 : - 15% du tarif NR

Code IGESA : 120217

Bernex (Haute-Savoie)

Entre lacs et montagnes du Haut-Chablais, Bernex est un village traditionnel, à quelques kilomètres d'Évian-les-Bains.

8/11 ans
Poney, Rando Montagne

Le cadre de vie – Bernex est un petit village de Haute-Savoie (1 100 m d'altitude). L'hébergement est assuré dans un grand chalet très chaleureux, en chambres de 4 à 6 lits (entièrement équipées). Les jeunes disposent de 4 salles d'activités (jeux, télé, ping-pong, baby-foot) mais aussi de vélos et surtout de la piscine du centre.

Les activités – Le centre équestre est situé à proximité du centre. Quel que soit le niveau, l'apprentissage s'effectue par le biais de séances en manège (extérieur ou intérieur), toutes accompagnées de séances d'hippologie et se termine par une randonnée à poney. Mais également des randonnées pédestres à thème (Micro cosmos, Petit montagnard, Petit trappeur…).

Et aussi… – Grand jeux, baignades et piscine sur le centre. Sorties, excursions et veillées.

Capacité - 50 jeunes.

Le site - Centre de vacances IGESA – « Les Chautets » 74500 Bernex
Tél. : 04 50 73 15 85.

Organisateur - ARI Auvergne Rhône-Alpes (cf. p.91).

Dates - Du 06/07 au 17/07/12, du 18/07 au 31/07/12 et du 02/08 au 21/08/12.

TARIFS (en €)
8/11 ans

	Durée 12 jours		Durée 14 jours		Durée 20 jours	
	Avec transport	Sans transport	Avec transport	Sans transport	Avec transport	Sans transport
NR	1 061,00	817,00	1 191,00	947,00	1 581,00	1 337,00

Taux de participation du C.G.O.S en 2012 en fonction de votre quotient familial :

Quotient familial inférieur ou égale à 600 : - 40% du tarif NR
Quotient familial de 600,01 à 700 : - 35% du tarif NR
Quotient familial de 700,01 à 830 : - 25% du tarif NR
Quotient familial de 830,01 à 1000 : - 20% du tarif NR
Quotient familial supérieur à 1000 : - 15% du tarif NR

Code IGESA : 120242

7/11 ans
Équitation

Transport assuré par la famille

Bois-le-Roi (Seine-et-Marne)

À l'orée de la forêt de Fontainebleau, le centre est à 60 km de Paris.

Le cadre de vie – Situé dans un environnement exceptionnel, l'UCPA anime la base régionale de plein air et de loisirs de Bois-le-Roi. Les aménagements et équipements sont répartis sur 73 hectares entre Seine, plans d'eau et forêt. Les enfants sont logés en chambres de 4 à 8 lits, attribuées selon l'âge et réparties sur 3 bâtiments, avec sanitaires à chaque étage. Ils prennent leurs repas dans de vastes salles de restauration avec terrasses.

Les activités – Un programme tous niveaux, idéal pour tous les passionnés ! Chaque enfant pourra participer à la vie du poney-club, monter différents poneys (environ 10 séances de pratique de l'équitation), et prendre soin de l'un d'entre eux en particulier.

Et aussi… – Selon les semaines, jeux de plateau, musique et théâtre, jeux d'enquêtes policières, et différentes activités artistiques et manuelles. Pour animer les soirées, des veillées à thème sont organisées.

Le p'tit + Possibilité de passer les galops fédéraux (condition : posséder obligatoirement la licence fédérale 2012).

Capacité - 12 places réservées à l'IGESA.

Le site - UCPA Base Régionale de Loisirs Rue de Tournezy 77590 Bois-le-Roi
Tél. : 01 61 81 33 00.

Organisateur - ARI Île-de-France Nord-Est (cf. p.91).

Dates - Du 08/07 au 14/07/12, du 15/07 au 21/07/12, du 22/07 au 28/07/12, du 29/07 au 04/08/12 et du 05/08 au 11/08/12.

TARIFS (en €)
7/11 ans

	Durée 7 jours
	Transport assuré par la famille
NR	556,00

Taux de participation du C.G.O.S en 2012 en fonction de votre quotient familial :

Quotient familial inférieur ou égale à 600 : - 40% du tarif NR
Quotient familial de 600,01 à 700 : - 35% du tarif NR
Quotient familial de 700,01 à 830 : - 25% du tarif NR
Quotient familial de 830,01 à 1000 : - 20% du tarif NR
Quotient familial supérieur à 1000 : - 15% du tarif NR

Code IGESA : 120267

Solignat (Puy-de-Dôme)

6/11 ans
Poney

Au bord du massif du Sancy, au pied du Puy d'Isson et à 10 min d'Issoire.

Le cadre de vie – Le château de Ribains, ses poules et son chalet sont au cœur d'un vaste parc arboré et clos de 8 hectares, près du Parc des Volcans. Hébergement en chambres de 3 à 8 lits.

Les activités – Tous en selle pour vivre de véritables aventures ! En début de séjour, les petits cavaliers seront initiés aux principes de base de l'équitation sous forme de jeux multiples (ex. : « un, deux trois, poney » ; « cheval glacé », etc.). Ils alterneront moments de pur loisir et exercices techniques.

En fin de séjour, ils quitteront le manège du centre pour partir en randonnée équestre avec une nuit sous la tente. Le nettoyage et le pansage des poneys seront faits tous les jours, offrant ainsi aux enfants de jolis moments de complicité avec les animaux.

Et aussi… – Une sortie est prévue au cours du séjour, afin de découvrir la région d'Auvergne, ainsi que des grands jeux, veillées et boum.

Le p'tit +
Une randonnée avec les poneys au départ du Château de Ribains et un bivouac sur le centre avec barbecue en fonction de la météo.

Attention
Le centre est en altitude, il peut faire froid, des vêtements chauds sont à prévoir.

Capacité - 50 enfants.
Le site - Centre de vacances IGESA – Château de Ribains 63500 Solignat-Lembron Tél.: 04 73 71 42 01.
Organisateur - ARI Auvergne Rhône-Alpes (cf. p.91).
Dates - Du 06/07 au 17/07/12, du 18/07 au 31/07/12 et du 02/08 au 15/08/12.

TARIFS (en €)
6/11 ans

	Durée 12 jours		Durée 14 jours	
	Avec transport	Sans transport	Avec transport	Sans transport
NR	1025,00	781,00	1149,00	905,00

Taux de participation du C.G.O.S en 2012 en fonction de votre quotient familial :

Quotient familial inférieur ou égale à 600 : - 40% du tarif NR
Quotient familial de 600,01 à 700 : - 35% du tarif NR
Quotient familial de 700,01 à 830 : - 25% du tarif NR
Quotient familial de 830,01 à 1000 : - 20% du tarif NR
Quotient familial supérieur à 1000 : - 15% du tarif NR

Code IGESA : 120225

Bruz-Fénicat (Ille-et-Vilaine)

Centre ouvert aux 6/13 ans à la Toussaint 2012

8/12 ans
Équitation

À 10 km au sud de Rennes, en pleine campagne.

Le cadre de vie – Au cœur du domaine équestre de Fénicat, le centre est un véritable ranch. Les 8/10 ans sont logés dans une grande ferme de caractère, entièrement rénovée. Chambres de 8 à 12 lits.

Les 10/12 ans dormiront dans un agréable bâtiment contemporain, situé à 800 m du centre équestre. Chambres de 4 à 6 lits. À disposition : les salles de jeux et aménagements extérieurs.

Les activités – Une cavalerie de 80 poneys et chevaux adaptés au niveau et à la taille des enfants. Ainsi, les plus jeunes montent des poneys shetland, et les plus grands des doubles-poneys ou chevaux. Apprentissage des techniques de monte, jeux d'obstacle, voltige, soins aux animaux, attelage et randonnées… La pratique de l'équitation s'effectue par groupes de niveaux, du débutant au confirmé.

Et aussi… – Sorties vélo et découverte de la nature, piscine. Jeux et veillées.

Capacité - 100 jeunes.
Le site - Centre équestre Bruz-Fénicat Fénicat – 35170 Bruz Tél. : 02 99 41 16 30.
Organisateur - ARI Armorique (cf. p.91).
Dates - Du 06/07 au 17/07/12, du 18/07 au 31/07/12, du 02/08 au 15/08/12 et du 16/08 au 29/08/12.

TARIFS (en €)
8/12 ans

	Durée 12 jours		Durée 14 jours	
	Avec transport	Sans transport	Avec transport	Sans transport
NR	1097,00	853,00	1233,00	989,00

Taux de participation du C.G.O.S en 2012 en fonction de votre quotient familial :

Quotient familial inférieur ou égale à 600 : - 40% du tarif NR
Quotient familial de 600,01 à 700 : - 35% du tarif NR
Quotient familial de 700,01 à 830 : - 25% du tarif NR
Quotient familial de 830,01 à 1000 : - 20% du tarif NR
Quotient familial supérieur à 1000 : - 15% du tarif NR

Code IGESA : 120244

Vimines (Savoie)

Située au cœur de la Chartreuse et à 7 km de Chambéry, Vimines est aux portes des lacs du Bourget et d'Aiguebelette.

12/14 ans
Équitation

Le p'tit +
Possibilité de passage des galops (si possession d'une licence fédérale en cours de validité).

Le cadre de vie – Le centre de vacances est situé dans un écrin de verdure, à l'orée du bois. Il est composé de plusieurs bâtiments, également terrain multisports, table de ping-pong ou encore baby-foot pour les moments de distractions des jeunes. L'hébergement s'effectue en chambres de 8 lits.

Les activités – Un séjour parfaitement élaboré pour découvrir ou se perfectionner en équitation. Différents thèmes seront donc abordés tels que la sécurité, l'importance de l'équipement et les méthodes d'entretien de celui-ci, le comportement des chevaux… Côté pratique, les jeunes s'adonneront à la préparation et aux soins des chevaux (pansage, sellage, distribution de nourriture) ; l'apprentissage ou le perfectionnement des techniques de monte et les balades. Ils pourront même essayer la voltige !

Et aussi… – Une course d'orientation et un biathlon seront également au programme. Petits et grands jeux, VTC et journée au lac et pourquoi pas un spectacle en fin de séjour… En soirées veillées à thème et boums.

Capacité - 24 jeunes.

Le site - Centre de vacances IGESA – « Pierres rouges » 73160 Vimines
Tél. : 04 79 69 03 96.

Organisateur - ARI Auvergne Rhône-Alpes (cf. p.91).

Dates - Du 06/07 au 17/07/12, du 18/07 au 31/07/12 et du 02/08 au 15/08/12.

TARIFS (en €)
12/14ans

	Durée 12 jours		Durée 14 jours	
	Avec transport	Sans transport	Avec transport	Sans transport
NR	1041,00	797,00	1171,00	927,00

Taux de participation du C.G.O.S en 2012 en fonction de votre quotient familial :

Quotient familial inférieur ou égale à 600 : - 40% du tarif NR
Quotient familial de 600,01 à 700 : - 35% du tarif NR
Quotient familial de 700,01 à 830 : - 25% du tarif NR
Quotient familial de 830,01 à 1000 : - 20% du tarif NR
Quotient familial supérieur à 1000 : - 15% du tarif NR

Code IGESA : 120237

Drachenbronn (Bas-Rhin)

En bordure de la forêt de Wissembourg, Drachenbronn appartient à l'une des plus belles contrées d'Alsace.

12/14 ans
Équitation

Le p'tit +
Possibilité de passage des galops (si licence fédérale en cours de validité).

Le cadre de vie – Le centre est situé à proximité de la base aérienne où les jeunes prendront leurs repas. Hébergement en villa ou sous tentes marabout avec lits superposés. Les sanitaires, douches et lavabos sont situés dans la villa.

Les activités – Un séjour idéal pour s'entraîner, progresser et éventuellement passer des galops. Les séances, comprennent théorie, monte effective, préparation et soins des chevaux mais aussi formation aux techniques équestres avec étude du programme de préparation aux différents galops.

Et aussi… – Également au programme : parc d'attractions de Brumath, différentes sorties par exemple : piscine, promenades à vélo, parcours accrobranche, baignade au lac et possibilités de faire du canoë, pédalo et minigolf. Shopping à Strasbourg. Veillées a thèmes.

Capacité - 28 jeunes.

Le site - Centre de vacances IGESA – BA 901 67160 Drachenbronn
Tél./Fax : 03 88 94 54 96. (durant le séjour).

Organisateur - ARI Île-de-France Nord-Est (cf p.91).

Dates - Du 06/07 au 17/07/12, du 18/07 au 31/07/12 et du 02/08 au 15/08/12.

TARIFS (en €)
12/14ans

	Durée 12 jours		Durée 14 jours	
	Avec transport	Sans transport	Avec transport	Sans transport
NR	981,00	737,00	1101,00	857,00

Taux de participation du C.G.O.S en 2012 en fonction de votre quotient familial :

Quotient familial inférieur ou égale à 600 : - 40% du tarif NR
Quotient familial de 600,01 à 700 : - 35% du tarif NR
Quotient familial de 700,01 à 830 : - 25% du tarif NR
Quotient familial de 830,01 à 1000 : - 20% du tarif NR
Quotient familial supérieur à 1000 : - 15% du tarif NR

Code IGESA : 120383

Coëtquidan (Morbihan)

Situé aux confluents de deux rivières, l'Aff et l'Oyon, le pays de Guer présente des paysages pourpres et verdoyants.

15/17 ans
Équitation

Attention
Galop 3 et licence FFE obligatoires ! Activité physique importante pendant ce séjour.

Le cadre de vie – Siège de la célèbre école de Saint-Cyr, Coëtquidan offre ses grands espaces de verdure, ses installations sportives (badminton, ping-pong, vélos), et 3 salles d'activités. Hébergement en chambres de 6 lits.

Les activités – Des séances tous les jours (sauf le dimanche) qui mêlent soins aux chevaux et monte. Ici, l'équitation rime avec jeu et plaisir. La technique n'est pas la priorité, même si, en fin de séjour, les progrès de chacun sont généralement constatés. Séances en manège, en carrière et sous forme de randonnées dans les écoles de Coëtquidan. Sauts d'obstacles et carrousel sont aussi au programme.

Et aussi… – Piscine et VTC. Visite de la forêt des légendes arthuriennes. Sorties à Saint-Malo et à Dinard…

Capacité - 20 jeunes.
Le site - Centre d'adolescents « Les Centaures », Écoles de Coëtquidan
56381 Guer Cedex
Tél. : 02 97 70 79 26.
Organisateur - ARI Armorique (cf. p.91).
Dates - Du 02/08 au 21/08/12.

TARIFS (en €)
15/17ans

Durée 20 jours		
	Avec transport	Sans transport
NR	1441,00	1197,00

Taux de participation du C.G.O.S en 2012 en fonction de votre quotient familial :

Quotient familial inférieur ou égale à 600 : - 40% du tarif NR
Quotient familial de 600,01 à 700 : - 35% du tarif NR
Quotient familial de 700,01 à 830 : - 25% du tarif NR
Quotient familial de 830,01 à 1000 : - 20% du tarif NR
Quotient familial supérieur à 1000 : - 15% du tarif NR

Code IGESA : 120368

La Flèche (Sarthe)

À proximité du Mans, La Flèche est située sur une terre chargée d'histoires, véritable mosaïque de forêts majestueuses, de paisibles vallées et d'innombrables cours d'eau.

15/17 ans
Équitation

Le p'tit +
Possibilité de passer les galops supérieurs si possession de la licence fédérale en cours de validité et si le niveau est validé par la section équestre du Prytanée.

Attention
Galop 4 (cheval) minimum obligatoire.

Le cadre de vie – Le centre est installé dans l'enceinte du Prytanée National Militaire, offrant des installations équestres de grande qualité. Les jeunes bénéficient d'aménagements intérieurs (salle TV, salle Internet*) et extérieurs (terrains de sports du Prytanée). À leur disposition également, des VTC et du matériel de tennis, pour varier les plaisirs. Ils sont logés en chambres de 2 lits. Les repas sont pris dans la salle de restauration du Prytanée.

*Certains soirs.

Les activités – Ce séjour s'adresse aux cavaliers confirmés et motivés. Il permet aux passionnés de perfectionner leurs techniques de monte (maîtrise des différentes allures, saut d'obstacle, pratique du cross, dressage). Les séances auront lieu tous les matins, auprès de la section équestre du Prytanée militaire. Un apprentissage technique intense de grande qualité pour ceux et celles qui souhaitent réellement progresser dans cette discipline.

Et aussi… – Sorties à vélo (à proximité d'un lac) et excursions dans la région.

Capacité - 20 jeunes.
Le site - Centre de vacances Les Centaures
Prytanée National Militaire
72200 La Flèche
Tél. : 06 87 78 75 28 (durant le séjour).
Organisateur - ARI Île-de-France Nord-Est (cf. p.91).
Dates - Du 12/07 au 31/07/12.

TARIFS (en €)
15/17ans

Durée 20 jours		
	Avec transport	Sans transport
NR	1561,00	1317,00

Taux de participation du C.G.O.S en 2012 en fonction de votre quotient familial :

Quotient familial inférieur ou égale à 600 : - 40% du tarif NR
Quotient familial de 600,01 à 700 : - 35% du tarif NR
Quotient familial de 700,01 à 830 : - 25% du tarif NR
Quotient familial de 830,01 à 1000 : - 20% du tarif NR
Quotient familial supérieur à 1000 : - 15% du tarif NR

Code IGESA : 120371

nature

Comment œuvrer au mieux pour la défense de la planète ? En s'adressant aux citoyens de demain bien sûr ! C'est pourquoi les directeurs et animateurs de centres de vacances ont imaginé des activités à la fois ludiques et pédagogiques. L'objectif étant d'associer plaisir et prise de conscience écologique pour une meilleure sensibilisation des enfants (6/14 ans). Ainsi, à travers des activités manuelles, des expériences, des jeux et dans le cadre de séjours exaltants, les enfants pourront appréhender les conséquences des actes de l'homme sur l'équilibre de la faune et de la flore et saisir l'importance d'une attitude respectueuse de l'environnement. Par exemple, le nouveau séjour « aventurier » de Mont-Dauphin propose la construction de radeaux et la descente de rivière avec ces derniers. Les sports « nature » et le contact avec les animaux seront privilégiés avec la pêche, le vélo, la voile, les visites de fermes et les balades en bateau*. Plusieurs sorties « vertes » seront aussi organisées telles que des balades sur la plage ou en forêt ainsi que des visites de sites naturels. Car, si le jeu est un élément clé pour un apprentissage réussi, le contact direct avec la nature est nécessaire pour susciter l'émerveillement, celui-là même d'où proviennent ensuite le désir d'engagement écologique

** Le test préalable à la pratique des activités nautiques est indispensable. Les enfants sont encadrés par des professionnels.*

Bertheaume (Finistère)

6/14 ans
Découverte des animaux

Situé entre terre et mer, Bertheaume est le centre idéal pour découvrir les animaux.

Le cadre de vie – Le centre de vacances est composé de plusieurs pavillons en bord de plage.
Salle d'activités rénovée, terrain multisports et matériels divers sont à disposition. Les enfants sont logés en chambre de 5 à 6 lits ou en dortoir avec sanitaires à proximité.

Les activités – Demi-journées à la ferme pédagogique où ils découvriront la naissance de poussins, la fabrication de pain, la traite des chèvres… Au parc animalier Saint Vougay les enfants approcheront plus de 350 animaux. Ils pourront concevoir des aquariums avec le produit de leur pêche à pied. Ils découvriront la richesse de l'océan à Océanopolis. Ils pourront aussi approcher les phoques gris et si la chance est de leur côté, les grands dauphins blancs…

Et aussi… – Une grande chasse au trésor, des grands jeux des boums, des veillées…

Le p'tit +
Intervenants professionnels
Observation des mammifères marins.

Capacité - 6/11 ans : 20 enfants.
12/14 ans : 30 jeunes.

Le site - Centre de vacances IGESA
Bertheaume
29217 Plougonvelin
Tél. : 02 98 48 23 88.

Organisateur - ARI Armorique (cf. p.91).

Dates - Du 06/07 au 17/07/12, du 18/07 au 31/07/12 et du 02/08 au 15/08/12.

TARIFS (en €)

6/11 ans					12/14 ans			
	Durée 12 jours		Durée 14 jours		Durée 12 jours		Durée 14 jours	
	Avec transport	Sans transport	Avec transport	Sans transport	Avec transport	Sans transport	Avec transport	Sans transport
NR	917,00	673,00	1023,00	779,00	897,00	653,00	1003,00	759,00

Taux de participation du C.G.O.S en 2012 en fonction de votre quotient familial :

Quotient familial inférieur ou égale à 600 : - 40% du tarif NR
Quotient familial de 600,01 à 700 : - 35% du tarif NR
Quotient familial de 700,01 à 830 : - 25% du tarif NR
Quotient familial de 830,01 à 1000 : - 20% du tarif NR
Quotient familial supérieur à 1000 : - 15% du tarif NR

Code IGESA : 120215

Andernos (Gironde)

À proximité du Bassin d'Arcachon et de l'océan Atlantique. Célèbre région connue pour ces cultures ostréicoles.

6/11 ans
Environnement

Le cadre de vie – Sur un grand domaine arboré, le centre propose : salles de jeux, bibliothèque, aires de jeux extérieures, vélos et piscine.
Hébergement en chambre de 8 lits, avec sanitaires à chaque étage.

Les activités – Visite du parc ornithologique pour observer les oiseaux migrateurs, balade en bateau sur le Bassin d'Arcachon avec enquête policière orientée sur la découverte de la faune de la flore de la réserve naturelle de la presqu'île du Cap Ferret, visite de l'aquarium d'Arcachon, de la maison de l'huître et de la Dune du Pyla.

Et aussi… – Balade à vélo, jeux sur la plage, grands jeux, veillées…

Capacité - 30 enfants.

Le site - Centre de Pleine Nature IGESA
1, bd du Maréchal Juin
33510 Andernos
Tél./Fax : 05 56 82 10 34.

Organisateur - ARI Aquitaine (cf. p.91).

Dates - Du 06/07 au 17/07/12, du 18/07 au 31/07/12, du 02/08 au 15/08/12 et du 16/08 au 29/08/12.

TARIFS (en €)
6/11 ans

	Durée 12 jours		Durée 14 jours	
	Avec transport	Sans transport	Avec transport	Sans transport
NR	917,00	673,00	1023,00	779,00

Taux de participation du C.G.O.S en 2012 en fonction de votre quotient familial :
Quotient familial inférieur ou égale à 600 : - 40% du tarif NR
Quotient familial de 600,01 à 700 : - 35% du tarif NR
Quotient familial de 700,01 à 830 : - 25% du tarif NR
Quotient familial de 830,01 à 1000 : - 20% du tarif NR
Quotient familial supérieur à 1000 : - 15% du tarif NR

Code IGESA : 120218

Beyssac (Corrèze)

Ce petit village de Corrèze présente un cadre idéal pour des vacances à la campagne.

6/11 ans
Découverte de la ferme et du poney

Le p'tit +
Partie de pêche à l'étang et baignades.

Le cadre de vie – Le centre est situé au cœur d'un parc ombragé doté d'un étang. Les enfants logent dans un très beau château du XVII e siècle, entouré de verdure et d'animaux. Le centre comprend une grange salle de spectacles et/ou salles d'activités modulables et une bibliothèque. Hébergement en chambres de 5 à 10 lits.

Les activités – Tous en selle avec « Java », « Tempête » et « Gavroche » ! Les enfants, grâce aux poneys du centre, s'initieront à la monte et aux soins dans le parc du château. Les soins des autres animaux présents (Peggy le petit cochon facétieux, les ânes, les poules, les lapins, les canards…) occupent également une place importante pour de jolies pauses tendresse. Plein de nouveaux copains pour rigoler et s'amuser tous ensemble ! Les enfants pourront aussi visiter une vrai ferme, un centre équestre et découvrir ainsi la vie au sein d'une exploitation et d'une structure équestre. L'étang du centre permet aux jeunes apprentis pêcheurs de s'adonner au plaisir de ferrer la truite.

Et aussi… – Des baignades et des balades à vélo. Également au programme, excursions et découverte de la région. Jeux collectifs, veillées…

Capacité - 30 enfants.
Le site - Château de Beyssac
19390 Saint Augustin
Tél./Fax : 05 55 21 32 61.
Organisateur - ARI Aquitaine (cf. p.91).
Dates - Du 06/07 au 17/07/12, du 18/07 au 31/07/12 et du 02/08 au 15/08/12.

TARIFS (en €)
6/11 ans

	Durée 12 jours		Durée 14 jours	
	Avec transport	Sans transport	Avec transport	Sans transport
NR	833,00	589,00	925,00	681,00

Taux de participation du C.G.O.S en 2012 en fonction de votre quotient familial :

Quotient familial inférieur ou égale à 600 : - 40% du tarif NR
Quotient familial de 600,01 à 700 : - 35% du tarif NR
Quotient familial de 700,01 à 830 : - 25% du tarif NR
Quotient familial de 830,01 à 1000 : - 20% du tarif NR
Quotient familial supérieur à 1000 : - 15% du tarif NR

Code IGESA : 120232

La Ferme des Gaillons (Orne)

Située dans la région du Perche, à 7 km de Mortagne au Perche, à 40 km d'Alençon et à environ 160 km de Paris.

6/11 ans
Ferme

Transport assuré par la famille

Le p'tit +
Balades à dos d'ânes et à poneys !

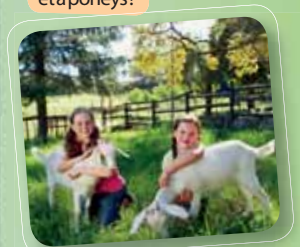

Le cadre de vie – Une véritable exploitation agricole de 40 hectares avec une centaine d'animaux. Hébergement dans deux bâtiments en chambres de 4 à 6 lits avec sanitaires à chaque étage.

Les activités – Jeux autour de l'agriculture et la fabrication de pain, de beurre ou de confitures…Rencontre, selon les périodes, d'un vétérinaire, d'un maréchal-ferrant et l'observation d'évènements (la naissance d'un animal, tonte des bêtes...). Des jeux pour comprendre les cycles de la faune et de la flore. Contact avec les lapins, cochons d'Inde, oies, canards, poules et poneys de la ferme. Émerveillement garanti !

Et aussi… – Construction de cabanes, jeux de piste, travaux manuels.

Capacité - 12 places réservées à IGESA.
Le site - Centre UFOVAL 94
Ferme Pédagogique des Gaillons
61560 Courgeoûst
Tél. : 02 33 85 21 70.
Organisateur - ARI Île-de-France Nord-Est (cf. p.91)
Dates - Du 08/07 au 14/07/12, du 15/07 au 21/07/12, du 22/07 au 28/07/12 et du 29/07 au 04/08/12.

TARIFS (en €)
6/11 ans

	Durée 7 jours
	Transport assuré par la famille
NR	374,00

Taux de participation du C.G.O.S en 2012 en fonction de votre quotient familial :

Quotient familial inférieur ou égale à 600 : - 40% du tarif NR
Quotient familial de 600,01 à 700 : - 35% du tarif NR
Quotient familial de 700,01 à 830 : - 25% du tarif NR
Quotient familial de 830,01 à 1000 : - 20% du tarif NR
Quotient familial supérieur à 1000 : - 15% du tarif NR

Code IGESA : 120260

Rochesson (Vosges)

Le centre de vacances de Rochesson est situé dans un petit village, au cœur du massif vosgien, entre Remiremont et Gérardmer.

6/11 ans
Trappeur

Attention
Le test préalable à la pratique des activités nautiques est indispensable.

Le cadre de vie – Constitué d'un grand chalet en pierre et bois, le centre est implanté dans un petit parc de verdure de 3 hectares.
Des salles d'activités, une grande salle avec scène, une piscine, des aires de jeux dans la prairie et un terrain multisports constituent les espaces détente et loisir.
Les enfants sont logés en chambres de 4 à 8 lits, les douches et lavabos se trouvent au rez-de-chaussée et les toilettes à chaque étage.

Les activités – Quel est le meilleur moyen pour à la fois s'oxygéner, se dépenser et s'amuser au cœur de magnifiques décors offerts par la montagne vosgienne ?
Votre enfant vivra une expérience mémorable, sur les traces des trappeurs !
Les enfants passeront 2 nuits insolites sous yourte ou tipis. Ils bénéficient de l'expérience et de la vigilance d'un accompagnateur de montagne qui leur fera découvrir la faune et la flore des Vosges. Cette randonnée pédestre, privilégiant l'observation, les mènera au camp situé à 900 mètres d'altitude. Un endroit où se mêlent bonne humeur et convivialité, posé entre forêt et prairie ! Autour d'un bon feu de camp, préparation de menus trappeurs, aménagement du camp trappeur et construction de tipis. Les enfants s'initieront au tir à l'arc où ils devront faire preuve d'adresse et de concentration. De grands moments d'aventure en perspective !
Le séjour trappeurs sera agrémenté d'une sortie en canoë-kayak sur le lac de Gerardmer.
Mais aussi promenades à vélo, tournois sportifs, grand jeu de piste à travers les sentiers et chemins balisés par l'ONF, recherche d'indices, empreintes, quizz nature et course d'orientation. Sans oublier baignade au parc aquatique de la Bresse équipé de toboggans et bassin ludique.
Et pour tous les gourmands visite d'une confiserie.

Et aussi... – Veillées à thème, feux de camps.

Capacité - 45 enfants en juillet et 30 en août.

Le site - Centre de Vacances IGESA
23 rue d'Orimont
88120 Rochesson
Tél. : 03 29 61 78 05.

Organisateur - ARI Île-de-France Nord-Est (cf. p.91).

Dates - Du 06/07 au 17/07/12, du 18/07 au 31/07/12, du 02/08 au 15/08/12 et du 16/08 au 29/08/12.

TARIFS (en €)
6/11 ans

	Durée 12 jours		Durée 14 jours	
	Avec transport	Sans transport	Avec transport	Sans transport
NR	905,00	661,00	1009,00	765,00

Taux de participation du C.G.O.S en 2012 en fonction de votre quotient familial :

Quotient familial inférieur ou égale à 600 : - 40% du tarif NR
Quotient familial de 600,01 à 700 : - 35% du tarif NR
Quotient familial de 700,01 à 830 : - 25% du tarif NR
Quotient familial de 830,01 à 1000 : - 20% du tarif NR
Quotient familial supérieur à 1000 : - 15% du tarif NR

Code IGESA : 120221

Camaret (Finistère)

Camaret, station balnéaire de la presqu'île de Crozon, offre une multitude de découvertes et d'activités dans le Parc Régional d'Armorique.

6/11 ans
Trésor pirates

Le p'tit +
Journée contée dans les monts d'Arrée.

Attention
Le test préalable à la pratique des activités nautiques est indispensable.

Le cadre de vie – Dans un parc clos et verdoyant, le centre de vacances est composé de pavillons de plain-pied rénovés. À seulement 500 m du port de Camaret, il est à proximité immédiate de la mer, soit idéalement situé pour la pratique d'activités de plage et nautiques. Pour leurs moments de loisir au centre, les enfants disposent de plusieurs salles de jeux, de terrains multisports, de salles de détente ainsi que d'une bibliothèque. L'hébergement s'effectue en chambres de 4 lits entièrement rénovées.

Les activités – La légende raconte qu'il y a fort longtemps, un bateau de pirates s'est échoué à Camaret, non loin de la presqu'île de Crozon. L'équipage aurait alors caché son fabuleux trésor à plusieurs endroits. Certains coffres ont déjà été découverts, mais d'autres non… Les enfants partiront à la recherche d'indices pendant toute la durée de leur séjour. Une fois tous les éléments réunis, les petits moussaillons ne devront pas se perdre dans le labyrinthe sans fin… qui regorge de mystères et de secrets !

Enfin, les aventuriers en herbe apprécieront particulièrement la navigation à bord de filao, qui permettra sans doute de découvrir un nouveau trésor… !

Et aussi… – À la découverte d'une rivière à Sizun, les enfants pourront enfiler leurs bottes et patauger joyeusement à la recherche de poissons et apprendront à les reconnaître. Des activités manuelles, des baignades et jeux de plage, de la pêche à pieds et de nombreux jeux collectifs. Les enfants participeront également à une sortie pour découvrir l'environnement marin qui les entoure. Sans oublier les grands jeux tels que « poule-renard-vipère », « jeux olympiques » ainsi que les veillées à thème avec par exemple celle sur les contes et légendes de Bretagne.

Capacité - 30 enfants.

Le site - Centre de Vacances IGESA – Lagatjar
29570 Camaret-sur-Mer
Tél. : 02 98 27 90 01.

Organisateur - ARI Armorique (cf. p.91).

Dates - Du 06/07 au 17/07/12, du 18/07 au 31/07/12 et du 02/08 au 15/08/12.

TARIFS (en €)
6/11ans

	Durée 12 jours		Durée 14 jours	
	Avec transport	Sans transport	Avec transport	Sans transport
NR	989,00	745,00	1 107,00	863,00

Taux de participation du C.G.O.S en 2012 en fonction de votre quotient familial :

Quotient familial inférieur ou égale à 600 : - 40% du tarif NR
Quotient familial de 600,01 à 700 : - 35% du tarif NR
Quotient familial de 700,01 à 830 : - 25% du tarif NR
Quotient familial de 830,01 à 1000 : - 20% du tarif NR
Quotient familial supérieur à 1000 : - 15% du tarif NR
Code IGESA : 120216

Mont-Dauphin (Hautes-Alpes)

Aux portes du Parc National des Écrins, le fort de Mont-Dauphin, merveille architecturale de Vauban est installé sur un promontoire à 1 050 m d'altitude.

12/14 ans
Aventurier

Attention
Le test préalable à la pratique des activités nautiques est indispensable.

Le cadre de vie – Le site de Mont-Dauphin, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, propose d'excellentes conditions de vie dans un cadre d'exception : une nature riche d'une flore variée, d'une faune préservée et un ensoleillement exceptionnel. En plein cœur du Fort Vauban, le centre de vacances est composé de très belles infrastructures et comprend plusieurs salles d'activités (avec tables de ping-pong, baby-foot, télévision…) et une bibliothèque. L'hébergement des jeunes s'effectue en chambres de 6 lits entièrement équipées.

Les activités – Opération survie ! Grâce à ce séjour, vivre dans la nature ne sera plus un problème. Faire du feu, savoir se repérer, déceler les traces d'animaux, construire un abri et dormir en bivouac et construire un radeau avec lequel les jeunes descendront la rivière. Pour plus de sensations, ce séjour sera agrémenté par des activités fortes en sensations et tenter l'expérience du rafting, assurément un grand moment !

Et aussi… – Baignade pour tout le monde ! Visite du fort de Mont-Dauphin. Côté sorties, les enfants se rendront à Briançon où visiteront la mine d'argent. Les jeux et les veillées animées occupent aussi une place importante dans le programme des divertissements.

Capacité - 30 jeunes.

Le site - Centre de Vacances IGESA de Mont-Dauphin – Caserne Binot 05600 Mont-Dauphin
Tél. : 04 92 45 07 01.

Organisateur - ARI Auvergne Rhône-Alpes (cf. p.91).

Dates - Du 06/07 au 17/07/12, du 18/07 au 31/07/12 et du 02/08 au 15/08/12.

TARIFS (en €)
12/14ans

	Durée 12 jours		Durée 14 jours	
	Avec transport	Sans transport	Avec transport	Sans transport
NR	1029,00	785,00	1157,00	913,00

Taux de participation du C.G.O.S en 2012 en fonction de votre quotient familial :

Quotient familial inférieur ou égale à 600 : - 40% du tarif NR
Quotient familial de 600,01 à 700 : - 35% du tarif NR
Quotient familial de 700,01 à 830 : - 25% du tarif NR
Quotient familial de 830,01 à 1000 : - 20% du tarif NR
Quotient familial supérieur à 1000 : - 15% du tarif NR

Code IGESA : 120343

Quel beau programme pour nos jeunes rêveurs ! Des colos pour des graines d'artistes avec pour thèmes principaux l'épanouissement personnel et l'éclosion des talents. Pour les guider sur ce chemin, des professionnels seront à leurs côtés, afin de leur transmettre leurs savoirs, leurs techniques et tout simplement partager leur passion avec cette jeune génération en quête de conseils et d'expériences.

Afin de favoriser l'esprit d'initiative ou d'éveiller l'imagination des enfants ou adolescents, le déroulement des activités n'est pas figé. Ainsi, ils participeront pleinement à l'élaboration de leur séjour, pour des vacances en adéquation avec leurs attentes et leurs aspirations.

Par ailleurs, le nouveau séjour d'Entre-deux-Guiers permettra aux adolescents de partager leur passion pour le cinéma, le hip-hop ou le graph'. Ils pourront ainsi, suivant le séjour choisi, réaliser un clip, se défier sur une battle ou créer une toile.

Qu'ils s'intéressent à la danse, aux arts du cirque, au cinéma ou au dessin ou vibrent pour la musique, nos jeunes artistes pourront donc donner libre cours à leur sensibilité et laisser s'exprimer leur créativité.

Des séjours placés sous le signe de l'émotion, de beaux moments en perspective.

Larmor (Morbihan)

Situé à l'entrée de la rade de Lorient en Sud Bretagne, Larmor offre un panorama exceptionnel.

Le cadre de vie – Sa situation au cœur d'un grand parc clos et verdoyant, ainsi que ses aménagements (nombreuses salles d'activités, salle de restauration très conviviale, terrain multisports et terrain de foot) rendent le centre de vacances de Larmor particulièrement adapté à l'accueil des plus jeunes. La proximité de la plage et l'existence d'une base nautique permettent d'offrir des activités de mer avec une grande souplesse et sans grande contrainte de déplacement. Le logement des enfants s'organise en chambres de 4 à 6 lits.

Les activités
CIRQUE

Pour la colo : à tous les amoureux du cirque, Larmor offre des séances d'initiation sous les conseils avisés d'artistes du cirque : trapèze, arts clownesques, acrobaties, jongleries… un vrai bonheur. Un professionnel formera cette jeune génération et les aidera à monter leur spectacle de fin de séjour. L'activité sera spécifique selon l'âge de l'enfant.
Pour les centres de proximité : Encadrés par des professionnels du cirque, nos jeunes colons découvriront les arts du cirque au cours de cette semaine : art clownesque, acrobaties, jongleries...

Et aussi… – En colo : pour les 6/11 ans : une initiation à la voile.

Pour tous : visite du zoo de Pont Scorff et sans oublier les grands jeux, les veillées , les sorties, jeux de plage, pêche à pied, baignade…

4/5 ans Cirque

6/11 ans Cirque

Transport assuré par la famille

6/11 ans Cirque et Voile

Le p'tit +
Une nuit de camping dans l'ancien Fort de Locqueltas, situé sur la plage de Larmor-Plage.

Capacité - 4/5 ans : 16 enfants, 6/11 ans : 16 enfants en prox. et 32 enfants en colo.

Le site - Centre de Vacances IGESA
Rue Rohr-mez – Kerpape
56260 Larmor Plage
Tél. : 02 97 65 50 41.

Organisateur - ARI Armorique (cf. p.91).

Dates - En colo : du 06/07 au 17/07/12, du 18/07 au 31/07/12 et du 02/08 au 15/08/12.
En centre de proximité : du 08/07 au 14/07/12, du 15/07 au 21/07/12, du 22/07 au 28/07/12, du 29/07 au 04/08/12 et du 05/08 au 11/08/12.

TARIFS (en €)

4/5 ans (Cirque) et 6/11 ans (Cirque et Voile)					6/11 ans (Cirque)
	Durée 12 jours		Durée 14 jours		Durée 7 jours
	Avec transport	Sans transport	Avec transport	Sans transport	Transport assuré par la famille
NR	965,00	721,00	1079,00	835,00	423,00

Taux de participation du C.G.O.S en 2012 en fonction de votre quotient familial :

Quotient familial inférieur ou égale à 600 : - 40% du tarif NR
Quotient familial de 600,01 à 700 : - 35% du tarif NR
Quotient familial de 700,01 à 830 : - 25% du tarif NR
Quotient familial de 830,01 à 1000 : - 20% du tarif NR
Quotient familial supérieur à 1000 : - 15% du tarif NR

Code IGESA : 120238

Crozon (Finistère)

À la pointe du Parc régional d'Armorique, le centre domine la baie de Douarnenez et les plages de sable fin.

Le cadre de vie – Surplombant l'Atlantique, le centre dispose de pavillons très agréables à vivre. À proximité de la plage, ce site est entouré de verdure et de terrains de jeux. Chambres de 3 à 4 lits, salle à manger avec vue sur l'océan.

Les activités ROCK SORCIER

9/13 ans
Musique

S'initier à la guitare électrique, à la batterie, à la basse…
Créer un groupe de rock, jouer dans un orchestre de musique celtique (guitare, batterie, mais aussi tous instruments de l'orchestre à partir de 2 années de pratique).
Apprendre à dessiner des personnages, à colorier des lettres enluminées celtes.
Organiser une soirée fashion music, se maquiller, trouver son look.

Les jeunes pourront participer à un grand jeu de rôle sur les plages de la presqu'île.

Et aussi… – Sports collectifs, sorties, veillées, baignades…

Le p'tit +
Plages à proximité : baignades et sports de plage seront donc au rendez-vous.

Capacité - 40 jeunes.

Le site - Centre de vacances IGESA – Postolonnec
29160 Crozon
Tél. : 02 98 27 14 35.

Organisateur - ARI Armorique (cf. p.91).

Dates - Du 06/07 au 17/07/12, du 18/07 au 31/07/12 et du 02/08 au 15/08/12.

TARIFS (en €)
9/13 ans

	Durée 12 jours		Durée 14 jours	
	Avec transport	Sans transport	Avec transport	Sans transport
NR	1229,00	985,00	1387,00	1143,00

Taux de participation du C.G.O.S en 2012 en fonction de votre quotient familial :

Quotient familial inférieur ou égale à 600 : - 40% du tarif NR
Quotient familial de 600,01 à 700 : - 35% du tarif NR
Quotient familial de 700,01 à 830 : - 25% du tarif NR
Quotient familial de 830,01 à 1000 : - 20% du tarif NR
Taux de participation du C.G.O.S en 2012 en fonction de votre quotient familial :
Code IGESA : 12033801
Quotient familial inférieur ou égale à 600 : - 40% du tarif NR
Quotient familial de 600,01 à 700 : - 35% du tarif NR
Quotient familial de 700,01 à 830 : - 25% du tarif NR
Quotient familial de 830,01 à 1000 : - 20% du tarif NR
Quotient familial supérieur à 1000 : - 15% du tarif NRQuotient familial supérieur à 1000

Les activités ATLANTIQUE ROCK FESTIVAL

14/17 ans
Musique

Pour les débutants, s'initier à la guitare électrique, à la basse, à la batterie, aux techniques de chant…
Pour les musiciens, perfectionner sa technique instrumentale guitare, basse, batterie…
Composer un titre original et en écrire les paroles en français ou en anglais, reprendre des morceaux de ses groupes préférés
Monter son propre groupe (basse, batterie, guitare, mais aussi tous autres instruments acoustiques) et choisir sa tribu musicale (metal, rock 70s, pop, reggae ska, groove…).
S'investir dans la préparation technique d'une scène de concert et participer à l'Atlantic Rock Festival.

Et aussi – Se baigner, organiser un grand jeu de rôle sur la plage. Soirées à thème, concerts avec les pros, sorties…

Le p'tit +
Plages à proximité : baignades et sports de plage seront donc au rendez-vous.

Capacité - 20 jeunes.

Le site - Centre de vacances IGESA – Postolonnec
29160 Crozon
Tél. : 02 98 27 14 35.

Organisateur - ARI Armorique (cf. p.91).

Dates - Du 06/07 au 17/07/12, du 18/07 au 31/07/12 et du 02/08 au 15/08/12.

TARIFS (en €)
14/17ans

	Durée 12 jours		Durée 14 jours	
	Avec transport	Sans transport	Avec transport	Sans transport
NR	1209,00	965,00	1367,00	1123,00

Taux de participation du C.G.O.S en 2012 en fonction de votre quotient familial :

Quotient familial inférieur ou égale à 600 : - 40% du tarif NR
Quotient familial de 600,01 à 700 : - 35% du tarif NR
Quotient familial de 700,01 à 830 : - 25% du tarif NR
Quotient familial de 830,01 à 1000 : - 20% du tarif NR
Quotient familial supérieur à 1000 : - 15% du tarif NR
Code IGESA : 12033801

Oléron (Charente-Maritime)

Face au célèbre Fort Boyard, le centre se trouve sur la côte est de l'île d'Oléron.

13/17 ans
Musique

Le p'tit +
Une scène en plein air au sein du fort !
Proximité immédiate de la plage.
Les jeunes peuvent amener leur instrument.

Le cadre de vie – Ce site historique bénéficie d'un emplacement privilégié, où plage de sable fin et forêt de pins se côtoient.
Un ancien fort, entouré de dunes couvertes de pins, abrite le centre de vacances des Saumonards.

Les activités – Un séjour destiné à l'initiation ou au perfectionnement en : guitare électrique, basse, batterie et ukulélés. De plus, les jeunes pourront s'adonner au plaisir d'écrire et de composer des chansons originales de tous styles (métal rock, 70's, reggae, pop…).
Ils monteront un groupe de rock acoustique entre potes et se produiront en public. Un séjour mêlant musique acoustique, chant et sports de plage (volley, foot, boomerang, cerfs volant…).

Les jeunes artistes pourront vivre et partager pleinement leur passion lors d'un festival rock qui se déroulera en fin de séjour.

Et aussi… – Des baignades tous les jours, des jeux de plage, de grands jeux de rôle et des concerts !

Capacité - 40 jeunes.

Le site - Fort des Saumonards
17190 Boyardville
Tél. : 05 46 47 01 07.

Organisateur - ARI Aquitaine (cf. p.91).

Dates - Du 06/07 au 17/07/12, du 18/07 au 31/07/12 et du 02/08 au 15/08/12.

TARIFS (en €)
13/17ans

	Durée 12 jours		Durée 14 jours	
	Avec transport	Sans transport	Avec transport	Sans transport
NR	1293,00	1049,00	1465,00	1221,00

Taux de participation du C.G.O.S en 2012 en fonction de votre quotient familial :

Quotient familial inférieur ou égale à 600 : - 40% du tarif NR
Quotient familial de 600,01 à 700 : - 35% du tarif NR
Quotient familial de 700,01 à 830 : - 25% du tarif NR
Quotient familial de 830,01 à 1000 : - 20% du tarif NR
Quotient familial supérieur à 1000 : - 15% du tarif NR

Code IGESA : 120220

COLOS activités artistiques

Entre-deux-Guiers (Isère)

NOUVEAUTÉ

Entre-deux-Guiers, petit village niché dans le Parc Naturel Régional de Chartreuse.

13/15 ans
Cinéma

Le p'tit +
Nuit sous tente et barbecue autour d'un feu de camp.

Le cadre de vie – Tout est réuni à Entre-deux-Guiers pour passer d'agréables vacances entre copains/copines. Bordé d'un côté par la forêt et de l'autre par la montagne, le centre est composé de plusieurs bâtiments : deux pour l'hébergement, un pour l'infirmerie et un dernier pour la restauration et les salles d'animations.
Lors de leurs temps libres, les jeunes auront le choix entre la bibliothèque, le terrain multisports, les baby-foot et tables de ping-pong !

La grande salle d'activités est équipée d'une véritable scène de spectacle.
Les enfants sont logés par 6 dans des chambres récemment rénovées avec sanitaires intégrés.

Les activités – Le programme proposé au cours de ce séjour est très varié.
Réalisateur, metteur en scène, acteur… grâce à l'intervention de professionnels et la présence d'une régie sur le centre, les jeunes pourront élaborer différents tournages comme des courts métrages ou des mini clips… Le 7e art n'aura plus de secret pour nos jeunes talents !

Et aussi… – Journée au lac, petites randonnées et sorties.

Capacité - 20 jeunes.

Le site - Centre de Vacances IGESA
La Colombaise
38380 Entre-deux-Guiers
Tél. : 04 76 55 20 58.

Organisateur - ARI Auvergne Rhône-Alpes (cf. p.91).

Dates - Du 06/07 au 17/07/12, du 18/07 au 31/07/12 et du 02/08 au 15/08/12.

TARIFS (en €)
13/15 ans

	Durée 12 jours		Durée 14 jours	
	Avec transport	Sans transport	Avec transport	Sans transport
NR	1077,00	833,00	1213,00	969,00

Taux de participation du C.G.O.S en 2012 en fonction de votre quotient familial :

Quotient familial inférieur ou égale à 600 : - 40% du tarif NR
Quotient familial de 600,01 à 700 : - 35% du tarif NR
Quotient familial de 700,01 à 830 : - 25% du tarif NR
Quotient familial de 830,01 à 1000 : - 20% du tarif NR
Quotient familial supérieur à 1000 : - 15% du tarif NR

Code IGESA : 120235

Les activités GRAFFITI

13/17 ans
Graffiti

Le p'tit +
Nuit sous tente et barbecue autour d'un feu de camp.

Les jeunes pourront s'adonner à cet art graphique qui trouve ses origines dans l'antiquité mais dont les pratiques actuelles s'inspirent de la rue et du mouvement urbain.
Accompagnés par des graffeurs professionnels, les jeunes apprendront les techniques afin de réaliser leur propre « graff' », seul ou en collectif. Mouvement artistique à part entière, son histoire et son évolution seront abordés avec les jeunes afin qu'ils s'imprègnent complètement de cette culture.

Et aussi... – Journée au lac, petites randonnées et sorties.

Capacité - 20 jeunes.

Le site - Centre de Vacances IGESA
La Colombaise
38380 Entre-deux-Guiers
Tél. : 04 76 55 20 58.

Organisateur - ARI Auvergne Rhône-Alpes (cf. p.91).

Dates - Du 06/07 au 17/07/12, du 18/07 au 31/07/12 et du 02/08 au 15/08/12.

TARIFS (en €)
13/17ans

	Durée 12 jours		Durée 14 jours	
	Avec transport	Sans transport	Avec transport	Sans transport
NR	1113,00	869,00	1255,00	1011,00

Taux de participation du C.G.O.S en 2012 en fonction de votre quotient familial :

Quotient familial inférieur ou égale à 600 : - 40% du tarif NR
Quotient familial de 600,01 à 700 : - 35% du tarif NR
Quotient familial de 700,01 à 830 : - 25% du tarif NR
Quotient familial de 830,01 à 1000 : - 20% du tarif NR
Quotient familial supérieur à 1000 : - 15% du tarif NR

Code IGESA : 120235

Les activités HIP-HOP

13/17 ans
Hip-Hop

Le p'tit +
Salle de spectacle toute équipée sur le centre.
Nuit sous tente et barbecue autour d'un feu de camp.

Hip-Hop, breackdance, streetdance... Les jeunes pourront s'adonner à leur pratique qui trouve ses origines dans la rue et la culture urbaine. Travailler différents mouvements, seul ou à plusieurs, organiser des « battles » grâce à l'intervention de professionnels qui en plus de leur apport technique partageront leurs connaissances de l'histoire et l'évolution de ce mouvement.

Et aussi... – Journée au lac, petites randonnées et sorties.

Capacité - 30 jeunes.

Le site - Centre de Vacances IGESA
La Colombaise
38380 Entre-deux-Guiers
Tél. : 04 76 55 20 58.

Organisateur - ARI Auvergne Rhône-Alpes (cf. p.91).

Dates - Du 06/07 au 17/07/12, du 18/07 au 31/07/12 et du 02/08 au 15/08/12.

TARIFS (en €)
13/17ans

	Durée 12 jours		Durée 14 jours	
	Avec transport	Sans transport	Avec transport	Sans transport
NR	993,00	749,00	1115,00	871,00

Taux de participation du C.G.O.S en 2012 en fonction de votre quotient familial :

Quotient familial inférieur ou égale à 600 : - 40% du tarif NR
Quotient familial de 600,01 à 700 : - 35% du tarif NR
Quotient familial de 700,01 à 830 : - 25% du tarif NR
Quotient familial de 830,01 à 1000 : - 20% du tarif NR
Quotient familial supérieur à 1000 : - 15% du tarif NR

Code IGESA : 120235

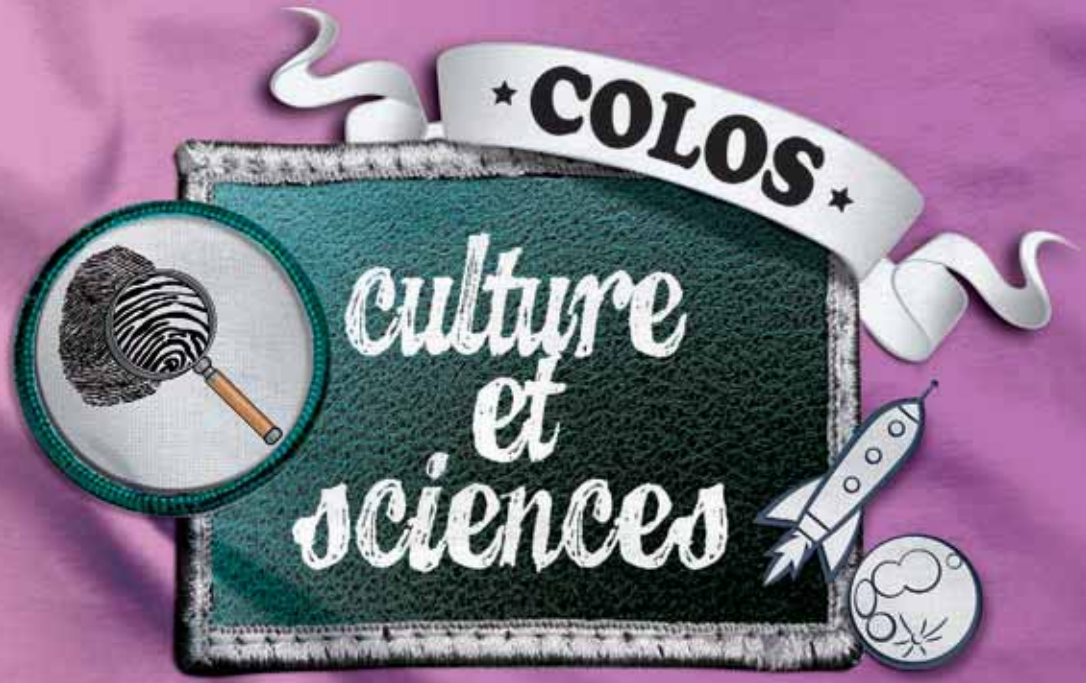

Pour les enfants qui ont la tête dans les nuages, le volcanisme et l'astrologie délivreront leurs secrets à Solignat. Réflexions autour des prodiges de la nature, prélèvements de cristaux, étude au microscope et suivi d'un véritable carnet de bord… tout cela accompagné par un professionnel de la région d'Auvergne. Un beau voyage en perspective au centre de la Terre avec les volcans et un émerveillement garanti devant la beauté des astres !
Plutôt futur ingénieur ? Direction le séjour Modélisme à La Fontaine-du-Berger ! Créer son prototype (une voiture à energie solaire), comprendre les différentes énergies… Par équipes et guidés par des professeurs, ils devront également s'affronter durant des courses impitoyables. Seront-ils à la hauteur de ce défi scientifique ? Dans un autre registre, la nouveauté cette année est le séjour Police Scientifique à Camaret où nos jeunes enquêteurs apprendront les techniques pour trouver le coupable !
Et pour les plus urbains, pourquoi ne pas tenter une promenade trépidante au cœur de la capitale ? Pour cette colo, l'IGESA a décidé de jongler avec tous les styles en mêlant « sensations » avec des sorties aux parcs d'attractions et « découverte » avec des visites des trésors du patrimoine parisien. Alors pour tous ceux qui veulent vivre un séjour enrichissant et revenir avec des souvenirs inoubliables, Paris les attend.
En résumé, des mystères à élucider, des découvertes inédites et des divertissements inégalables pour tous les enfants qui rêvent d'aventures fantastiques…

Camaret (Finistère)

Camaret, station balnéaire de la presqu'île de Crozon, offre une multitude de découvertes et d'activités dans le Parc Régional d'Armorique.

8/11 ans
Police scientifique

Le cadre de vie – Dans un parc clos et verdoyant, le centre de vacances est composé de pavillons de plain-pied rénovés. À seulement 500 m du port de Camaret, il est à proximité immédiate de la mer, soit idéalement situé pour la pratique d'activités de plage et nautiques.
Pour leurs moments de loisir au centre, les enfants disposent de plusieurs salles de jeux, de terrains multisports, de salles de détente ainsi que d'une bibliothèque.
L'hébergement s'effectue en chambres de 4 lits entièrement rénovées.

Les activités – Après avoir été recruté par la police scientifique de Camaret, nos jeunes inspecteurs vont débuter leur formation d'enquêteur scientifique.
Ils devront alors mener des enquêtes sur les scènes de crimes (prise de photos, relever et prélever des indices, mouler des empreintes).
Ils effectueront ensuite des interrogatoires et des portraits robots qui seront indispensables pour résoudre les énigmes et partir à la recherche du coupable.

Et aussi... – Également prévus : des baignades, des jeux de plage, des sorties « pêche à pieds », des sports collectifs, visites et rencontres avec de vrais enquêteurs judiciaires (en fonction des disponibilités).

Capacité - 40 enfants.

Le site - Centre de vacances IGESA – Lagatjar
29570 Camaret sur Mer
Tél. : 02 98 27 90 01.

Organisateur - ARI Armorique (cf. p. 91).

Dates - Du 06/07 au 17/07/12, du 18/07 au 31/07/12 et du 02/08 au 15/08/12.

TARIFS (en €)
8/11ans

	Durée 12 jours		Durée 14 jours	
	Avec transport	Sans transport	Avec transport	Sans transport
NR	989,00	745,00	1107,00	863,00

Taux de participation du C.G.O.S en 2012 en fonction de votre quotient familial :

Quotient familial inférieur ou égale à 600 : - 40% du tarif NR
Quotient familial de 600,01 à 700 : - 35% du tarif NR
Quotient familial de 700,01 à 830 : - 25% du tarif NR
Quotient familial de 830,01 à 1000 : - 20% du tarif NR
Quotient familial supérieur à 1000 : - 15% du tarif NR

Code IGESA : 120216

COLOS culture et sciences

La Fontaine-du-Berger (Puy-de-Dôme)

Le centre de La Fontaine-du-Berger est situé au cœur de la chaîne des volcans d'Auvergne.

12/14 ans
Modélisme

Le p'tit +
En fin de séjour, chaque jeune pourra repartir avec la petite voiture à énergie solaire qu'il aura fabriquée.

Attention
Le centre est à 1 000 m d'altitude, il peut faire froid, des vêtements chauds sont à prévoir.

Le cadre de vie – Situé au cœur d'un parc forestier de 9 hectares entre volcans, patrimoine et traditions. Il offre de nombreux espaces pour les loisirs : terrain multisports, jeux extérieurs, forêt. Plusieurs salles d'activités avec baby-foot et tables de ping-pong mais aussi une véritable salle de spectacle viennent compléter tous ces équipements. Les jeunes sont hébergés dans des chambres de 7 à 8 lits entièrement équipées.

Les activités – Ce séjour permettra à tous les amateurs de modélisme de construire une petite voiture qui fonctionne grâce à l'énergie solaire. Il allie découverte scientifique, technologie et mécanisme mais aussi pilotage avec des courses où s'affronteront des bolides électriques.
Dans un autre domaine, les jeunes pourront s'initier au pilotage d'hélicoptères indoor radiocommandés.

Et aussi… – Sortie dans la région. Mais également des jeux, des veillées à thèmes et des boums.

Capacité - 30 jeunes.
Le site - Centre de Vacances IGESA – La Fontaine-du-Berger
63870 Orcines
Tél. : 04 73 62 16 06.
Organisateur - ARI Auvergne Rhône-Alpes (cf. p. 91).
Dates - Du 06/07 au 17/07/12, du 18/07 au 31/07/12 et du 02/08 au 15/08/12.

TARIFS (en €)
12/14 ans

	Durée 12 jours		Durée 14 jours	
	Avec transport	Sans transport	Avec transport	Sans transport
NR	945,00	701,00	1059,00	815,00

Taux de participation du C.G.O.S en 2012 en fonction de votre quotient familial :

Quotient familial inférieur ou égale à 600 : - 40% du tarif NR
Quotient familial de 600,01 à 700 : - 35% du tarif NR
Quotient familial de 700,01 à 830 : - 25% du tarif NR
Quotient familial de 830,01 à 1000 : - 20% du tarif NR
Quotient familial supérieur à 1000 : - 15% du tarif NR

Code IGESA : 120227

Solignat (Puy-de-Dôme)

Situé au cœur des volcans d'Auvergne, Solignat offre un point de vue idéal pour observer la terre et les étoiles.

8/11 ans
Volcans et Astronomie

Le p'tit +
Sortie au Volcan de Lemptegy.

Attention
Le centre est en altitude, il peut faire froid, des vêtements chauds sont à prévoir.

Le cadre de vie – Le centre dispose d'un vaste parc arboré et clos de 8 hectares. Plusieurs salles d'animation avec baby-foot, tables de ping-pong ou jeux extérieurs (balançoires, diabolos, cerceaux…), bibliothèque. Hébergement en chambres de 3 à 8 lits.

Les activités – Amoureux des cailloux, futurs astronomes, l'Auvergne est la région par excellence pour découvrir et comprendre la création des volcans ici et ailleurs. Les enfants seront encadrés par un professionnel de la région qui les amènera à prélever différents cristaux afin de les analyser. En soirée, ils pourront observer les étoiles grâce à un télescope. Ce séjour permettra aux enfants de repartir les poches pleines de petites roches à conserver très précieusement !

Et aussi… – Plusieurs sorties sont prévues au cours du séjour, permettant de découvrir la région de l'Auvergne…

Capacité - 40 jeunes.
Le site - Centre de vacances IGESA – Château des Ribains
63500 Solignat-Lembron
Tél. : 04 73 71 42 01.
Organisateur - ARI Auvergne Rhône-Alpes (cf. p. 91).
Dates - Du 06/07 au 17/07/12, du 18/07 au 31/07/12 et du 02/08 au 15/08/12.

TARIFS (en €)
8/11 ans

	Durée 12 jours		Durée 14 jours	
	Avec transport	Sans transport	Avec transport	Sans transport
NR	1001,00	757,00	1121,00	877,00

Taux de participation du C.G.O.S en 2012 en fonction de votre quotient familial :

Quotient familial inférieur ou égale à 600 : - 40% du tarif NR
Quotient familial de 600,01 à 700 : - 35% du tarif NR
Quotient familial de 700,01 à 830 : - 25% du tarif NR
Quotient familial de 830,01 à 1000 : - 20% du tarif NR
Quotient familial supérieur à 1000 : - 15% du tarif NR

Code IGESA : 120225

Paris (Île-de-France)

Un cocktail détente et découverte pour le plaisir et la culture.

15/17 ans
Visites et loisirs

Le p'tit +
Programme du séjour élaboré en partie avec les ados.

Le cadre de vie – Le centre de vacances est situé sur la commune du Kremlin-Bicêtre (94) aux portes de Paris, à proximité de la porte d'Italie.
L'hébergement se fait en chambres doubles (2 lits) et sanitaires complets. L'hébergement et le petit déjeuner sont assurés par la résidence Voltaire, hôtel IGESA. Les repas seront pris sur le centre ou à l'extérieur (pique-nique, repas à thème : chinois, italien, etc.) en fonction des activités retenues.
À l'hôtel, une salle d'activités est à la disposition des jeunes pour leurs moments de détente.

Les activités – Sortie au parc Astérix ou à Disneyland et visites de différents sites, selon les envies du groupe : Tour Eiffel, Trocadéro, Versailles, Notre-Dame, Panthéon, musée Grévin, Cité des sciences et de l'industrie, bateaux-mouches, Champs-Élysées, Montmartre… Et… shopping !

Et aussi… – Jeux de pistes et sportifs dans la capitale, piscine. Possibilité d'assister à une émission TV ou radio (selon disponibilité du moment).
Les soirées sont animées par des veillées à thème.
Paris BY Night ! Spectacles, animations de quartier (latin, chinois, etc.).

Capacité - 20 jeunes.

Le site - Résidence Relais Voltaire
6, rue Voltaire
94270 Le Kremlin Bicêtre
Tél. : 01 49 60 23 23.

Organisateur - ARI Île-de-France Nord-Est (cf. p. 91).

Dates - Du 06/07 au 17/07/12, du 18/07 au 31/07/12 et du 02/08 au 15/08/12.

TARIFS (en €)
15/17ans

	Durée 12 jours		Durée 14 jours	
	Avec transport	Sans transport	Avec transport	Sans transport
NR	1 281,00	1 037,00	1 451,00	1 207,00

Taux de participation du C.G.O.S en 2012 en fonction de votre quotient familial :

Quotient familial inférieur ou égale à 600 : - 40% du tarif NR
Quotient familial de 600,01 à 700 : - 35% du tarif NR
Quotient familial de 700,01 à 830 : - 25% du tarif NR
Quotient familial de 830,01 à 1000 : - 20% du tarif NR
Quotient familial supérieur à 1000 : - 15% du tarif NR

Code IGESA : 120375

sports aeriens

Qui n'a jamais rêvé d'imiter les oiseaux, de planer et voler ? On s'imagine flottant dans les airs, ressentant ainsi un sentiment intense de totale liberté. Pourquoi ne pas passer du rêve à la réalité ? Avec l'IGESA, c'est possible. Dans les centres de vacances de Méaudre et du Verdon, des séjours originaux ont été mis en place : parachutisme et parapente... des activités extraordinaires sont au programme pour des sensations de haut vol ! Destinés aux 15/17 ans, ces séjours répondront sans aucun doute à toutes leurs envies d'évasion. Survoler de magnifiques paysages, se laisser porter par les vents en parapente, ou connaître le grand frisson en sautant en parachute. Des expériences uniques, des moments magiques, à vivre absolument ! Pour le parachutisme, un PAC est proposé (Progression Accompagnée de Chute libre), c'est-à-dire un programme évolutif de sauts dont certains réalisés de façon autonome. Toutefois, quelle que soit l'activité choisie, les jeunes seront en permanence encadrés par des professionnels, diplômés dans la discipline enseignée. La variété étant toujours agréable, d'autres activités sont également prévues comme par exemple des baignades à la piscine, des randonnées et des sorties « nature ».

** Pour participer à ces séjours, autorisation parentale et certificat de non contre-indication à la pratique des sports aériens sont obligatoires.*

Méaudre (Isère)

Située au cœur du magnifique parc du Vercors, à 30 km de Grenoble, Méaudre est une petite station village qui a su conserver toute son authenticité.

15/17 ans
Parapente

Le cadre de vie – Le centre de Méaudre, niché au cœur d'un parc de 6 hectares, se compose de 3 chalets de style montagnard équipés d'une authentique cheminée en pierre : un bâtiment de direction, une infirmerie et un grand chalet qui abrite une lumineuse salle à manger. Les jeunes sont hébergés en chambres de 3 à 10 lits.

Les activités – Sensations fortes et sécurité garanties pour découvrir cette activité ! Les jeunes commenceront par des journées de pente école afin de se familiariser avec le matériel et apprendre à piloter : gonflage, décollage, virage au sol, atterrissage… Ils s'essayeront ensuite au grand vol, en liaison radio avec les moniteurs.

Et aussi – Randonnées avec bivouac, thèques, rallyes, jeux musicaux… Boums, sorties à la piscine ou patinoire et visite des grottes de Choranche.

Capacité - 16 jeunes.

Le site - Centre de vacances IGESA « Les Chaberts »
BP 8 - 38112 Méaudre
Tél. : 04 76 95 29 64.

Organisateur - ARI Auvergne Rhône-Alpes (cf. p.91).

Dates - Du 18/07 au 31/07/12 et du 02/08 au 15/08/12.

TARIFS (en €)
15/17ans

	Durée 14 jours	
	Avec transport	Sans transport
NR	1 423,00	1 179,00

Taux de participation du C.G.O.S en 2012 en fonction de votre quotient familial :

Quotient familial inférieur ou égale à 600 : - 40% du tarif NR
Quotient familial de 600,01 à 700 : - 35% du tarif NR
Quotient familial de 700,01 à 830 : - 25% du tarif NR
Quotient familial de 830,01 à 1000 : - 20% du tarif NR
Quotient familial supérieur à 1000 : - 15% du tarif NR

Code IGESA : 120234

Verdon (Gironde)

Petite station balnéaire bordée par l'océan et l'estuaire de la Gironde.

15/17 ans
Parachutisme

Le cadre de vie – À l'ombre d'une forêt de chênes et de pins, le centre de vacances est installé dans un ancien fort, au bord de l'estuaire de la Gironde. Il possède une piscine, une bibliothèque ainsi que des salles d'activités (jeux divers, ping-pong) pour que les jeunes puissent se divertir au maximum. L'hébergement s'effectue en chambres de 10 lits.

Les activités – Après une formation au sol, les séances comprendront plusieurs sauts à 4 000 m d'altitude. Il s'agit de sauts progressifs avec un premier saut effectué avec 2 moniteurs ; les suivants sont accompagnés d'un seul moniteur et les derniers se font seul. En cas de blocage, des sauts en tandem seront proposés. Pour les parachutistes ayant déjà effectué la PAC, 18 à 20 sauts sont prévus en assistance radio.

Et aussi – Balades à vélos, piscine, jeux et animations, soirées et veillées… Et… une sortie shopping !

Le p'tit +
Remise d'un DVD des sauts réalisés (se munir d'un DVD vierge).

Attention
Certificat médical obligatoire de pratique de parachutisme daté de moins de deux mois avant le premier jour du séjour délivré par un médecin agréé F.F.P.

Avoir 15 ans le 1er jour du séjour. Contacter l'organisateur pour le coût de la licence (chèque à libeller à l'ordre du centre de parachutisme de Soulac-sur-Mer).

Capacité - 28 jeunes.

Le site - Fort du Verdon
3, allée Teulère
33123 Le Verdon-sur-Mer
Tél. : 05 56 09 61 67.

Organisateur - ARI Aquitaine (cf. p.91).

Dates - Du 06/07 au 17/07/12 et du 16/08 au 29/08/12.

TARIFS (en €)
15/17ans

	Durée 12 jours		Durée 14 jours	
	Avec transport	Sans transport	Avec transport	Sans transport
NR	1797,00	1 553,00	2053,00	1809,00

Taux de participation du C.G.O.S en 2012 en fonction de votre quotient familial :

Quotient familial inférieur ou égale à 600 : - 40% du tarif NR
Quotient familial de 600,01 à 700 : - 35% du tarif NR
Quotient familial de 700,01 à 830 : - 25% du tarif NR
Quotient familial de 830,01 à 1000 : - 20% du tarif NR
Quotient familial supérieur à 1000 : - 15% du tarif NR

Code IGESA : 120219

sports collectifs

Technique, tactique et dynamique ! Pour tous ceux qui aiment plus que tout s'amuser et se dépenser, les centres de vacances présentés dans les pages suivantes sont parfaits. Les jeunes passionnés de sports collectifs seront ravis avec des séjours dédiés principalement au rugby et au foot ! L'accent sera bien entendu mis sur l'esprit d'équipe et le respect des autres, qu'ils soient partenaires, adversaires ou arbitres. La découverte de nouvelles pratiques autour du même sport est aussi visée avec, par exemple, l'initiation au futsal et au beach soccer pour les séjours à dominante football.

Pendant les entraînements, les jeunes pourront profiter d'un encadrement de qualité attentif au respect du rythme de vie de chacun, notamment au niveau du nombre et de l'intensité des séances. Au programme donc, des entraînements techniques mais également des jeux d'opposition et des matchs.

Cependant, ce ne sont pas là des stages sportifs mais bel et bien des colonies de vacances, c'est pourquoi diverses activités annexes sont aussi prévues. Enfin, lors de chaque séance, l'aspect ludique sera toujours présent et privilégié, car le sport, c'est avant tout un maximum de fun !

Bertheaume (Finistère)

Située à l'extrême pointe du Finistère, la commune de Plougonvelin est au cœur d'un environnement marin exceptionnel.

6/14 ans
Foot

Le cadre de vie – Le centre comprend plusieurs pavillons, en bord de plage. Salles d'activités rénovées, terrain multisports et matériels divers sont à disposition. Hébergement en chambres de 5 à 6 lits ou en dortoir avec sanitaires à proximité.

Les activités – Les séances techniques comprendront des ateliers thématiques ou des tournois.
Chaque enfant pourra perfectionner sa technique grâce aux conseils d'animateurs diplômés de la FFF.
Initiations au beach soccer, au futsal, au football freestyle ou au foot à trois.

Et aussi… – Une initiation au stand up paddle et baignades. Chasse au trésor, sortie et camping.

Le p'tit +
Une sortie pour assister à un entraînement et un match de foot professionnel du stade brestois.

Attention
Le test préalable à la pratique des activités nautiques est indispensable.

Capacité - 60 enfants.

Le site - Centre de Vacances IGESA - Bertheaume
29217 Plougonvelin
Tél. : 02 98 48 23 88.

Organisateur - ARI Armorique (cf. p.91).

Dates - Du 06/07 au 17/07/12, du 18/07 au 31/07/12 et du 02/08 au 15/08/12.

TARIFS (en €)

6/11 ans					12/14 ans			
	Durée 12 jours		Durée 14 jours		Durée 12 jours		Durée 14 jours	
	Avec transport	Sans transport	Avec transport	Sans transport	Avec transport	Sans transport	Avec transport	Sans transport
NR	941,00	697,00	1051,00	807,00	921,00	677,00	1031,00	787,00

Taux de participation du C.G.O.S en 2012 en fonction de votre quotient familial :

Quotient familial inférieur ou égale à 600 : - 40% du tarif NR
Quotient familial de 600,01 à 700 : - 35% du tarif NR
Quotient familial de 700,01 à 830 : - 25% du tarif NR
Quotient familial de 830,01 à 1000 : - 20% du tarif NR
Quotient familial supérieur à 1000 : - 15% du tarif NR

Code IGESA : 120215

Agen (Lot et Garonne)

Un séjour en terre d'Aquitaine, à Agen, ville chaleureuse où s'écoule la Garonne et où règne l'incontournable « pruneau d'Agen ».

9/12 ans
Rugby

13/15 ans
Rugby

Le cadre de vie – L'hébergement se situe à proximité du stade Armandie. Les chambres de 4 à 6 lits sont proches de la piscine et des stades. À disposition, une salle télé, et une salle d'activités.

Les activités – Reposant sur un partenariat avec le SUA d'Agen, au programme : séances collectives et séances de technique individuelle, le jeu en équipe étant toutefois privilégié. Ateliers techniques et tactiques, jeux d'oppositions et autres apprentissages, pour une progression constante. L'accent sera bien sûr mis sur l'esprit d'équipe et le respect des autres et des règles.

Et aussi… – Une initiation à la pelote basque, une journée à Walibi, piscine, visite d'Agen…

Le p'tit +
Rencontre avec des joueurs professionnels pour une séance de dédicace.

Attention
Certificat médical de non contre indication à la pratique du rugby ou licence Fédération Française de Rugby.

Capacité - 9/11 ans : 22 jeunes.
12/14 ans : 20 jeunes.

Le site - SUA
Rue pierre de Coubertin,
47000 Agen
Tél. : 06 33 97 28 27.

Organisateur - ARI Aquitaine (cf. p.91).

Dates - Du 06/07 au 17/07/12 et du 18/07 au 31/07/12.

TARIFS (en €)

9/12 ans					13/15 ans			
	Durée 12 jours		Durée 14 jours		Durée 12 jours		Durée 14 jours	
	Avec transport	Sans transport	Avec transport	Sans transport	Avec transport	Sans transport	Avec transport	Sans transport
NR	1025,00	781,00	1149,00	905,00	1005,00	761,00	1129,00	885,00

Taux de participation du C.G.O.S en 2012 en fonction de votre quotient familial :

Quotient familial inférieur ou égale à 600 : - 40% du tarif NR
Quotient familial de 600,01 à 700 : - 35% du tarif NR
Quotient familial de 700,01 à 830 : - 25% du tarif NR
Quotient familial de 830,01 à 1000 : - 20% du tarif NR
Quotient familial supérieur à 1000 : - 15% du tarif NR

Code IGESA : 120253

Bertheaume (Finistère)

Située à l'extrême pointe du Finistère, la commune de Plougonvelin est au cœur d'un environnement marin exceptionnel.

6/14 ans
Foot

Le cadre de vie – Le centre comprend plusieurs pavillons, en bord de plage. Salles d'activités rénovées, terrain multisports et matériels divers sont à disposition. Hébergement en chambres de 5 à 6 lits ou en dortoir avec sanitaires à proximité.

Les activités – Les séances techniques comprendront des ateliers thématiques ou des tournois.
Chaque enfant pourra perfectionner sa technique grâce aux conseils d'animateurs diplômés de la FFF.
Initiations au beach soccer, au futsal, au football freestyle ou au foot à trois.

Et aussi… – Une initiation au stand up paddle et baignades. Chasse au trésor, sortie et camping.

Le p'tit +
Une sortie pour assister à un entraînement et un match de foot professionnel du stade brestois.

Attention
Le test préalable à la pratique des activités nautiques est indispensable.

Capacité - 60 enfants.

Le site - Centre de Vacances IGESA - Bertheaume
29217 Plougonvelin
Tél. : 02 98 48 23 88.

Organisateur - ARI Armorique (cf. p.91).

Dates - Du 06/07 au 17/07/12, du 18/07 au 31/07/12 et du 02/08 au 15/08/12.

TARIFS (en €)

6/11 ans					12/14 ans			
	Durée 12 jours		Durée 14 jours		Durée 12 jours		Durée 14 jours	
	Avec transport	Sans transport	Avec transport	Sans transport	Avec transport	Sans transport	Avec transport	Sans transport
NR	941,00	697,00	1051,00	807,00	921,00	677,00	1031,00	787,00

Taux de participation du C.G.O.S en 2012 en fonction de votre quotient familial :

Quotient familial inférieur ou égale à 600 : - 40% du tarif NR
Quotient familial de 600,01 à 700 : - 35% du tarif NR
Quotient familial de 700,01 à 830 : - 25% du tarif NR
Quotient familial de 830,01 à 1000 : - 20% du tarif NR
Quotient familial supérieur à 1000 : - 15% du tarif NR

Code IGESA : 120215

Agen (Lot et Garonne)

Un séjour en terre d'Aquitaine, à Agen, ville chaleureuse où s'écoule la Garonne et où règne l'incontournable « pruneau d'Agen ».

9/12 ans
Rugby

13/15 ans
Rugby

Le cadre de vie – L'hébergement se situe à proximité du stade Armandie. Les chambres de 4 à 6 lits sont proches de la piscine et des stades. À disposition, une salle télé, et une salle d'activités.

Les activités – Reposant sur un partenariat avec le SUA d'Agen, au programme : séances collectives et séances de technique individuelle, le jeu en équipe étant toutefois privilégié. Ateliers techniques et tactiques, jeux d'oppositions et autres apprentissages, pour une progression constante. L'accent sera bien sûr mis sur l'esprit d'équipe et le respect des autres et des règles.

Et aussi… – Une initiation à la pelote basque, une journée à Walibi, piscine, visite d'Agen…

Le p'tit +
Rencontre avec des joueurs professionnels pour une séance de dédicace.

Attention
Certificat médical de non contre indication à la pratique du rugby ou licence Fédération Française de Rugby.

Capacité - 9/11 ans : 22 jeunes.
12/14 ans : 20 jeunes.

Le site - SUA
Rue pierre de Coubertin,
47000 Agen
Tél. : 06 33 97 28 27.

Organisateur - ARI Aquitaine (cf. p.91).

Dates - Du 06/07 au 17/07/12 et du 18/07 au 31/07/12.

TARIFS (en €)

9/12 ans					13/15 ans			
	Durée 12 jours		Durée 14 jours		Durée 12 jours		Durée 14 jours	
	Avec transport	Sans transport	Avec transport	Sans transport	Avec transport	Sans transport	Avec transport	Sans transport
NR	1025,00	781,00	1149,00	905,00	1005,00	761,00	1129,00	885,00

Taux de participation du C.G.O.S en 2012 en fonction de votre quotient familial :

Quotient familial inférieur ou égale à 600 : - 40% du tarif NR
Quotient familial de 600,01 à 700 : - 35% du tarif NR
Quotient familial de 700,01 à 830 : - 25% du tarif NR
Quotient familial de 830,01 à 1000 : - 20% du tarif NR
Quotient familial supérieur à 1000 : - 15% du tarif NR

Code IGESA : 120253

Ces séjours seront symbole de liberté et d'autonomie. Que ce soit à pied, à cheval, en scooter ou en minibus, les centres itinérants seront l'occasion pour les jeunes de se prendre en charge et de s'épanouir. Ils seront accompagnés par l'équipe pédagogique et tous ensemble participeront à la préparation du campement, montage et démontage des tentes, préparation des repas, préparation du programme d'activités… Ainsi les jeunes parcourront les routes de Corrèze sur leur scooter, le Vercors sur leur cheval, le Pays Basque en randonnée où même encore les routes de la France à la Slovénie en passant par l'Italie pour y découvrir les plus belles rivières. Les plus audacieux se laisseront tenter par la haute montagne, avec pour défi de gravir un sommet de 4 000 m. Enfin la découverte de la montagne et des plus belles plages corses sera possible grâce au Centre Aventure Corse. Des grands moments en perspectives pour nos jeunes aventurier en quête d'indépendance.

Centre Itinérant Basque

(Pyrénées-Atlantiques)

Entre montagne et océan, un itinéraire parfait pour découvrir de merveilleux sites et deux des plus beaux villages de France en Pays Basque.

12/14 ans
Randonnée pédestre

Le p'tit +
Connaissance du patrimoine Basque.

Attention
Le test préalable à la pratique des activités nautiques est indispensable.

Le cadre de vie – Ce centre itinérant a pour base de départ et de retour le centre de vacances d'Andernos. L'hébergement s'effectue sous tentes en camping à Bidarray où est installé le camp de base.

Les activités – Le parcours des jeunes baroudeurs est défini par les grandes étapes de Saint-Jean-Pied-de-Port à l'océan. Les étapes suivantes ne sont données qu'à titre indicatif. La météo et la forme physique des participants conditionnent également l'organisation d'une randonnée itinérante. Les jeunes découvriront les villages de Saint-Jean-Pied-de-Port et Saint-Étienne de-Baigorri, Bidarray, Ainhoa, Espelette, La Rhune, Biarritz... Immersion dans la culture Basque, visite de la prison des Évêques, d'une maison basque, d'un fumoir, d'ateliers du piment, des grottes de Sare mais aussi découverte de la force basque, chistera, pelote, chants et repas basques.

Et aussi… – Pendant le séjour deux séances d'eaux vives.

Capacité - 14 jeunes.

Le site - Camp Itinérant en pays Basque
Centre de Pleine Nature IGESA
1, bd du Maréchal Juin
33510 Andernos
Tél./Fax : 05 56 82 10 34.
Portable : 06 75 65 28 85.

Organisateur - ARI Aquitaine (cf. p.91).

Dates - Du 18/07 au 31/07/12.

TARIFS (en €)
12/14ans

Durée 14 jours		
	Avec transport	Sans transport
NR	1241,00	997,00

Taux de participation du C.G.O.S en 2012 en fonction de votre quotient familial :

Quotient familial inférieur ou égale à 600 : - 40% du tarif NR
Quotient familial de 600,01 à 700 : - 35% du tarif NR
Quotient familial de 700,01 à 830 : - 25% du tarif NR
Quotient familial de 830,01 à 1000 : - 20% du tarif NR
Quotient familial supérieur à 1000 : - 15% du tarif NR

Code IGESA : 120280

Centre Itinérant Scooter

(Corrèze)

Découverte de la Corrèze et son patrimoine exceptionnel riche de châteaux, forteresses, églises et villages…

14/17 ans
Randonnée scooter

Attention
Le test préalable à la pratique des activités nautiques est indispensable pour l'activité eaux vives.

Niveau exigé pour ce séjour ASSR 1 ou ASR ou déjà titulaire du BSR.

Le cadre de vie – Ce centre itinérant à pour base de départ et retour le centre de vacances de jeunes Beyssac. Cela signifie que les jeunes profiteront des aménagements offerts par ce centre. Hébergement ensuite sous tente en camping.

Les activités – Le premier jour sera bien entendu celui de l'arrivée et de l'installation des jeunes au centre de Beyssac. Du 2e au 4e jour les jeunes passeront leur Brevet de Sécurité Routière (BSR) sur le site du centre, diplôme indispensable ! Le 5e jour sera dédié à la préparation des sorties et notamment à l'entretien du matériel. Du 6e au 12e jour les jeunes laisseront libre cours à leur passion en conduisant sur différents circuits touristiques. Le 13e jour sera consacré à la restitution des randonnées en veillée.

Et aussi… – Accrobranche, canoë, sorties, visites, veillées…

Capacité - 16 jeunes.

Le site - Camp itinérant scooter
Château de Beyssac
19390 Saint-Augustin
Tél. : 05 55 21 32 61.
Portable : 06 75 65 28 85.

Organisateur - ARI Aquitaine (cf. p.91).

Dates - Du 16/08 au 29/08/12.

TARIFS (en €)
14/17ans

Durée 14 jours		
	Avec transport	Sans transport
NR	1689,00	1445,00

Taux de participation du C.G.O.S en 2012 en fonction de votre quotient familial :

Quotient familial inférieur ou égale à 600 : - 40% du tarif NR
Quotient familial de 600,01 à 700 : - 35% du tarif NR
Quotient familial de 700,01 à 830 : - 25% du tarif NR
Quotient familial de 830,01 à 1000 : - 20% du tarif NR
Quotient familial supérieur à 1000 : - 15% du tarif NR

Code IGESA : 120279

Centre Itinérant Equestre

(Vercors)

Les monts et vastes plateaux du Vercors constituent le décor de ce séjour équestre.

15/17 ans
Équitation

le p'tit +
Une rando équestre dans les Alpes !

Attention
Savoir monter à cheval à plusieurs allures, sans nécessité de diplômes.

Le cadre de vie – Au pied du Mont Aiguille, le centre propose un hébergement sous tentes dans la ferme équestre du village de Chichilianne, où chacun participe aux tâches et à la vie du groupe (préparation des repas, vaisselles…), suivi de 5 jours en randonnée équestre avec camping, bivouac ou hébergement en refuge.

Les activités – Durant la première semaine, 3 heures de monte par jour avec initiation au TREC. Séances « technique en carrière » le matin et des randonnées en montagne l'après midi sans oublier les soins des animaux. Cette période de formation sera complétée par une grande randonnée équestre de 5 jours (moyenne de 6 à 7 heures de monte par jour) dans un magnifique paysage de montagne avec possibilité d'hébergement sous tentes ou en refuge.

Et aussi… – Les soirées seront animées par différentes sortes de jeux et veillées à thèmes.

Capacité - 20 jeunes.

Le site - Centre de vacances IGESA
Ferme équestre des 4 chemins
38930 Chichilianne
Tél. : 06 47 15 87 89.

Organisateur - ARI Auvergne Rhône-Alpes (cf. p.91).

Dates - Du 18/07 au 31/07/12 et du 02/08 au 15/08/12.

TARIFS (en €) 15/17ans

Durée 14 jours		
	Avec transport	Sans transport
NR	1367,00	1123,00

Taux de participation du C.G.O.S en 2012 en fonction de votre quotient familial :

Quotient familial inférieur ou égale à 600 : - 40% du tarif NR
Quotient familial de 600,01 à 700 : - 35% du tarif NR
Quotient familial de 700,01 à 830 : - 25% du tarif NR
Quotient familial de 830,01 à 1000 : - 20% du tarif NR
Quotient familial supérieur à 1000 : - 15% du tarif NR

Code IGESA : 120255

Centre Aventure Corse

(Haute-Corse)

L'île de Beauté offre l'un des plus beaux terrains de jeux pour des vacances 100% nature.

15/17 ans
Mer et montagne

Attention
Transport* assuré uniquement au départ et retour par les villes de Creil ou de Salon-de-Provence.

* Seuls les enfants de ressortissants Défense bénéficient du transport par voie aérienne militaire.

le p'tit +
Découverte de plusieurs villes comme Bonifacio, Calvi, St Florent mais aussi de petits villages et des plus belles plages de Corse !

Le cadre de vie – Un climat méditerranéen, des paysages à couper le souffle, des sites naturels exceptionnels, la Corse promet des vacances uniques et inoubliables ! Les jeunes sont hébergés en tentes (8 personnes) au camping San Damiano de la Marana. Au cours du séjour, ils dormiront aussi en refuge. Les repas sont pris au village club IGESA « La Marana ».

Les activités – Visite de la Corse sur plusieurs jours permettant la découverte de son patrimoine et de sa culture.
Côté mer : ce séjour propose de découvrir les trésors que recèlent les eaux turquoises méditerranéennes par un baptême de plongée sous-marine près de la citadelle de Bastia.
Côté montagne : une randonnée avec bivouac, une sortie accrobranche puis une journée « via ferrata » pour une envolée au-dessus du maquis. Les amateurs de sensations pourront même s'essayer au tyro-trekking, (succession de tyroliennes). Des expériences à la fois uniques et originales !

Et aussi… – Excursions et baignades. Organisation de jeux et veillées.

Capacité - 30 jeunes.

Le site - Village Club IGESA
« La Marana » Lieu-dit Pineto
20600 Furiani
Tél. : 06 20 19 63 62.

Organisateur - ARI Méditerranée (cf. p.91).

Dates - Du 13/07 au 01/08/12 et du 01/08 au 20/08/12.

TARIFS (en €) 15/17ans

Durée 20 jours		
	Avec transport	Sans transport
NR	Pas de transport	1677,00

Taux de participation du C.G.O.S en 2012 en fonction de votre quotient familial :

Quotient familial inférieur ou égale à 600 : - 40% du tarif NR
Quotient familial de 600,01 à 700 : - 35% du tarif NR
Quotient familial de 700,01 à 830 : - 25% du tarif NR
Quotient familial de 830,01 à 1000 : - 20% du tarif NR
Quotient familial supérieur à 1000 : - 15% du tarif NR

Code IGESA : 120361

Centre Itinérant de Haute Montagne

(Isère, Savoie, Haute-Savoie, Hautes-Alpes)

15/17 ans
Randonnée haute montagne

Le p'tit +
Découverte du monde particulier des Alpes.

Attention
Bonne condition physique nécessaire.
Le test préalable à la pratique des activités nautiques est indispensable.

Gravir les plus beaux sommets des Alpes avec un guide de haute montagne.

Le cadre de vie – Pendant ce séjour, le groupe parcourra vallons, cols et sommets au cœur des plus beaux massifs des Alpes. Une bonne façon de découvrir les richesses naturelles et culturelles de ces lieux classés Parc Régional (Queyras) et Parc National (Oisans, Vanoise). La diversité se retrouvera aussi dans l'hébergement puisque les jeunes passeront du camping au refuge d'altitude, sans oublier quelques bivouacs.

Les activités – Une découverte des merveilles de la montagne, à travers l'expérimentation de différentes activités 100 % sensations ! Les jeunes commenceront par des randonnées sur des sentiers et des écoles de neige et glace afin de se familiariser avec le matériel (piolet, crampons) et les techniques de progression. Ils poursuivront par un apprentissage de l'escalade en falaise ou en via ferrata. Ensuite, l'ascension de plusieurs sommets étant au programme, ils pourront mettre en pratique ces apprentissages.

Et aussi… – Une descente en rafting et fouler un sommet de 4000 m si la météo le permet !

Capacité - 20 jeunes.
Le site - Itinérance dans les Alpes.
Tél. : 06 31 91 60 09.
Organisateur - ARI Auvergne Rhône-Alpes (cf. p.91).
Dates - Du 12/07 au 31/07/12.

TARIFS (en €)
15/17ans

Durée 20 jours		
	Avec transport	Sans transport
NR	1861,00	1617,00

Taux de participation du C.G.O.S en 2012 en fonction de votre quotient familial :

Quotient familial inférieur ou égale à 600 : - 40% du tarif NR
Quotient familial de 600,01 à 700 : - 35% du tarif NR
Quotient familial de 700,01 à 830 : - 25% du tarif NR
Quotient familial de 830,01 à 1000 : - 20% du tarif NR
Quotient familial supérieur à 1000 : - 15% du tarif NR

Code IGESA : 120379

Centre Itinérant Slovénie

(Alpes du Sud, Italie et Slovénie)

15/17 ans
Itinérant eaux vives

Attention
Le test préalable à la pratique des activités nautiques est indispensable.

Un programme « sport aventure » intensif et fun.

Le cadre de vie – Un séjour qui permet de découvrir de façon autonome des régions et des sites naturels remarquables (massif montagneux, rivières, forêts,…) tout en pratiquant des activités sportives passionnantes. Hébergement sous tente : en camping ou bivouac, les adolescents participent activement à la vie collective du centre (cuisine, nettoyage, etc.). Pendant la totalité du séjour, le transport se fait en minibus de 9 places.

Les activités – Deux jours en France pour l'initiation aux activités eaux vives et rappel pour le canyoning. Puis départ pour l'Italie et la Slovénie où le canyon et le canoraft ne les quitteront plus. .

Et aussi… – Une fin de séjour permettant sur le retour de visiter Venise.

Capacité - 14 jeunes.
Le site - « Adelante » Centre Itinérant Eaux Vives IGESA
Place J. Salva – 05600 Guillestre
N° de téléphone communiqué dans la lettre aux parents.
Organisateur - ARI Auvergne Rhône-Alpes (cf. p.91).
Dates - Du 02/08 au 15/08/12.

TARIFS (en €)
15/17ans

Durée 14 jours		
	Avec transport	Sans transport
NR	1773,00	1529,00

Taux de participation du C.G.O.S en 2012 en fonction de votre quotient familial :

Quotient familial inférieur ou égale à 600 : - 40% du tarif NR
Quotient familial de 600,01 à 700 : - 35% du tarif NR
Quotient familial de 700,01 à 830 : - 25% du tarif NR
Quotient familial de 830,01 à 1000 : - 20% du tarif NR
Quotient familial supérieur à 1000 : - 15% du tarif NR

Code IGESA : 120263

Centres de Vacances de Jeunes

COLO : LES DOCUMENTS OBLIGATOIRES EN POSSESSION DE L'ENFANT LE JOUR DU DÉPART

• Fiche trousseau* et tous les éléments figurant sur celle-ci.
• La fiche sanitaire jaune.

* Cf. www.igesa.fr, rubrique « Univers Juniors », section « Documents à télécharger ».

Argent de poche

Pensez à donner à votre enfant de quoi réaliser de menus achats.
En été : pour les plus petits, 20 € d'argent de poche sont compris dans le tarif du séjour.

Le trousseau

Attention, votre enfant doit arriver sur le centre avec sa fiche trousseau dûment renseignée (téléchargement www.igesa.fr, rubrique « Univers Juniors », section « Documents à télécharger »).
Le linge doit être marqué au nom de l'enfant.
Les vêtements neufs ou de marque ainsi que les objets de valeur sont déconseillés.
IGESA se dégage de toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

Venir avec un copain, une copine ?

Il est possible de se rendre en colonie IGESA avec un copain ou une copine. Cependant, le Non Ressortissant (NR) n'étant pas prioritaire lors de l'inscription, sa participation ne sera acceptée qu'en fonction des places restantes.

Les attestations

Les attestations de séjour ne seront fournies que sur demande écrite et à l'issue du séjour.
Elles sont à adresser à :
IGESA – Direction des vacances
Agence de réservation
Caserne Saint-Joseph - BP 335
20297 Bastia Cedex.

Internet : un outil à votre service

Pour faciliter les échanges et la préparation du séjour de votre enfant n'oubliez pas de nous communiquer votre adresse e-mail dans le dossier d'inscription.
• Pour vous permettre de préparer en toute sérénité et à votre rythme le séjour de votre enfant, téléchargez sur notre site les pièces indispensables à la constitution de son dossier (notice d'informations pratiques, trousseau, attestation de natation si demandée).
• Rendez-vous sur notre site www.igesa.fr, rubrique « Univers Juniors » section « Documents à télécharger ».
Si vous n'avez pas la possibilité de télécharger ces documents, vous devez obligatoirement le signaler en cochant la case prévue à cet effet en page A du bulletin d'inscription.
Nous vous adresserons les documents par courrier.

Obtenez votre BAFA avec l'IGESA

Comment obtenir le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs de centre de vacances) ? Les dates de formations, les centres, les tarifs, comment s'inscrire… Toutes les réponses à vos questions sur notre site **www.igesa.fr**, rubrique « L'IGESA » section « Recrutement ».

Annuaire des organisateurs des centres de vacances de jeunes

Pour plus de renseignements, selon le centre choisi, contactez l'Antenne Régionale IGESA (ARI) concernée.

Pour les centres : Agadir, Bois-le-Roi, Cerdon, Drachenbronn, Ifrane, La Ferme des Gallions, La Flèche, Paris et Rochesson :

ARI Île-de-France Nord-Est
24, avenue Prieur de la Côte d'or,
94114 Arcueil Cedex.
Contact : www.igesa.fr
cliquez sur l'onglet « L'IGESA », sous-rubrique ARI.

Pour les centres : Bertheaume, Bruz-Fénicat, Camaret, Coëtquidan, Crozon, Larmor et Saint-Pierre de Quiberon :

ARI Armorique
BCRM de Brest, CC 90,
29240 Brest Cedex 9.
Tél. : 02 98 22 18 33.
Fax : 02 98 43 26 57.

Pour les centres : Agen, Andernos, Aspet, Beyssac, Biscarrosse, CI Basque, CI Scooter, Garin, La Tranche, Oléron et Verdon :

ARI Aquitaine
DA 204 - avenue de l'Argonne
CS 90039
33693 Mérignac Cedex
Tél. : 05 33 05 39 29.
Fax : 05 33 05 39 32.

Pour les centres : Chauzon, Corse, Fréjus, Palavas-les-Flots, Porquerolles :

ARI Méditerranée
BP 6079, 83065 Toulon Cedex.
Tél. : 04 22 43 48 08.
Fax : 04 22 43 48 10.

Pour les centres : Arâches-les-Carroz, Bernex, Carroz-les-Chamois, CI Equestre, CI Haute Montagne, Entre-deux-Guiers, La Fontaine-du-Berger, Méaudre, Mont-Dauphin, Solignat et Vimines :

ARI Auvergne – Rhône-Alpes
Caserne de l'Alma, BP 1202,
38023 Grenoble Cedex 1.
Tél. : 04 76 76 20 35.
Fax : 04 76 76 21 11.

Le voyage de votre enfant

ORGANISÉ PAR IGESA

Notre objectif

Assurer la sécurité et le confort des enfants par des moyens de transport modernes. Ainsi, nous privilégions le voyage en train (TGV) de jour. Cependant, pour des raisons liées à des réalités locales, nous sommes parfois obligés de recourir à l'autocar ou à l'avion* comme moyen de transport.

**** Pour l'avion, la carte d'identité de l'enfant est obligatoire.***

Pour qui ?

Tous les enfants âgés de 4 à 17 ans peuvent bénéficier du transport.

Modalités

- Vous devez compléter sur le bulletin d'inscription vos villes de départ et de retour, choisies parmi celles figurant sur la carte ci-contre. Toute modification de ville de départ et/ou de retour, à 60 jours avant le début du séjour, entraîne des frais.
- Nous vous confirmons la prise en compte de l'inscription au transport en l'indiquant sur la facture valant contrat, que vous recevez par courrier.
- Le transport domicile-lieu de rendez-vous est à votre charge.
- La « convocation de départ » vous parvient 8 à 10 jours avant le voyage de votre enfant. Elle indique le lieu et l'heure de rendez-vous, le jour et l'heure de départ. Les éléments du retour vous seront transmis au plus tard 8 à 10 jours avant le retour de l'enfant à son domicile.

IMPORTANT

La fiche sanitaire de couleur jaune, que nous vous envoyons, doit être impérativement complétée et remise à l'accompagnateur sous enveloppe, au moment du départ.

Le jour du départ

Veillez à respecter les indications figurant sur votre convocation. Un représentant IGESA est présent afin d'accueillir enfants et parents et de veiller aux dernières formalités.

Au départ

Si vous n'êtes pas au rendez-vous et que le groupe est parti, il vous appartiendra d'accompagner directement votre enfant, à vos frais. (voir conditions générales de vente p. 96 à 98).

Pendant les trajets

Pendant les trajets, les enfants sont pris en charge soit par les accompagnateurs soit par les animateurs des centres de vacances de jeunes.

Au retour

- Parents, vous êtes tenus de respecter les lieux et horaires indiqués sur la convocation.
- En cas d'absence ou de retard des parents, IGESA est dans l'obligation d'assurer la surveillance et de garantir la sécurité de l'enfant en s'adressant à une administration ou à un organisme spécialisé dans la prise en charge des mineurs. Veillez donc à être ponctuel lorsque vous venez accueillir votre enfant à son retour.

Retrouvez toutes les informations concernant le transport et son organisation (cf. conditions générales de vente p. 96 à 98).

À LIRE ATTENTIVEMENT

Pour les centres suivants, l'organisation du transport (domicile-lieu de rendez-vous) est à votre charge. Les frais occasionnés par ce parcours peuvent être pris en charge en partie, voir conditions générales de vente p. 96 à 98.

- **Centres CLIMS** (p. 70 à 73)
- **Centre Aventure Corse** (p. 64)

Les villes de départ et de retour à indiquer sont obligatoirement Creil ou Salon-de-Provence. Seuls les enfants de ressortissants Défense bénéficient du transport par voie aérienne militaire.

- **Séjours linguistiques** (p. 75 à 88)

Voir infos pratiques (p. 89) et conditions générales de vente des séjours linguistiques p. 98.

À LIRE ATTENTIVEMENT

La convocation peut désigner une gare à proximité

Pour Paris : Roissy TGV, Massy TGV et Chessy TGV.
Pour Lyon : Lyon Saint-Exupéry et Lyon Part-Dieu.
Pour Tours : Saint-Pierre-des-Corps.
Pour Nancy : Lorraine TGV et Metz.
Pour Châlons-en-Champagne : Champagne Ardennes TGV et Reims.

Ville de départ et de retour

TRÈS IMPORTANT : la liste des villes de départ et/ou de retour est limitée aux villes indiquées sur la carte ci contre.
Ne pas indiquer sur le bulletin d'inscription la ville de résidence de l'enfant. Exceptionnellement pour les 14/17 ans, si vous rencontrez un empêchement pour venir chercher votre enfant, vous pouvez envoyer une **décharge de responsabilité** au directeur de la colonie **48 h** avant la date retour, autorisant votre enfant à se rendre seul à son domicile. **Téléchargez-la** sur **www.igesa.fr** rubrique « Univers Juniors » section « Documents à télécharger ».

Cas particuliers

- Seuls les enfants des familles résidant en Corse ont la possibilité d'opter pour Bastia ou Ajaccio comme ville de départ et de retour.
- Pour les centres de proximité, le transport est assuré par la famille.

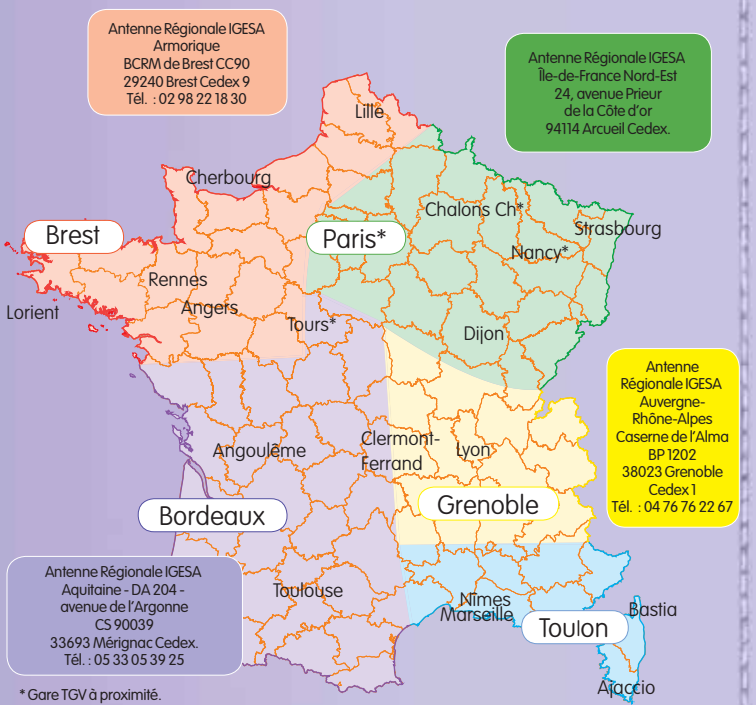

* Gare TGV à proximité.

Logistique Transport

La convocation pourra détailler toute la logistique transport ainsi que les villes de passage ou de transit. Pour des raisons de sécurité, il sera impossible de modifier les villes de départ et/ou de retour en dehors de celles mentionnées sur la carte ci-dessus.

RUBRIQUE TRANSPORT

Les informations sur le **transport** sont à compléter en page B et/ou C du bulletin d'inscription, inséré dans ce catalogue.
Les parents qui accompagnent eux-mêmes leurs enfants à l'aller et au retour dans les centres de vacances bénéficient de la non-facturation du forfait transport.
Deux informations sont à indiquer, selon le cas qui vous correspond.

1er cas : vous nous confiez le transport de votre enfant **à l'aller et au retour.**
Indiquez les villes de départ et de retour choisies parmi celles proposées sur la carte ci-dessus suivant les dates de séjour.

2e cas : vous accompagnez votre enfant **à l'aller** et venez le chercher au centre **à la fin du séjour**.
Indiquez alors « Famille » dans les cases « Ville de départ » et « Ville de retour » du bulletin d'inscription.

3e cas* : vous nous confiez le transport de votre enfant à **l'aller uniquement.**
Indiquez alors la ville de départ choisie (parmi celles proposées sur la carte ci-dessus) dans la case prévue à cet effet puis inscrivez « Famille » dans la case « Ville de retour ».

4e cas* : vous nous confiez le transport de votre enfant au **retour uniquement**.
Indiquez alors la ville de retour choisie (parmi celles proposées sur la carte ci-dessus) dans la case prévue à cet effet puis inscrire « Famille » dans la case « Ville de départ ».

** Aucune réduction du prix du transport ne sera prise en compte pour les 3e et 4e cas.*

ATTENTION !
Toute modification de ville de départ et/ou de retour à 60 jours du début du séjour, entraîne des frais (voir **« conditions générales de vente » p. 96 à 98).**
Les modifications doivent impérativement être adressées par courrier à **IGESA** : Direction des vacances réservation CVJ : BP 335 – 20297 Bastia Cedex.

Réservation : mode d'emploi

Les pièces à fournir et leur durée de validité

• Vous êtes ressortissant du ministère de la Défense, les pièces justificatives à fournir sont :
• **Pour les actifs :** photocopie du dernier bulletin de salaire Défense **ou** carte d'identité militaire recto verso.
Ces pièces sont valables 2 ans à partir de la date de facturation du séjour.
• **Pour les retraités :** titre de pension civile et militaire de retraite Défense **ou** carte de retraité militaire recto verso.
Ces pièces ont une validité permanente à partir de la date de facturation du séjour.
• **Pour les conventionnés :** les justificatifs demandés, selon convention.
• **Pour les non ressortissants :** le dernier bulletin de salaire du demandeur.
• **Pour les actifs et retraités :** si vous pensez bénéficier d'un tarif inférieur au T5, merci d'envoyer également votre dernier avis d'imposition portant sur les revenus N-2.
N. B. : les pièces justificatives sont valables pour toutes les prestations vacances proposées par IGESA et ses partenaires.

Mettez à jour votre situation

• Tous les ans, dès sa réception, pensez à nous adresser votre avis d'imposition afin de mettre à jour votre tranche tarifaire.
• Tous les deux ans, pensez à nous communiquer vos pièces justificatives afin de réactualiser le statut d'ayant droit (excepté pour les retraités si déjà transmises).

La réservation peut également s'effectuer par téléphone. Attention : si votre situation n'est plus à jour ou bien s'il s'agit d'une première inscription, vous devez nous transmettre vos pièces justificatives sous 48 h. En cas de non réception, une facture rectificative sera éditée au tarif maximum (T5 ou NR).

Le bulletin d'inscription

Retournez le bulletin d'inscription en y joignant vos pièces justificatives (si jamais fournies).
Le bulletin d'inscription n'est pas une demande de renseignements mais une inscription ferme et définitive ! Il doit être daté et signé.
• Si le centre choisi est complet, une liste de nos disponibilités vous sera adressée.
• Après admission, vous recevez une facture à nous retourner signée.

La fiche sanitaire

Après admission, vous recevez à votre domicile les fiches sanitaires (une blanche et une jaune). Retournez la fiche sanitaire blanche à l'organisateur (p. 91). Votre enfant doit être en possession de la fiche sanitaire jaune le jour de son départ pour la colo.

Avant le départ

• Un courrier du directeur de la colonie vous est adressé pour plus de détails sur le séjour.
• Si vous optez pour un transport organisé par nos soins, vous recevrez également une convocation.

L'annulation de séjour

Après admission, la facture valant contrat est envoyée à votre domicile. Le montant de l'acompte est à verser dès réception. Ne pas régler l'acompte ne constitue en aucune manière l'annulation du séjour. Toute annulation doit faire l'objet d'un courrier avec accusé de réception adressé à :
IGESA Direction Vacances
Caserne Saint-Joseph - BP 335
20297 Bastia Cedex
En cas d'un nombre insuffisant de participants, IGESA se réserve le droit de fermer une session.
Voir conditions d'annulation p. 98.
Pour souscrire une assurance annulation voir p. 95.

Vous êtes ressortissant du ministère de la Défense. Dès le 16/01/12, réservez par téléphone et réglez votre acompte par CB en n'oubliant pas de vous munir de votre avis d'imposition portant sur les revenus N-2*. Pas de réservation téléphonique 1 mois avant le départ.
** N étant l'année au cours de laquelle votre demande est formulée.*

Les enfants de moins de 4 ans, les jeunes de 18 ans (et ceux qui atteignent 18 ans au cours du séjour) ne peuvent être inscrits (sauf pour certains séjours linguistiques).

La modification de séjour en CVJ

Toute modification de date, centre, ville de départ et/ou de retour, à compter de 60 jours avant le départ, est facturée.
Voir conditions générales de vente p. 98.

ALLÔ RÉSA au 04 95 55 30 30
Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Mon mémo Résa
1 – Remplir le bulletin d'inscription, joindre l'avis d'imposition + le justificatif Défense.
2 – Retourner la facture signée.
3 – Télécharger les documents préalables au séjour (trousseau, notice d'informations pratiques...).
4 – Retourner la fiche sanitaire blanche et les documents demandés à l'organisateur (attestation de natation...).

L'assurance annulation et interruption de séjour : pour parer aux imprévus !

IGESA a négocié pour vous avec le Cabinet Lafont/AXA, une assurance voyage (annulation et interruption de séjour, avec ou sans rapatriement) à des conditions privilégiées. Elle est strictement réservée aux ressortissants et ayants droit d'IGESA et concernent les séjours en France, en centres de vacances de jeunes IGESA. Un dossier assurance annulation et interruption de séjour est valable pour un enfant.

2 FORMULES VOUS SONT PROPOSÉES :

Le Pack Top IGESA

au tarif de **14 € / enfant** garantit :

- Le remboursement de vos frais d'annulation si le départ de vos enfants s'avérait impossible en cas d'accident corporel, de maladie grave empêchant le départ, de décès d'un de vos proches, de dommages matériels survenus à votre domicile…
- L'indemnisation des prestations non consommées en cas d'interruption de leur séjour suite à accident corporel ou maladie grave nécessitant leur rapatriement.
- Leur rapatriement en cas de maladie ou d'accident corporel.

Le Pack Essentiel IGESA

au tarif de **7 € / enfant**, garantit :

- Le remboursement de vos frais d'annulation si le départ de vos enfants s'avérait impossible en cas d'accident corporel, de maladie grave empêchant le départ, de décès d'un de vos proches, de dommages matériels survenus à votre domicile…
- L'indemnisation des prestations non consommées en cas d'interruption de leur séjour suite à accident corporel ou maladie grave nécessitant leur rapatriement.

Retrouvez le détail des garanties proposées (conditions d'adhésion, montant, franchise…) en vous connectant sur **www.igesa.fr, rubrique « Univers Juniors ».**

Pour souscrire (au plus tard 30 jours avant le départ), cochez le pack assurance choisi sur le bulletin d'inscription ou précisez-le lors de votre réservation par téléphone. Le montant de ce forfait assurance annulation devra être réglé auprès de l'IGESA, une attestation vous indiquant la procédure en cas de sinistre vous sera alors délivrée.

- Vous devez déclarer **à l'IGESA** et au **cabinet AXA Lafont** votre sinistre **dans un délai de 5 jours.**
- L'assurance n'est effective qu'à réception du règlement qui doit nous parvenir 30 jours avant le départ.

Conditions générales de vente
Centres de Vacances de Jeunes et Séjours linguistiques

Conformément à l'article L 3422-1 du code de la Défense, les activités de l'IGESA s'exercent au profit des personnels civils et militaires en activité, des retraités du ministère de la Défense, leur famille et elles peuvent également s'exercer au profit de personnes dépendant d'organismes habilités par convention.
Les conditions de vente suivantes ont été élaborées conformément à la loi n° 92.645 du 13 juillet 1992 et son décret d'application 94.490 du 15 juin 1994 qui déterminent les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours et en application des circulaires et notes ministérielles :
- circulaire n° 001-85/DEF/ASA/ IS2 du 10/01/85,
- note n° 500337 DEF/DFP/AS/AF du 22/01/98,
- note n° 177 DEF/SGA du 14/02/2008,
- note n° 423433 DEF/SGA/DRH-MD/SA2P du 03/11/08 et son modificatif du 03/11/2008.

En application de l'article R 211-12 du code du tourisme, les dispositions des articles R 211-3 à R 211-11 du même code, sont reproduites ci-après (voir p. 98).

I- Dispositions générales communes aux CVJ et séjours linguistiques

1- Le contrat de vente

L'information préalable visée à l'article R 211-5 du code du tourisme relative aux prestations proposées est constituée dans nos catalogues, devis, brochures et résulte de leur communication au client préalablement à la conclusion du contrat. Nos conditions générales sont réputées, connues et acceptées dès l'envoi de votre bulletin d'inscription complété et signé ou dès le premier règlement (acompte compris) et quel qu'en soit le mode de règlement (carte bancaire, chèque, bons-vacances...). Le contrat de vente est conclu par la signature par le client d'un exemplaire de la facture à retourner à l'IGESA accompagné de l'acompte si celui-ci n'a pas été réglé par CB.
En cas de refus, il vous est demandé de nous en avertir par courrier dans les meilleurs délais. Des frais d'annulation pourront vous être réclamés.

2- Inscription

Par courrier : un bulletin d'inscription est inséré dans le catalogue. Il peut être photocopié ou téléchargé sur Internet (www.igesa.fr).
Vous devez remplir très précisément le bulletin d'inscription pour que votre demande puisse être prise en compte. Choisissez bien le centre ou le séjour de votre (vos) enfant(s), vérifiez que l'âge de votre (vos) enfant(s) correspond à l'âge requis pour le centre ou le séjour choisi. Un choix incomplètement exprimé entraînera un refus d'admission.
Par téléphone : si votre situation n'est plus à jour ou bien s'il s'agit d'une première inscription, vous devez nous transmettre vos pièces justificatives sous 48 h. En cas de non réception, une facture rectificative sera éditée au tarif maximum (T5 ou NR).

Pièces à fournir obligatoirement lors de l'envoi du bulletin d'inscription :
Les documents ci-dessous sont exigés des demandeurs ressortissants du ministère de la Défense susceptibles de bénéficier d'un tarif subventionné. Leur non-présentation entraîne l'application du tarif maximum.
• Pour les ressortissants de la Défense en activité :
- une photocopie de l'avis d'imposition ou de non-imposition sur les revenus N-2 (N étant l'année au cours de laquelle la demande est formulée) reçu des services fiscaux (pour bénéficier d'un abattement de tarif) ;
- une photocopie du dernier bulletin de salaire ou de la carte d'identité militaire recto-verso (pour prouver la qualité du ressortissant Défense) ;
- les personnes vivant en concubinage devront joindre un certificat de concubinage ou une attestation sur l'honneur de vie commune.

• Pour les ressortissants retraités du ministère de la Défense :
- une photocopie de l'avis d'imposition ou de non-imposition reçu des services fiscaux ;
- une photocopie du titre de pension civile et militaire de retraité (Défense) ou une carte de retraité militaire recto-verso avec la mention « retraité ».

• Pour les non-ressortissants :
Les tarifs sont fixés par convention ou notes particulières pour ce qui concerne les « associés » ou les étrangers.
Les non-ressortissants sont admis, dans la limite des places disponibles, au tarif NR.
Les demandeurs au titre de conventions (sauf conventions particulières) et les non-ressortissants doivent impérativement fournir un bulletin de salaire et leurs inscriptions sont traitées après les dossiers des ressortissants.

Attention : merci de bien vouloir agrafer au bulletin d'inscription les pièces justificatives demandées. Tout dossier incomplet (absence de pièces justificatives) non daté et non signé ne pourra être pris en compte.

Votre demande devra impérativement être transmise à l'adresse suivante :
IGESA - Direction des vacances.
Agence de réservation
Caserne Saint-Joseph - BP 335 - 20297 Bastia Cedex
N. B. : afin de faciliter les échanges, le bulletin d'inscription comporte une zone destinée à mentionner votre adresse e-mail. Vous pouvez autoriser IGESA à recourir à ce mode de communication en cochant et renseignant les cases correspondantes.

3- Système de réservation

Les séjours dans les centres de vacances jeunes et en séjours linguistiques sont ouverts prioritairement aux enfants de ressortissants du ministère de la Défense :
- personnels en activité,
- anciens agents retraités.

Ils sont également ouverts aux enfants :
- de personnels d'autres organismes avec lesquels une convention a été conclue,
- de personnels des armées étrangères avec lesquelles une convention a été conclue.

Les demandeurs n'appartenant à aucune des catégories précitées sont désignés sous le terme de non-ressortissants.

4- Admission

En cas de réponse positive, l'IGESA fait parvenir au demandeur une facture en deux exemplaires valant contrat.
En cas de réponse négative, le demandeur sera contacté téléphoniquement par un agent de réservation qui lui soumettra des propositions afin de faciliter son admission dans un autre centre ou séjour et recevra par courrier le refus d'admission.
Pour les CVJ, le refus d'admission sera accompagné d'une liste de disponibilités et d'un document précisant ses nouveaux choix, à retourner à IGESA Direction des vacances.

5- Calcul des frais de séjour

Si vous êtes ressortissant du ministère de la Défense, vos frais de séjour sont calculés en fonction de votre revenu et de votre situation de famille, établis à partir du RABIPP (Revenu Annuel Brut Imposable Par Personne) de votre famille.
Cinq tranches de tarifs ont été établies, du T1 au T5.
Pour calculer votre RABIPP, divisez le montant figurant à la ligne « revenu brut global » de votre feuille d'imposition N-2 (N étant l'année au cours de laquelle la demande est formulée) par le nombre de personnes fiscalement à charge et composant la famille (une part par personne).

Tranches de RABIPP à compter du 01 avril 2012	
Tranche	RABIPP en €
T1	≤ à 4 688 €
T2	de 4 689 à 8 138 €
T3	de 8 139 à 10 511 €
T4	de 10 512 à 11 534 €
T5	> à 11 534 €

Consultez ensuite la grille des tranches tarifaires afin de connaître celle qui correspond à votre cas.

Mode de calcul :
Les frais de garde et les pensions alimentaires sont pris en compte pour la détermination de votre RABIPP. Ils sont à déduire de votre revenu brut global.
- Changements de situation dans les douze mois précédant la date de la demande.
Si la composition de la famille a changé dans les 12 mois précédant la date de la demande d'admission (exemples : naissance d'un enfant ou mariage) ou si les ressources du ménage ont diminué (exemples : perte d'emploi du conjoint, retour d'affectation outre-mer ou à l'étranger), le quotient familial du demandeur est apprécié sur la base du dernier bulletin de salaire (salaire brut) précédant la demande d'admission (prestations familiales exclues) multiplié par douze (déduction faite de l'abattement fiscal de 10 % en vigueur, ainsi que les éventuels pensions alimentaires, frais de garde) et divisé par le nombre de parts du foyer apprécié à la date de la demande. Ce mode de calcul du quotient familial s'applique aussi aux demandeurs qui n'ont perçu aucun revenu au cours de l'année N-2.

- Les personnes affectées outre-mer ou à l'étranger doivent le préciser par courrier.
Le quotient familial est calculé à partir du dernier avis d'imposition en métropole la première année d'affectation outre-mer ou à l'étranger. Au-delà de cette période, il est calculé à partir des revenus imposables figurant sur les trois derniers bulletins de salaire du demandeur, ainsi que ceux de son conjoint si ce dernier exerce une activité professionnelle rémunérée. Si le conjoint n'a pas d'activité professionnelle, il devra fournir une attestation sur l'honneur.
Le RABIPP s'obtient en calculant la moyenne des trois bulletins de salaire (salaire imposable), puis en déduisant l'abattement de 10 % en vigueur, ainsi que les éventuels pensions alimentaires, frais de garde. Le montant obtenu est multiplié par 12 et divisé par le nombre de parts du foyer, apprécié à la date de la demande.

- Les personnes vivant en concubinage ou titulaires d'un « PACS » devront joindre à leur demande un document officiel de vie commune, ainsi que les avis d'imposition du demandeur, du concubin ou de la concubine.

- En cas de séparation des parents, les enfants du ressortissant quel que soit celui des parents qui en assume la charge, au sens de la législation fiscale, bénéficient de l'accès aux CVJ.

Tous les prix affichés dans le catalogue vacances juniors tiennent compte des subventions accordées par le ministère de la Défense pour les tranches tarifaires du T1 au T5 (subventions interministérielles + subventions vacances ASA).

Attention : les tarifs publiés dans la présente brochure sont communiqués sous réserve d'erreur d'impression ou d'omission.

Réduction
Une réduction de 5 % du montant des frais de séjour est accordée au ressortissant dont au moins deux enfants sont admis dans le même centre ou des centres différents mais à la même période. Cette réduction est valable pour la même prestation : CVJ ou SL. (Elle ne peut être valable pour un séjour linguistique et un séjour CVJ).

Aide au transport
Pour les centres CLIMS, le centre Aventure Corse et les préacheminements en séjour linguistique, une subvention d'aide au transport peut être allouée à chaque jeune pour le déplacement domicile/lieu de départ aller/retour (SNCF en deuxième classe, autocar, avion, bateau).
Pour en bénéficier, vous devez adresser l'original du billet de transport directement à :
IGESA - Direction des vacances - Caserne Saint-Joseph, BP 335 - 20297 Bastia Cedex, avant le 01/10/2012.
Au-delà de cette date, aucun remboursement ne sera consenti.

Seul le déplacement de l'enfant est pris en compte.
Le montant maximum de remboursement est fixé à 100 € du T1 au T4 (aller/retour) et 50 € au T5 (aller/retour).

TRÈS IMPORTANT : la carte jeune, le « carré jeune », les voyages en véhicule personnel, les séjours au départ d'une ville de province ne sont pas remboursés.
Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'agence

de réservation au 04 95 55 30 30 de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h du lundi au vendredi.

6-Paiement

La facture vaut décision d'admission et contrat. À réception de la facture, intervient le paiement de l'acompte. 30 jours avant le début du séjour intervient le paiement du solde.
Si l'admission est prononcée moins de 30 jours avant le début du séjour, le paiement de la totalité des frais de séjour est immédiatement exigible dès réception de la facture.
Pour tout renseignement concernant le règlement de votre séjour, appeler le 04 95 55 31 09.

7- Modalités de règlement

Vous pouvez régler le séjour de votre enfant par :

- Chèques bancaires ou postaux
Nous vous remercions de vérifier que ceux-ci sont signés et libellés à l'ordre de IGESA/BCC.

- Carte bancaire
VISA, EUROCARD ou MASTERCARD acceptées en France, en appelant le 04 95 55 30 31 (numéro exclusivement destiné aux appels relatifs à un paiement par carte bancaire). Vous indiquerez à l'opérateur vos références et le montant que vous désirez acquitter (acompte ou solde).
Le montant minimum de paiement par carte bancaire est fixé à 10 €. Pour tout montant supérieur à 1 500 € une autorisation de prélèvement vous sera automatiquement adressée, il faudra donc nous la retourner par fax au **04 95 55 30 95** pour valider le règlement.

- Bons-vacances
Les Caisses d'Allocations Familiales (CAF) font bénéficier les familles allocataires de bons-vacances sous certaines conditions. Il vous appartient de vous renseigner auprès de la CAF dont vous relevez pour connaître vos droits et la réglementation en vigueur. Les bons-vacances doivent être remplis et signés puis transmis à IGESA BCC en recommandé avec accusé de réception dès facturation du séjour et impérativement avant la date du départ sous peine de non-acceptation des bons-vacances par l'IGESA. La validation des bons-vacances sera faite après étude de leur conformité avec la réglementation en vigueur pour chaque CAF.
IGESA se réserve le droit de demander le règlement du séjour si les bons-vacances n'en couvrent pas le montant réel.
Infos au **04 95 55 31 09.**

- Chèques-vacances
Valables pour tout séjour en France et séjours linguistiques se déroulant sur le territoire de la Communauté européenne. Ces chèques doivent être envoyés dans l'enveloppe pré-imprimée transmise au moment de l'inscription, en recommandé avec accusé de réception* à :
IGESA - Service du Bureau des Comptes Clients
Caserne Saint-Joseph - BP 335 - 20297 Bastia Cedex
La partie supérieure des chèques-vacances ne doit pas être détachée et le nom du bénéficiaire (IGESA) doit être mentionné sur tous les chèques transmis. Si vous ne pouvez pas payer exactement la somme due avec vos chèques-vacances, vous pouvez compléter le paiement en nous adressant un chèque bancaire ou postal.

CONDITIONS DE RÈGLEMENT		
Date de la réservation	Règlement de l'acompte et frais de dossier	Règlement du solde
Moins d'un mois avant le début du séjour	Le montant total de la facture et des frais de dossier doivent être adressés immédiatement.	
Autre cas	Dès réception de la facture	30 jours avant le début du séjour

IMPORTANT : les chèques-vacances ne sont acceptés que dans la mesure où les dates de règlement sont respectées. Aucun délai supplémentaire ne sera accordé pour le versement des acomptes.

** Pour votre sécurité, nous vous conseillons d'utiliser le taux de recommandé R3 pour leur envoi (suivi du recommandé et remboursement partiel en cas de perte).*

7-Assurance

• Assurance Responsabilité Civile
Lors de votre séjour, vous bénéficiez de la garantie responsabilité civile de l'Institution pour tous les dommages corporels ou matériels dont IGESA aura été reconnue responsable à l'égard des vacanciers, souscrit auprès de AGPM/MAIF (MAIF groupe personnes morales - BP 307000 - 13798 Aix-en-Provence Cedex 3).

• Assurance sinistre rapatriement
Un contrat couvrant les rapatriements pour tous les séjours a également été souscrit auprès d'AGPM/MAIF/INTER-MUTUELLE ASSISTANCE (Inter Mutuelle Assistance - BP 8000 - 79033 Niort Cedex 9).

• Assurance annulation et interruption de séjour
Vous pouvez souscrire l'assurance annulation de votre choix. Pour les séjours en CVJ, IGESA vous propose une assurance négociée avec le cabinet LAFONT/AXA dont les coordonnées, les garanties, les tarifs et les modalités d'adhésion figurent en p. 95 du présent catalogue.
Pour les séjours linguistiques, nous vous recommandons de souscrire auprès de l'assureur de votre choix et à vos propres frais, une assurance annulation.

II- Dispositions particulières aux Centres de Vacances de Jeunes

Certains centres peuvent accueillir des enfants d'autres organismes, CE ou ministères liés à l'IGESA par convention.

1- Système d'admission

L'admission de votre enfant en centre de proximité est prononcée rapidement en fonction des disponibilités. Les bulletins d'inscription en CVJ ne sont traités qu'à partir de la date d'ouverture de la saison fixée au **16/01/2012**. Le système d'admission en CVJ donne une priorité aux enfants n'ayant pas séjourné dans les centres choisis au cours des deux années précédant leur demande, et dont le bulletin d'inscription est parvenu à IGESA avant la date de traitement des dossiers. Après cette date, les bulletins d'inscription sont traités par ordre d'arrivée. Le regroupement d'enfants d'une même famille peut être demandé, sous réserve de compatibilité d'âge, de sexe et de disponibilité avec le centre souhaité.

Âge des enfants
Chaque centre n'est accessible qu'à des catégories d'âge très précises. L'âge de l'enfant s'apprécie à la date du début du séjour. Les adolescents qui atteignent 18 ans au cours du séjour ne peuvent pas être inscrits.

Accessibilité des centres aux enfants à mobilité réduite
Certains de nos centres sont adaptés à ce type d'accueil. Cependant, en application de la réglementation en vigueur, il vous appartient lors de votre réservation d'attirer l'attention de IGESA sur toute particularité susceptible d'affecter le bon déroulement du séjour.
Pour les enfants atteints de troubles de la santé et de régimes alimentaires spécifiques, il vous appartient lors de votre réservation d'attirer l'attention de IGESA sur toute particularité susceptible d'affecter le bon déroulement du séjour.

Attention : les inscriptions à moins de 30 jours du début du séjour seront prises en compte en fonction des disponibilités du transport.

2- Documents préalables au séjour

Fiche sanitaire
L'IGESA fait parvenir au demandeur deux fiches sanitaires qui doivent être impérativement remplies par les parents. L'exemplaire blanc doit être transmis le plus rapidement possible à l'organisateur du CVJ avec les éléments demandés (l'adresse est précisée dans l'annuaire des organisateurs des centres p. 91). L'exemplaire jaune doit être obligatoirement présenté au moment du départ ou de l'arrivée au centre. Tout jeune qui ne sera pas en possession de sa fiche sanitaire se verra interdire l'accès au transport ou sera renvoyé dans son foyer sans préavis au début du séjour et le séjour ne sera pas remboursé. Ces dispositions s'appliquent à tous les jeunes et pour tous les CVJ.

Droit à l'image
Dans le cadre de la loi sur le droit à l'image, une autorisation sera demandée au représentant légal de l'enfant sur le bulletin d'inscription autorisant la publication de l'image de l'enfant pour : le mini-site, la brochure juniors et le portail Internet IGESA. L'IGESA s'interdisant toute utilisation commerciale de ces images.

Convocation transport
Elle est envoyée par courrier ou par mail 8 à 10 jours avant le départ de votre enfant.

3-Les tarifs

Les tarifs, qui comprennent les frais de dossier, l'hébergement en pension complète, les activités au programme et l'assurance rapatriement dès la prise en charge de votre enfant, sont présentés avec ou sans transport.

4-Transport

En centre de proximité (CProx) : le transport jusqu'au centre est à la charge des familles.

En centre de vacances de jeunes (CVJ) : pour les jeunes de 4 à 17 ans, le transport à destination des centres de vacances de jeunes peut être assuré par nos soins. Dans ces conditions, votre participation aux frais de transport est comprise dans le prix du séjour. Elle est modulée en fonction de vos revenus et se répartit selon votre tranche tarifaire comme précisé pour chaque centre dans les pages correspondantes du catalogue. Les parents qui accompagnent eux-mêmes leur enfant, à l'aller et au retour, dans les centres de vacances de jeunes, ne sont pas concernés par la facturation du transport.

Attention : merci de bien préciser votre choix concernant le mode de transport sur le bulletin d'inscription. Aucun remboursement ne pourra avoir lieu en cas de modification de ces informations.

Si vous n'êtes pas au rendez-vous (lieu, date, et heure indiqués sur la convocation transport), il vous appartiendra d'accompagner directement votre enfant sur le centre à vos frais. Le séjour commence dès la prise en charge de votre enfant (transport compris). Pour les centres étrangers, pour tous les départs, les dates sont soumises aux contraintes des compagnies de transport et de ce fait, peuvent être avancées ou reculées de 24 h ou plus.

5- Conditions de modification ou d'annulation de séjour

• Du fait de IGESA :
Avant le séjour, IGESA peut être exceptionnellement contrainte de modifier ou d'annuler votre séjour en raison de force majeure tenant à des motifs d'intérêt général ou de sécurité. L'Institution vous proposera dans la mesure du possible un centre équivalent à coût comparable que vous serez libre d'accepter. En cas de refus de cette nouvelle proposition, les sommes déjà versées vous seront remboursées.
En raison d'insuffisance du nombre de participants, IGESA se réserve le droit de fermer la session. L'Institution vous proposera dans la mesure du possible un centre équivalent à coût comparable que vous serez libre d'accepter. En cas de refus de cette nouvelle proposition, les sommes déjà versées vous seront remboursées.

• De votre fait :
Le fait de s'inscrire à l'un de nos séjours implique l'adhésion complète à nos conditions générales de vente.

Toute modification ou annulation de séjour doit impérativement faire l'objet d'une confirmation par lettre recommandée avec accusé de réception à l'agence de réservation.
Le fait de s'inscrire à l'un de nos séjours à l'étranger implique l'adhésion complète à nos conditions générales de vente et à celles de nos partenaires, disponibles sur www.igesa.fr. Nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation. Les séjours étant subventionnés, il est nécessaire que **l'assurance annulation soit souscrite par rapport au coût réel du séjour** et non par rapport au prix payé, nous consulter au 04 95 55 30 30 du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

• Modification
Toute demande de modification sera facturée selon le barème énoncé dans le tableau ci-dessous.
Toute modification de centre, de date ou de lieu de départ et/ou de retour de l'enfant à 60 jours du début du séjour peut être acceptée sous réserve que soient remplies les conditions d'admission applicables au nouveau centre et que les possibilités de transport s'il y est fait recours, existent. L'acceptation de modification entraîne l'annulation du séjour antérieur et l'établissement d'une nouvelle facture tenant compte des sommes déjà versées par la famille.

MODIFICATION (valabe pour les CVJ)		
Délai* avant la date de début de séjour initial	Motif de la modification	
	Cas fortuit**	Autre cas
Plus de 60 jours	Pas de frais	Pas de frais
À compter de 60 jours		Forfait 72 €

** Le délai s'applique à compter de la date de réception de la demande de modification par les services de IGESA.*
*** Par « cas fortuit », il faut entendre les seuls cas suivants : décès d'un parent proche (père, mère, frère ou sœur, grands parents), accident grave nécessitant l'hospitalisation d'un parent proche, hospitalisation de l'enfant à la date du départ nécessitant le report de son séjour, maladie contagieuse dûment attestée par un certificat médical, constat par un certificat médical d'une incapacité physique à pouvoir exercer l'ensemble des activités pendant toute la durée du séjour.*

• Annulation de séjour
Toute annulation de séjour sera facturée selon le barème énoncé dans le tableau ci-dessous.

Attention : les frais de dossier IGESA sont conservés quel que soit le motif de l'annulation.

ANNULATION DE SÉJOUR (valabe pour les CVJ)	
Délai* entre le jour où l'annulation est portée à la connaissance d'IGESA et la date de séjour. Ce délai s'apprécie à compter de la date d'envoi de la demande d'annulation en RAR.	
Plus de 60 jours	17 € de frais de dossier
De 60 à 30 jours	17 € de frais de dossier + 30 % du prix total
De 29 à 8 jours	17€ de frais de dossier + 50 % du prix total
De 7 jours à 3 jours	17 € de frais de dossier + 75 % du prix total
Moins de 3 jours	17 € de frais de dossier + 100 % du prix total

Interruption de séjour
Tout séjour écourté ou diminué de certaines prestations de votre fait (quel que soit le motif) ne donne lieu à aucun remboursement. Dans ce cas, les frais de retour et d'accompagnement restent intégralement à la charge des parents.

Renvoi du séjour
En cas de faute grave et notamment en cas de non-respect de la charte de fonctionnement disponible dans notre catalogue et sur le site Internet www.igesa.fr, tout enfant peut être renvoyé dans sa famille, après que le directeur du centre ait informé la Direction des vacances de l'IGESA et averti les parents. Dans ce cas, les frais de retour et d'accompagnement restent intégralement à la charge des parents et le séjour n'est pas remboursé.

III- Dispositions particulières aux séjours linguistiques

Nous sous-traitons nos séjours linguistiques, de ce fait, des enfants d'autres organismes, CE ou ministères pourront partager ces séjours avec les enfants dépendants de l'IGESA.

1- Conditions de séjour

Selon les centres, plusieurs formules vous sont proposées.
• Hébergement en famille et cours en collège
Les hôtes britanniques reçoivent un seul francophone. Toutefois, ils peuvent accueillir plusieurs jeunes et étudiants de nationalités différentes durant le même séjour.
Pour les séjours ayant une référence D, le jeune partage sa famille d'accueil avec un autre Français (exceptionnellement avec deux autres francophones, notamment si le nombre de demandes est impair).

Composition de la famille d'accueil : couple avec ou sans enfant, personne seule avec ou sans enfant, retraité. En aucun cas, la présence d'enfants ne peut être garantie.

Prestations
En pension complète avec « packed lunch » à midi si le jeune ne peut pas rentrer déjeuner dans la famille.

Hébergement : soit en chambre individuelle, soit en chambre partagée avec un jeune de même sexe et d'âge équivalent.
Le jeune doit faire preuve de beaucoup d'autonomie et IGESA recommande ce type de séjour pour des enfants d'un âge au moins égal à 13 ou 14 ans.

Attention : pendant les séjours aux États-Unis, les jeunes peuvent être amenés à changer de famille ou à partir en vacances avec leur famille d'accueil.

• Hébergement et cours en collège
Les cours, l'hébergement, les activités culturelles et sportives sont effectués dans un collège. Les enfants sont encadrés par des animateurs.
Les cours de langue sont donnés le matin par des professeurs du pays.

• Immersion totale en famille
Le jeune séjourne dans une famille et n'a pas de cours. Pour les activités et les excursions, consulter le détail figurant dans les pages du séjour concerné.
Des responsables dans chaque pays, pour chaque programme, pendant tout le séjour (transport compris).

2- Transport

Pour tous les séjours la ville de départ et d'arrivée est Paris (sauf indication départ province). La prise en charge des jeunes s'effectue au lieu de rendez-vous avec 1 animateur pour 12 enfants environ.
Pour tous les départs, les dates sont soumises aux contraintes des compagnies de transport et peuvent, de ce fait, être avancées ou reculées de 24h, ou plus.
Pour les acheminements, en fonction des heures de départ et de retour, les organismes peuvent être amenés à changer le mode de transport indiqué.
Les dates des séjours indiquées sont celles du premier point de départ.
Compte tenu des temps de trajet, elles seront forcément décalées de plusieurs heures voire d'une journée pour les points de départ se rapprochant de la frontière. Ceci ne change rien à la durée du séjour sur place. Pour connaître les compagnies aériennes, veuillez consulter les organismes.

3- Système d'admission

Date limite d'inscription en séjours linguistiques : **01/03/12** pour les séjours ayant lieu à Pâques, et le **01/05/12** pour les séjours d'été.
Ouverture des réservations séjours été le **16/01/2012.**
La date d'ouverture de la réservation par téléphone est fixée dès la parution du catalogue pour les séjours de Pâques et pour les séjours d'été.

4- Documents préalables au séjour

Votre demande étant acceptée, dans un deuxième temps, l'organisme chargé du séjour fait parvenir au demandeur toute la documentation nécessaire (fiche technique du centre, informations pratiques du séjour, convocation pour le voyage et adresse de la famille d'accueil quelques jours avant le départ).

5- Les tarifs

Les tarifs comprennent le transport aller/retour, la pension complète, les cours de langue, l'animation, les animations culturelles ou sportives, les assurances, les frais de dossier de l'organisme.
Ces tarifs sont donnés **sous réserve des fluctuations monétaires et d'une hausse du prix du carburant.** Ils peuvent donc être modifiés en cas de variations du taux de change ou des prix de transport.

En sus des tarifs annoncés, prévoir 23 € de frais de dossier IGESA.

6- Conditions de modification ou d'annulation de séjour

• Du fait de IGESA :
Avant le séjour, IGESA peut être exceptionnellement contrainte de modifier ou d'annuler votre séjour en raison de force majeure tenant à des motifs d'intérêt général ou de sécurité. L'Institution vous proposera dans la mesure du possible un séjour équivalent à coût comparable que vous serez libre d'accepter. En cas de refus de cette nouvelle proposition, les sommes déjà versées vous seront remboursées.

• De votre fait :
Le fait de s'inscrire à l'un de nos séjours implique l'adhésion complète à nos conditions générales de vente et à celles de nos partenaires.

Attention : toute annulation doit faire l'objet d'un courrier recommandé avec accusé de réception à IGESA.

Pour l'annulation d'un séjour, plus la date de départ approche, plus les frais d'annulation que vous aurez à payer à l'organisme augmentent.

Attention : en cas d'annulation, le prix du séjour dû à l'organisme se calcule en fonction du prix réel du séjour (avant subvention du ministère).

Les frais d'annulation sont calculés par l'organisme à partir du coût du séjour payé par IGESA, soit T1 x 2 + frais de l'organisme.
Les organismes ayant leurs propres conditions d'annulation, il vous appartient de les consulter en vous connectant sur leur site dont les coordonnées figurent à la p. 74 consacrée aux séjours linguistiques ou de nous contacter au 04 95 55 30 30.

Les frais de dossier IGESA (23 €) sont conservés quel que soit le motif d'annulation.
- Pour les départs de province, le prix du billet restera dû quel que soit le motif de l'annulation.
- Un séjour écourté ou diminué de certaines prestations du fait de l'adhérent (quel que soit le motif), ne donne lieu à aucun remboursement.
- En cas d'indiscipline grave, de mauvaise conduite, de vol, d'usage de drogue ou d'alcool, l'organisme, en accord avec IGESA, peut décider le renvoi d'un jeune en France, après en avoir informé ses parents. Dans ce cas, les frais de retour et d'accompagnement sont à la charge des parents et le séjour n'est pas remboursé.

IV- Reproduction intégrale des articles R211-3 à R211-11 du code du tourisme

Article R211-3. Sous réserve des exclusions prévues aux troisième et quatrième alinéas de l'article L. 211-7, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section.
En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage, émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés.
La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par les dispositions réglementaires de la présente section.

Article R211-3-1. L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectué par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique dans les conditions de validité et d'exercice prévues aux articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse du vendeur ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu au a de l'article L. 141-3 ou, le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R. 211-2.

Article R211-4. Préalablement à la conclusion du contrat, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

1° La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ;
2° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;
3° Les prestations de restauration proposées ;
4° La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
5° Les formalités administratives et sanitaires à accomplir par les nationaux ou par les ressortissants d'un autre État membre de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;
6° Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ;
7° La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ;
8° Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ;
9° Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R. 211-8 ;
10° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
11° Les conditions d'annulation définies aux articles R. 211-9, R. 211-10 et R. 211-11 ;
12° L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ;
13° Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R. 211-15 à R. 211-18.

Article R211-5. L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quel éléments.
En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées au consommateur avant la conclusion du contrat.

Article R211-6. Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Lorsque le contrat est conclu par voie électronique, il est fait application des articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Le contrat doit comporter les clauses suivantes :

1° Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ;
2° La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ;
3° Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates et lieux de départ et de retour ;
4° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques et son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ;
5° Les prestations de restauration proposées ;
6° L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
7° Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;
8° Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R. 211-8 ;
9° L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;
10° Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 % du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;
11° Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;
12° Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au vendeur, et, le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;
13° La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R. 211-4 ;
14° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
15° Les conditions d'annulation prévues aux articles R. 211-9, R. 211-10 et R. 211-11 ;
16° Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ;
17° Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ;
18° La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;
19° L'engagement de fournir à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes :
a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ;
b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour ;
20° La clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 13° de l'article R. 211-4 ;
21° L'engagement de fournir à l'acheteur, en temps voulu avant le début du voyage ou du séjour, les heures de départ et d'arrivée.

Article R211-7. L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet.
Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

Article R211-8. Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L. 211-12, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

Article R211-9. Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix et lorsqu'il méconnaît l'obligation d'information mentionnée au 13° de l'article R. 211-4, l'acheteur peut, sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception :

- soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;
- soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

Article R211-10. Dans le cas prévu à l'article L. 211-14, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception ; l'acheteur, sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.
Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

Article R211-11. Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :

- soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ;
- soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.

Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non-respect de l'obligation prévue au 13° de l'article R. 211-4.

IGESA
Juniors

Nouveaux catalogues
2012-2013

Avec IGESA vous avez tous les choix. Découvrez nos séjours dans le nouveau catalogue Vacances 2012-2013 **« Décor à ciel ouvert »**.

Et si vos envies d'ailleurs riment avec « plusieurs », les séjours **« Groupes & Séminaires »** répondront à toutes vos attentes. Plus d'infos sur **www.igesa.fr**

Retrouvez aussi tout au long de l'année une série de guides présentant nos offres **« Séjours neige »**, **« Balades en Europe »**, **« Bien-être & détente »** et **« Découverte & rando »**.

www.igesa.fr

Allô catalogue : 0826 107 177 (0,15 €/min)

DJ_CAT_FS_VAC_201112_60E3